

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE MOHAMED BOUDIAF D'ORAN
FACULTE D'ARCHITECTURE ET DE GENIE CIVIL
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

Fadila KETTAF

Architecture urbaine : Espace de la ville, Projet et Composition urbaine



Composition d'un îlot et d'une place – projet urbain MSHEIREB Downtown Doha- Qatar

Polycopié pour Master 2
Thématique : Architecture urbaine
Matière 1 : projet et contexte urbain

Présenté Septembre 2019

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE	2
Partie 1 : ESPACE URBAIN COMME GRILLE DE LECTURE DE LA VILLE ANTIQUE A LA VILLE CONTEMPORAINE-Rappel	5
Introduction : L'espace urbain, une projection de l'histoire ?	6
1- L'espace urbain dans les villes antiques: la genèse d'un modèle ?	6
1-1 La ville mésopotamienne : prémisses d'une organisation hiérarchisée de l'espace	6
1-2 La ville grecque et La ville romaine : modèle hippodamien	8
2- L'espace dans les villes du Moyen Âge	12
2-1 L'espace dans les villes d'Europe: types ou modèles ?	12
2-2 L'espace dans la ville arabo-musulmane : modèle spatial « retourné » ?	16
3- L'espace dans la ville moderne : du retour à l'art urbain dans la Renaissance... à son déclin à l'époque industrielle	21
3-1 La ville de la Renaissance et de l'ère classique : espace de la grande composition et de la perspective et de l'intégration du végétal	21
3-2 Les grands travaux du XIXe siècle et la révolution industrielle : grands tracés et déclin de l'art urbain	26
4- L'espace dans l'urbanisme contemporain	35
4-1 Rejet de l'espace urbain traditionnel et désintégration de la rue et de l'îlot	36
4-2 Crise urbaine et reconnaissance de l'îlot comme entité urbaine	39
Conclusion : l'espace urbain dans la ville	42
Partie 2 : PROJET ET COMPOSITION URBAINE	43
1- Projet urbain : une nouvelle « démarche stratégique » (in : F. Kettaf, 2019 a, b)	44
1-1 Le projet urbain : forme urbaine- espace public comme enjeu	45
1-2 Le projet urbain en Occident : démarche en perpétuelle évolution	46
1-3 Le projet urbain en Algérie : démarche difficile à mettre en œuvre	47
2- Notion du projet urbain : valeurs, échelles, actions, principes de gouvernance...	48
3- Conditions, facteurs d'émergence de la démarche projet urbain et enjeux des décideurs	50
4- Dimension spatiale du projet urbain	52
5- Types et exemples de Projets	54
6- Exemples de démarches urbaines: de la réalité d'un lieu à la composition urbaine et architecturale	61
6-1 Projet urbain de transformation d'un quartier de banlieue (Chilly-Mazarin France) : tout le processus	61
6-2 Projet urbain de réhabilitation du centre Beyrouth : aménagement, actions et architecture	65
7- Composition urbaine : science du projet urbanistique	68
7-1 Éléments de définition : matières premières, outils et principes	68
7-2 Exemple d'analyse de composition urbaine : projet Tolbiac-Paris (1989)	71
Partie 3 : ESPACES PUBLICS - ESPACES URBAINS – les Six Dimensions De La Composition Urbaine	72
1- Quelques éléments de compréhension du concept	73
2- Espaces publics urbains : les six dimensions de la composition urbaine (Carmona <i>et al.</i> , 2003)	75
2-1 Dimension morphologique : Configuration et forme de l'espace urbain	75
2-2 Dimension de la perception : sens, perception visuelle et image	78
2-3 Dimension visuelle : esthétique, architecture, paysage minéral & végétal	81
2-4 Dimension sociale : espace et société	88
2-5 Dimension fonctionnelle : espace et activités	95
2-6 Dimension temporelle : temps longs et temps courts	97
3- Rues : les espaces publics urbains en tissu continu (par R. Allain, 2004)	101
CONCLUSION GENERALE	109
BIBLIOGRAPHIE	109

Introduction générale

Présentation

L'option architecture « urbaine » se situe à l'interface entre architecture et urbanisme et traite des questions relatives à la forme urbaine, à l'espace public et à l'architecture; un triptyque qui s'inscrit dans une vision globale de l'espace urbain. Cette approche s'apparente dans les pays anglo-saxons à la discipline du design urbain et en France à la démarche dite du Projet urbain entrepris dans sa dimension spatiale. À ce propos, Daniel Pinson (2014) pose la question de savoir si les termes design urbain, projet urbain, art urbain, composition urbaine ... ne sont qu'une question de vocabulaire ? La sémantique inhérente à cette discipline reste en fait une question ouverte au sens étymologique que nous tentons de « contextualiser » pour la ville algérienne ; la fabrique urbaine actuelle produit des espaces fragmentés et désarticulés donnant une image de la ville défaite par la persistance d'aménagements urbains irraisonnés, comme l'illustrent à la fois les dessins des POS, les aménagements des espaces publics et les insertions architecturales dommageables dans les tissus constitués à travers le pays.

Cette problématique renvoie aussi à la question lancinante des modèles urbains et architecturaux de référence applicables dans le contexte algérien marqué par sa diversité géographique, urbaine et architecturale. Pour sortir de la pratique du mimétisme systématique des modèles adoptés en Europe, les pratiques architecturales et urbanistiques mises en œuvre en Algérie s'appuyant sur l'application de types complètement déterritorialisés, sont incontestablement à (ré)inventer. Une approche de la conception des formes urbaines, des espaces publics et des architectures qui se voudrait correctement pensée doit s'attacher à l'histoire et à la géographie des lieux, aux héritages urbains et aux aspirations des citoyens.



Objectifs

Ce cours a pour objectif d'aborder les réflexions sur l'architecture de la ville et sur ses concepts inhérents. L'enseignement se base principalement sur **une connaissance solide des tissus urbains, des architectures de la ville et des usages de l'espace**, mais aussi sur un apprentissage approprié du **processus de mise en forme de l'espace urbain et de conception architecturale**. Ainsi, la pensée de l'architecture est urbanistique. L'enseignement favorise la maîtrise des outils conceptuels, des **savoirs sur : le projet urbain, les formes urbaines et les typologies architecturales, la composition et le dessin urbain et d'architecture, les espaces publics et leur aménagement**, nécessaires pour exercer le métier d'architecte sensible aux problématiques urbaines. Panerai et *al.* Écrivent que :

« *L'architecture urbaine est d'abord celle qui résout les problèmes de la ville et respecte sa logique qu'elle qu'en soit la traduction formelle* » (1997, p. 184).

Dans cette perspective, ce document présente trois parties : 1- bref rappel de l'évolution de l'espace urbain comme grille de lecture de la ville à travers l'histoire; 2- démarche du projet urbain et de composition urbaine et architecturale ; 3- espaces publics – espaces urbains : les six dimensions de la composition urbaine et la rue : espaces publics urbains en tissu continu.

Des préalables : éléments de compréhension de l'architecture urbaine et de l'espace urbain

L'architecture urbaine a pour objectif de « maîtriser l'esprit d'ensemble et la philosophie du projet, dans une logique d'architecture d'accompagnement du contexte urbain » (AFTRP, 1994).

L'architecture urbaine

- Ce n'est pas l'architecture d'un édifice, mais c'est l'architecture d'un ensemble,
- C'est composer un espace urbain pour qu'il soit cohérent, lisible, beau, vivant...
- C'est la capacité de l'architecture à créer de l'urbain,
- C'est de l'architecture et de ses relations avec la ville,

La discipline de l'architecture urbaine s'inscrit dans une vision globale de l'espace urbain, il s'agit de faire de la composition urbaine: lire, comprendre, composer ou recomposer un fragment urbain. Cette vision globale s'inscrit dans la démarche dite du projet urbain.

L'espace urbain : deux éléments fondamentaux

Les villes traditionnelles offrent de nombreux lieux qui fonctionnent très bien. Ces exemples appartiennent à deux types d'espaces: les espaces positifs (*hard space*) et les espaces négatifs (*soft space*). Les espaces positifs sont ceux principalement délimités par des murs architecturaux: **rue et place**. Ils sont souvent conçus pour fonctionner comme des lieux de rassemblement majeurs pour les activités sociales. Et c'est bien cette étroite combinaison de **rues et de places** qui constituent une constante dans la fabrique de la ville, du moins jusqu'à l'aune du XXe siècle. Quant aux espaces négatifs, ils sont ceux dominés par l'environnement naturel, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville. En milieu urbain, ce sont des parcs, jardins, des bois et trames vertes linéaires qui offrent des possibilités de loisirs ou de retrait du milieu bâti (Trancik, 1980 ; Krier, 1975).

Ce cours, qui traite de l'architecture urbaine, discute exclusivement des espaces de la ville (positifs)

Espaces de la ville : rue et place (par Trancik, 1980)

L'un des facteurs les plus importants dans l'espace de la ville est la création d'un enclos. L'espace peut être mesuré, il possède des limites définies et perceptibles. Les espaces urbains (rues et places) sont en principe des espaces continus et hiérarchisés, mais sériels en composition. Un examen des précédents historiques révèle trois composantes d'un espace urbain réussi:

- Le volume en trois dimensions
- La configuration (forme) en deux dimensions
- Le positionnement des objets dans l'espace (rangées d'arbres, statues, monuments, fontaines...)

L'espace dans la ville est défini comme le volume creux entre les limites spécifiques (des parois architecturales). Les éléments les plus importants dans l'espace urbain sont **le volume, la surface et les points focaux**.

Composition des espaces de la ville : trois théories (selon Trancik, 1980)

En se basant sur l'évolution de l'espace urbain, trois approches sont identifiées :

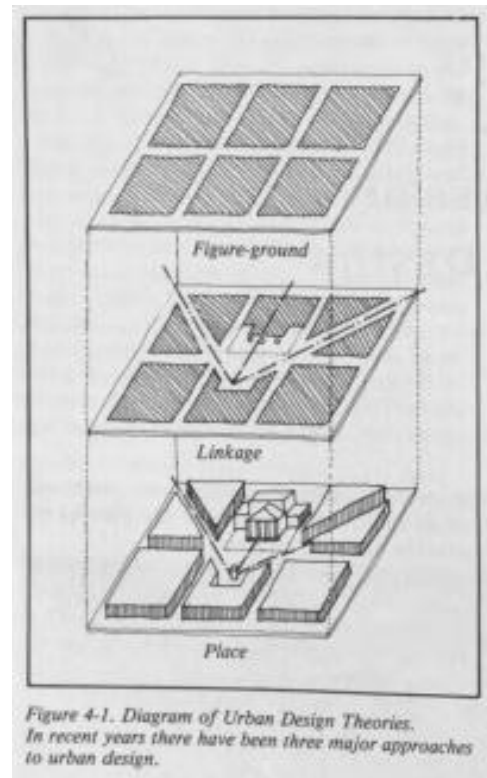
1) figure-fond ; 2) liaison et 3) lieu.

Figure-fond :

figure: îlot, fond: rues

Liaison

Lieu



Réf. Trancik, 1980

1- **Figure-fond (figure-ground)**: Cette théorie montre les relations entre espace bâti et espace non bâti. C'est un outil graphique qui:

- identifie les configurations d'un tissu urbain.

- permet de manipuler ces relations pour clarifier la structure de l'espace urbain en établissant des hiérarchies des espaces et des objets (bâtiments)

Il existe six principales configurations typologiques des pleins et des vides : grille, angulaire, en courbe, radioconcentrique, axiale et organique.

2- **Liaisons (linkage)**: Cette théorie s'appuie sur les « lignes » et « points » qui connectent les éléments entre eux. Il s'agit des dynamiques circulatoires qui sont génératrices de la forme urbaine: connexion et mouvement. Il s'agit de rues, parcours, linéaires d'espaces ouverts, canaux, etc. Cette théorie identifie les relations et permet d'organiser un système de connexions (réseaux).

3- **Lieux (place)**: Cette théorie renvoie aux dimensions culturelles, historiques et des contextes naturels. Elle donne à l'espace une richesse propre en intégrant des formes uniques et des détails qui répondent aux spécificités locales. La théorie du lieu a pour essence la compréhension des caractéristiques humaines et culturelles d'un espace physique.

Un espace est un vide délimité qui relie physiquement les choses. Cet espace ne devient lieu que lorsqu'il est doté d'une signification contextuelle portant un contenu culturel ou régional, d'où la notion du « sens du lieu ». Donc chaque lieu est unique, puisant son caractère de son environnement. Ce caractère combine:

- des choses visuelles concrètes: formes, textures, couleurs...

- des traces laissées par l'homme au fil du temps (histoire)

Chaque approche à sa propre valeur, mais l'espace physique de la ville doit être conçu en réponse à ces interdépendantes théories.

Partie 1 : ESPACE URBAIN COMME GRILLE DE LECTURE DE LA VILLE ANTIQUE A LA VILLE CONTEMPORAINE-Rappel

(In : F. Kettaf, 2019a)

Introduction : L'espace urbain, une projection de l'histoire ?

Dans la géographie classique, c'est toujours le milieu physique et l'histoire qui expliquent l'aspect de la cité et Pierre Gourou pense que « l'examen du plan est inséparable d'une reconstruction de l'évolution historique ». Une ville se caractérise par sa taille, sa densité, sa forme, ses fonctions, son réseau, sa dynamique, ses zones d'influences (in : Paulet, 2006).

« *L'approche spatiale est fondamentale dans la compréhension des faits urbains* » (Paulet, 2006).

Cette partie fait un rappel du cours dispensé en Licence 3 sur *l'histoire des villes*, mais aborde la ville à partir de la configuration de ses espaces urbains. Elle présente l'évolution des formes urbaines et des fonctions historiques en rapport aux modèles urbains et/ou théories d'urbanisme qui leur sont associés. Elle retrace les chemins parcourus de la ville européenne et de la ville arabe et explore les influences urbaines entre les deux rives de la Méditerranée.

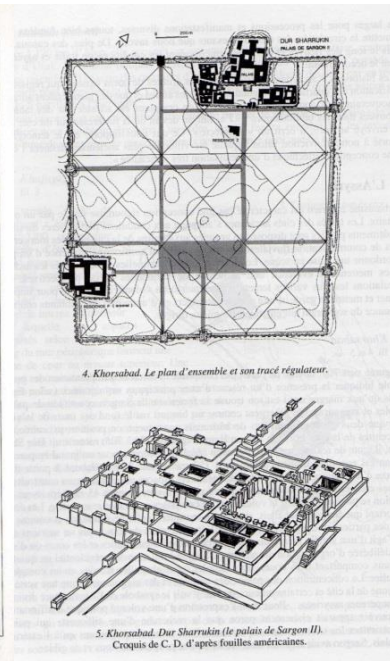
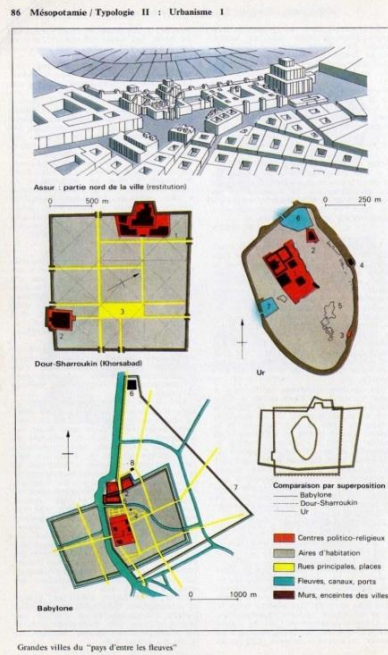
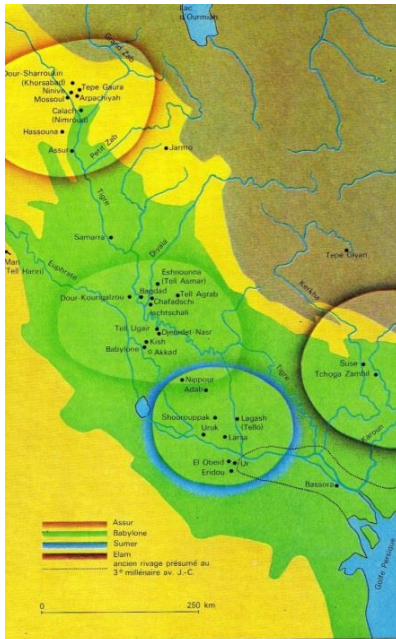
1- L'espace urbain dans les villes antiques (3^e millénaire- V^e siècle av. J.-C.) la genèse d'un modèle ?

Les historiens de la ville s'accordent à dire que la rue et la place sont aussi vieilles que la ville elle-même. Une question alors s'impose : sous quelles formes l'espace de la ville existait-il dans les premières cités? Les archéologues qui explorent les plus anciens établissements humains décrivent la présence d'un réseau dense et hiérarchisé de voies. Néanmoins, parmi les plus anciennes cités (IX^e millénaire av. J.-C.), certaines d'entre elles ne possèdent pas de voies ; les maisons sont assemblées les unes contre les autres de manière à former « un village-muraille » dans lequel on y accède à travers les toits. Certes, ils représentent une exception au principe général qui préconise que la ville soit constituée d'un ensemble organisé de voies (Benevolo, 1975 ; Voisin, 2001 ; Pardo, 2009 ; Paquot, 2009).

1-1 La ville mésopotamienne : prémises d'une organisation hiérarchisée de l'espace

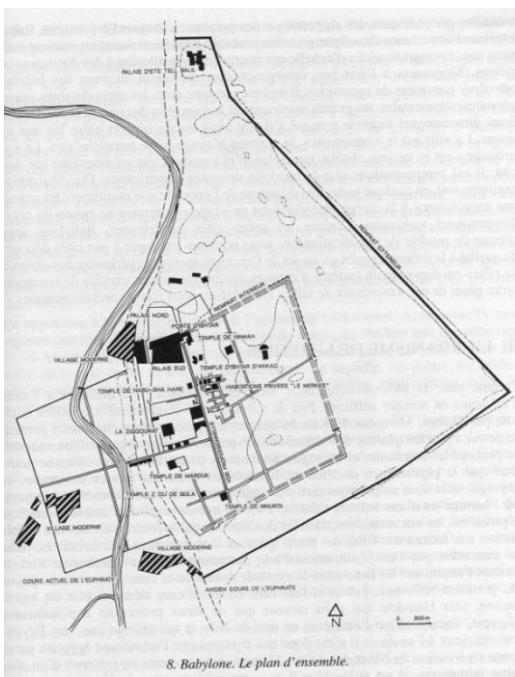
C'est dans les premières cités nées de l'agriculture dans le croissant fertile en Mésopotamie qu'une organisation hiérarchisée de l'espace fut établie, susceptible d'avoir influencé principalement l'organisation de la ville « occidentale » et de la ville « orientale »¹. La cité mésopotamienne s'illustre par l'exubérance **des espaces sacrés, des espaces du pouvoir et par un ensemble organisé de voies** (Benevolo, 1975 ; Delfante, 1997 ; Thiberge, 2002). La reconstitution et la comparaison par superposition des villes d'Our, Babylone et Dour-Sharroukin, qui appartiennent respectivement à la région de Sumer, de Babylone et d'Assur montrent clairement une évolution graduelle pour arriver à **un réseau plus hiérarchisé de voies et à un ordonnancement plus rigoureux des quartiers d'habitations**. Mais c'est Dour-Sharroukin et Babylone comme villes-empire qui expriment avec force un ordre géométrique. L'organisation de Dour-Sharroukin laisse penser à **un système organisé de voies principales dont les croisements en angle droit s'élargissent pour former un espace dédié au marché que les archéologues désignent par place**. Babylone, quant à elle, se caractérise par un urbanisme plus complexe dont « l'axe principal de la grande voie sacrée constitue la première grande voie de prestige du monde antique » (Atlas, 1978, p. 87).

¹ Si l'on s'appuie sur la distinction avancée par Vittorio F. Pardo (2009), ces deux catégories obéissent au critère culturel « euro-centrique », voire « méditerranéo-centrique ». L'auteur écrit que « Tout ce qui concerne les régions européennes et méditerranéennes est dit *occidental*, et tout ce qui se situe à l'est de cette région (mais également au sud : c'est le cas de l'Égypte) est considéré comme *oriental* ». Il signale, toutefois, que « si la définition du type *oriental* est assez claire lorsqu'on se réfère aux systèmes urbains du continent asiatique, la définition du type occidental apparaît plus confuse : même s'il s'est développé en Europe et dans le Bassin méditerranéen, ce type de ville s'inspire de modèles urbains originaires des régions du « moyen oriental », voire des régions « orientales » (le haut plateau iranien, la Mésopotamie, la vallée du fleuve Indus, l'Égypte ...) » (Pardo, 2009, p. 10).



Cités mésopotamiennes dans le croissant fertile. Réf. Atlas, 1980

L'urbanisme babylonien associe les traditions sumériennes aux principes assyriens. Les caractéristiques en sont **l'ordre géométrique d'ensemble**, la position centrale du sanctuaire, l'implantation excentrée des palais. **Les voies principales sont disposées selon une trame géométrique**, alors que les quartiers des maisons agglomérées sont agencés sans principes systématiques d'organisation. Avec Babylone, comme ville-empire, la subordination des cités vaincues favorise l'émergence d'une architecture ornementale qui marque l'ensemble des constructions publiques. Les lieux de culte et les palais se multiplient et conduisent à un urbanisme complexe. Ainsi « les enceintes s'interpénètrent et servent d'appui à une majestueuse structure de places et de voies grandioses. Les places fonctionnent comme des seuils qui marquent les différents franchissements des remparts », écrit Voisin (2001). Ce modèle urbain se généralise dans les villes satellites de ces grandes villes-empire. Il influencera les cités d'Asie Mineure, les grandes villes indiennes et égyptiennes. Ce modèle annonce déjà les traits que prendra l'espace urbain dans la Rome impériale, souligne Michel Ragon (1985, p. 24-25).



Principes majeurs

- Ordre géométrique
- Position centrale du sanctuaire
- Implantation excentrée des palais
- Voies principales sont disposées selon une trame géométrique
- Quartiers avec maisons agglomérées sans principes systématiques de la planification

Babylone. Réf. Delfante, 1997

La cité mésopotamienne est, dans son ensemble, l'espace du Roi et comme une extension du palais. Quelles que soient les évolutions qui ont mené à l'avènement de l'espace véritablement public, la place en tant qu'espace physique qui s'exprime par l'élargissement de voies semble avoir existé avant l'agora grecque ou le forum romain.

1-2 La ville grecque et La ville romaine : modèle hippodamien

L'espace de la ville grecque

La genèse des polis (Cités) d'Athènes et de Sparte remonte au VII^e siècle av. J.-C. Les cités grecques sont souvent des villes portuaires. Les premières cités sont érigées sur les hauteurs. Elles comprennent une acropole accompagnée d'une cité basse et une agora qui constitue le centre de la vie sociale et politique de la cité et de sa région. **La défense, le service et la beauté** sont les principes majeurs qui régissent leur édification. La construction des temples et des édifices publics au niveau bas accorde à l'acropole sa fonction définitive (Delfante, 1997 ; Thiberge, 2002). Dans la cité grecque, c'est « avant tout l'ordre politique et religieux » qui institue la ville, même si d'autres préoccupations, comme l'orientation des édifices, le rapport au relief et à l'exposition au vent ou au soleil, sont prises en compte, d'où une variété de morphologies urbaines (Paquot, 2009, p. 69).



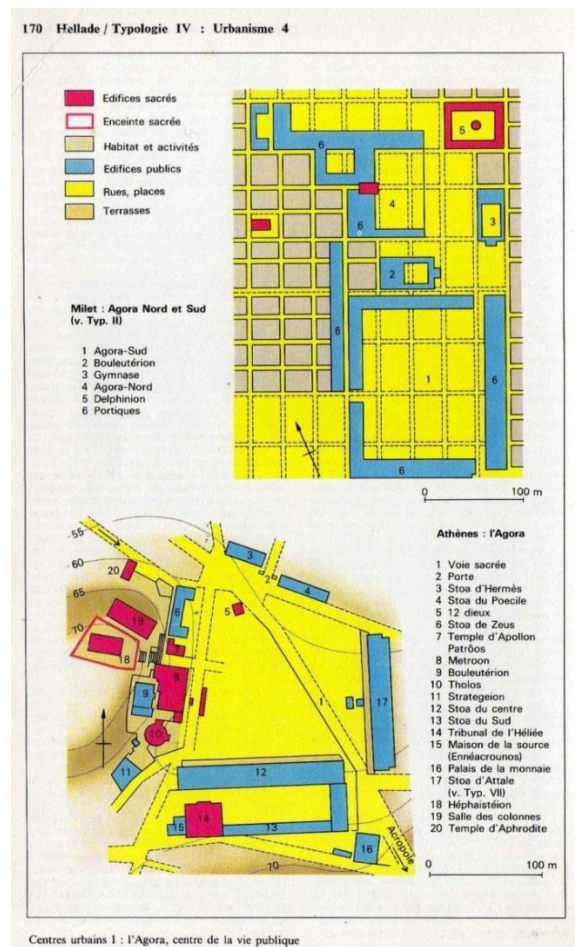
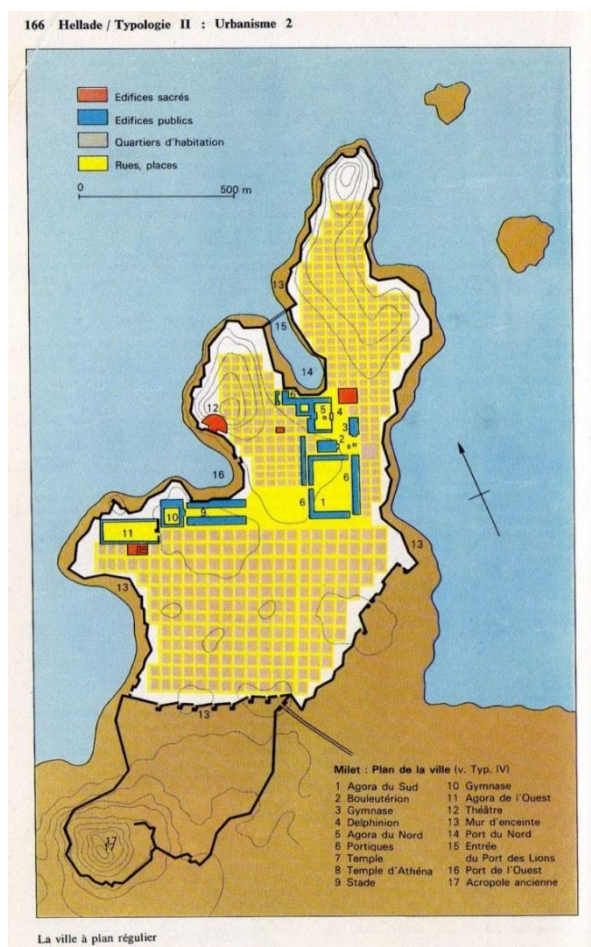
Cités grecques. Réf. Atlas, 1978

L'urbanisme grec suit d'abord les traditions existantes et s'appuie sur le synœcisme : la réunion de plusieurs villages ou bourgs en une cité, et puis se développe, partant de la cité de Milet, sur **le système hippodamique régulier, qui associe à la fois ordre géométrique et adaptation au site** (Atlas, 1978 ; Delfante, 1997 ; Paquot, 2009). Si l'on doit se référer à une ville qui illustre un modèle formalisé par excellence, c'est bien à Milet qu'on attribue ce type de plan. Ce qui caractérise Milet c'est la régularité de son tracé. Selon Charles Delfante (1997), elle est la première ville pensée géométriquement sur un fond de grille orthogonale. Dessinée par Hippodamos², son territoire est divisé en trois parties : une consacrée aux dieux (espace sacré), une à la vie publique (avec les combattants) et une destinée à la propriété privée (avec les agriculteurs). Les deux premières étant conçues comme les éléments principaux de la cité qui appartiennent au domaine commun et s'ajustent à la grille en occupant plusieurs îlots. **La formalisation de l'espace est une pratique qui se développe à la recherche des perspectives par la construction d'axes majeurs et d'une architecture publique ornementale dont les proportions sont empruntées au corps humain** (Delfante, 1997 ; Thiberge, 2002 ; Paquot 2009).

² Hippodamos, un *meteôrologos* (spécialiste des phénomènes célestes) du V^e siècle av. J.-C.

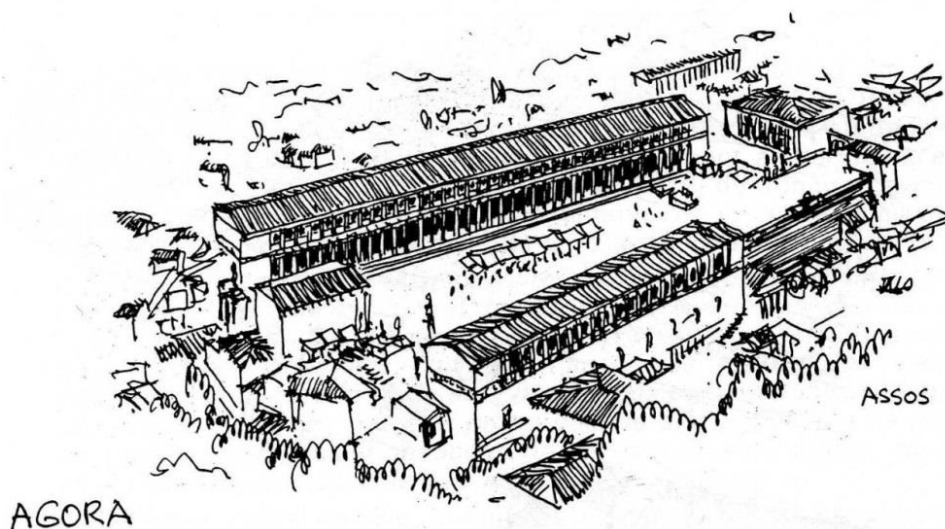
L'agora, terme venant du verbe agerein qui signifie « s'assembler », « se rassembler », se développe à l'intérieur de la grille et devient peu à peu un lieu physiquement bien marqué qui accueille aussi le marché. Les espaces et les bâtiments publics s'organisent autour d'elle constituant ainsi un centre qui s'insère dans la structure urbaine et qui se distingue par son ampleur du reste des espaces de la ville. Cet agencement est renforcé par un système de portiques enveloppant la place agrémentée d'autels, de fontaines et de statues (Benevolo, 1975 ; Delfante, 1997 ; Thiberge, 2002 ; Paquot, 2009).

La particularité des agoras de Milet s'appuie sur un développement progressif d'une succession de places très architecturées qui portent les principaux édifices publics et qui, en partant du nord au sud, aboutissent à un degré de fermeture plus marqué. L'ensemble n'est pas composé autour d'un axe, certaines dessertes passent latéralement et ne coupent pas la place. Cette tradition semble renvoyer à une pratique égéenne antique (Atlas, 1978). La création d'une succession de places aussi diversifiées les unes que les autres illustre bien le développement parcouru par l'urbanisme grec, lequel révèle une recherche continue de la beauté et de la formalisation de l'espace. Ce système urbain sera remplacé dans l'urbanisme romain par le plan strict du castrum romanum.



Milet. Réf. : Atlas, 1978

- Système régulier qui associe : ordre géométrique et adaptation au site.
- Milet est la première ville pensée géométriquement et dessinée par Hippodamos.
- « Les agoras de Milet constituent une succession d'espaces publics qui, petit à petit, ont pris leur place dans le tracé régulier et qui « portent les principaux bâtiments publics ».
- L'ensemble est architecturé, il accueille des fonctions variées (politiques, commerciales, ludiques et religieuses).
- L'agencement renforcé par un système de portiques enveloppant l'agora agrémentée d'autels, fontaines et statues.

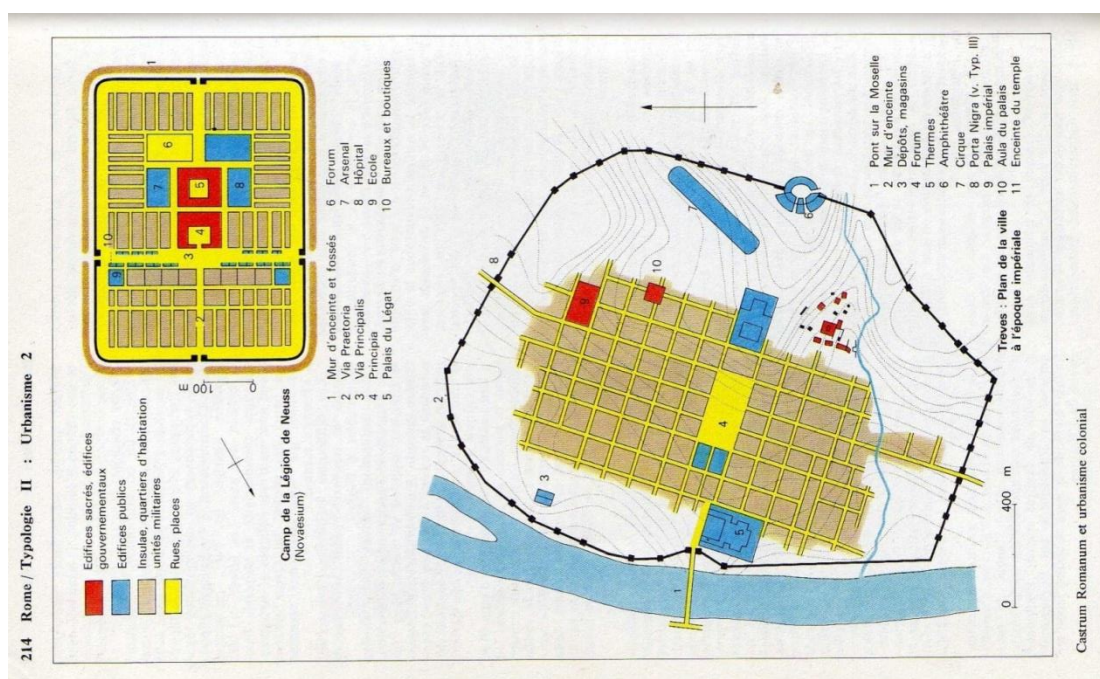


Réf. : Bertrand et Listowski (1984)

Dans l'urbanisme grec, dominant des tendances à la formalisation de l'espace qui s'accroissent dans les périodes tardives en raison d'une recherche d'exaltation des perspectives par le dessin d'axes majeurs.

L'espace de la ville romaine

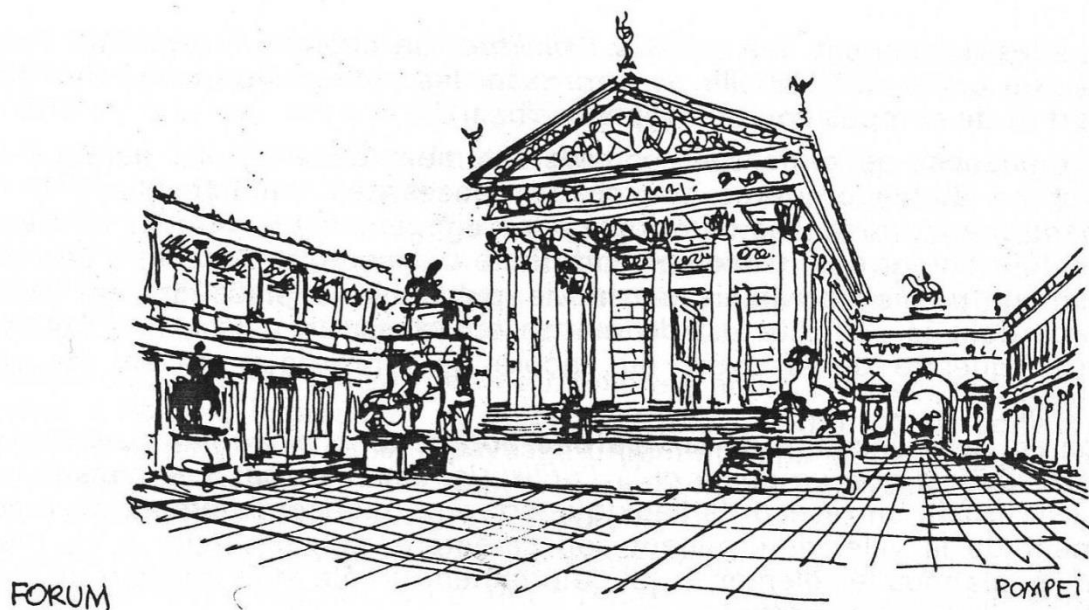
L'urbanisme et la civilisation urbaine romaine continuent le **système hippodamique**, et doivent leurs essors aux Étrusques (peuple du centre de l'Italie) et aux Grecs. L'influence de l'urbanisme grec dans la recherche de l'ordre et de l'harmonie est très présente dans la construction des villes, mais les Romains apportent une dimension supplémentaire qu'est l'**ordre cosmique**. La fondation d'une ville romaine adopte un rituel emprunté par les Étrusques, qui détermine les principes d'organisation urbaine : le tracé des axes **nord-sud – du cardo – et est-ouest – du decumanus** (voie sacrée) –, divise la ville en quartiers réguliers et indique l'emplacement des portes. Au croisement se développe le **forum** qui est préparé dès la fondation de la ville (Delfante 1997, Thiberge 2002). **Ces deux axes qui structurent la ville romaine suivant un plan orthogonal en échiquier** n'excluent pas toutefois « des chemins de traverse, des impasses, des escaliers, des voies courbes, selon la topographie des lieux » précise T. Paquot (2009, p. 72).



Plan d'une ville romaine. Réf. Atlas, 1978, p. 214.

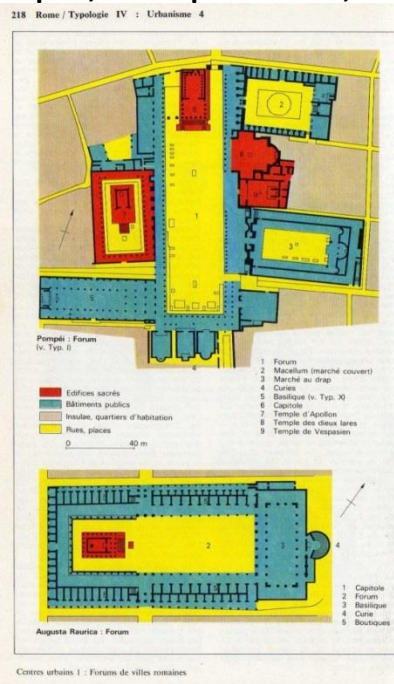
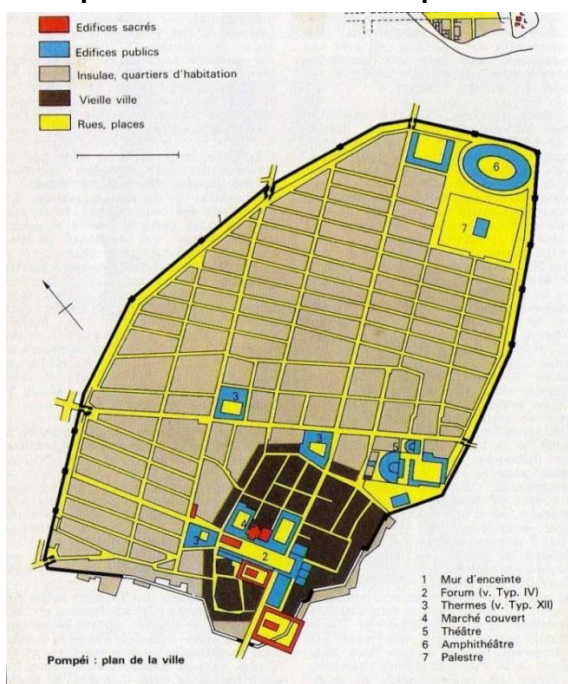
Le forum constitue l'aire des activités publiques dédiées aussi aux loisirs des citoyens. Il n'est plus l'espace du débat et de discussion, fonction que remplissait l'agora grecque. Celle-ci perd de sa fonction démocratique et se transforme dans **l'urbanisme romain en un espace d'ostentation qui s'enrichit d'édifices publics composés de temples et de portiques**. L'ensemble fortement architecturé est relié aux lieux de spectacle comme les cirques, les odéons et les amphithéâtres (Delfante 1997, Thiberge 2002). Le forum exalte par son ampleur formelle et architecturale la puissance de la Rome impériale. Il annonce les traits que prendra la place comme une arène de l'univers public dans la ville sous influence romaine. **C'est à l'urbanisme romain que l'on doit le principe du plan en damier à la stricte géométrie et de la place comme espace de représentation publique, qui s'est répandu depuis comme un référent majeur dans l'édification d'un lotissement, d'un quartier ou d'une ville.**

Pompéi : la ville romaine par excellence



Réf. : Bertrand et Listowski (1984)

L'agora grecque, se transforme chez les romains en un espace d'ostentation dominé par les temples et relié aux lieux de spectacle : les cirques, les amphithéâtres, les odéons.



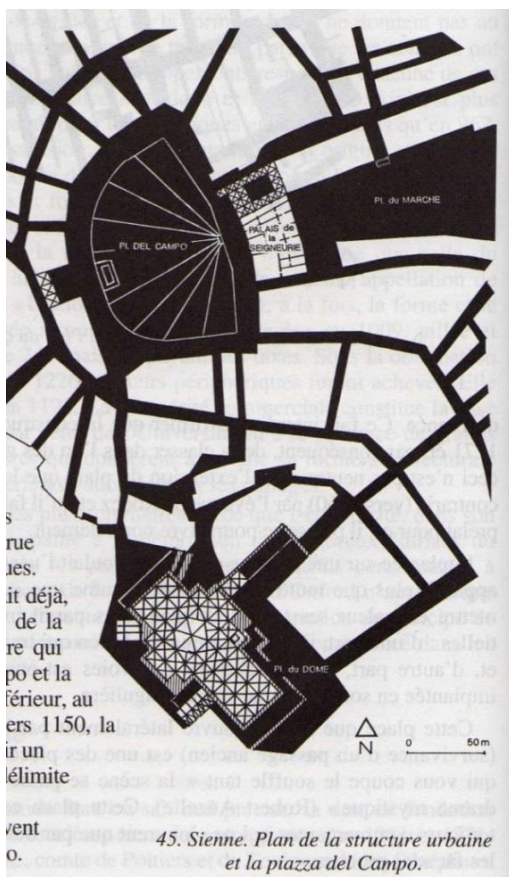
Pompéi est Edifiée au IIe siècle avant J.-C. et implantée sur un axe nord-sud orienté en fonction d'un élément régulateur de l'ensemble qu'est le temple de Jupiter (ou Capitole).
Réf. Atlas, 1978.

Réf. : Atlas, 1978

2- L'espace dans les villes du Moyen Âge

2-1 L'espace dans les villes d'Europe (Ve-XIVe siècle): types ou modèles ?

La chute de l'Empire romain et l'apparition du christianisme marquent un changement significatif dans l'organisation de l'espace urbain. L'évolution de la ville est étroitement liée à l'évolution des rapports sociaux fortement influencés par **l'introduction de la nouvelle religion, qui va impulser le développement de nouvelles formes urbaines**. Cette période est marquée par l'affaiblissement du pouvoir de Rome et l'émergence du pouvoir de Byzance, dont Constantinople est la nouvelle capitale impériale. Le vide politique créé par le déplacement vers l'Orient du centre de gravité de l'Empire romain a laissé l'Italie de plus en plus vulnérable à l'attaque des Barbares, notamment après le saque de Rome en 410. L'unité du réseau des précédents établissements romains coloniaux a laissé place à une transformation dans l'organisation des cités dans lesquelles les centres anciens sont abandonnés au profit de nouveaux centres. De la cité antique, ne subsistent souvent que quelques infrastructures comme la rue principale et les murailles. L'accomplissement apparent des prophéties apocalyptiques dans l'agitation politique et sociale de cette période aurait servi à renforcer le rôle de l'église comme protectrice des villes, et de la ville comme un reflet de l'ordre divin (Guidoni, 1981 ; Delfante, 1997 ; Thiberge, 2002 ; Canniffe, 2008). De ces premiers temps de conflits produits par les menaces internes et externes, et à travers un long processus de développement qui a duré mille ans, émerge l'arène de l'univers public comme espace urbain clairement défini avec ses tours, portiques et arcades : la place.



Sienne Italie. Réf.: Delfante, p. 110

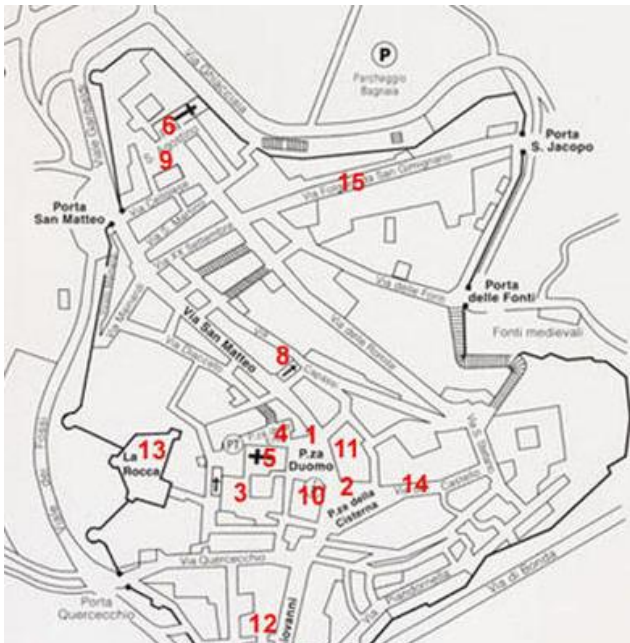
Le bas Moyen Âge, du XIII^e et XIV^e siècle, marque le passage « de la ville de Dieu à la ville de l'homme » (Canniffe, 2008). L'organisation de la ville est ainsi imprégnée par **les oppositions des pouvoirs notamment entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux et par la multiplication des places qui en découle** (Delfante, 1997 ; Thiberge, 2002 ; Canniffe, 2008). Eamonn Canniffe (2008) remarque à propos des places italiennes que ces espaces s'identifient peu à peu comme l'image définitive de l'urbanité politique.

La ville du Moyen Âge est, pour beaucoup d'historiens de l'art et de l'urbanisme, en complète opposition à la ville antique, car elle n'offre plus, selon eux, de « modèle » (Delfante, 1997 ; Thiberge, 2002). Paquot écrit, à ce propos, qu'« il n'existe pas de ville-type médiévale, même les bastides connaissent des variations morphologiques importantes » (2009, p. 75). Mais ne doit-on pas tenter à la faveur de ce constat expéditif un dépassement du principe du modèle pour proposer celui des types ou de typologie? Dans cette perspective, la ville médiévale peut se décliner, à gros traits d'après des critères de fabrication, en trois types:

- La ville spontanée et créée sur les monts et collines
- La ville qui se superpose sur la ville romaine
- La ville neuve (les bastides) : le retour du modèle hippodamien

a- La ville spontanée et créée sur les monts et collines

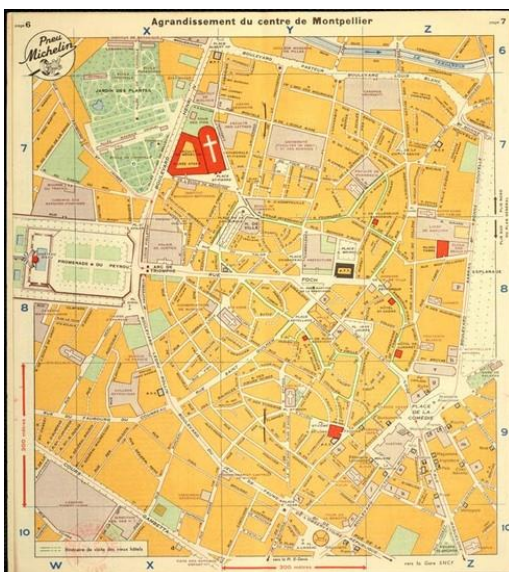
La ville édifiée sur les monts et collines se caractérise par un tracé tortueux et irrégulier avec des murailles curvilignes qui colle au relief du site et s'effectue organiquement sur une structure s'organisant autour de l'église. Celle-ci est souvent associée à un espace extérieur vers lequel s'orientent la plupart des voies. Le binôme place-église constitue l'espace urbain majeur de la ville.



San Gimignano Italie. Réf. Web.



Photo : Kettaf, 2008.



Montpellier France. Plan, vue aérienne et rue : www.montpellier.fr/4053-cartographie-ancienne-de-montpellier.htm

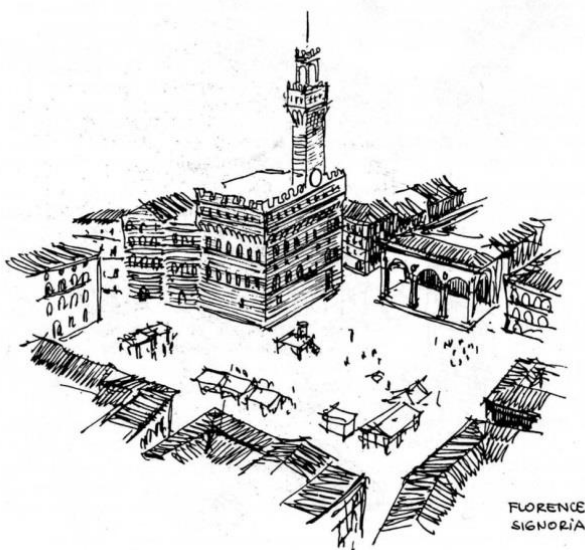
b- La ville qui se superpose sur la ville romaine

La ville réaménagée se superpose sur des sites préexistants et inscrit son évolution dans le plan en damier originel, en lui juxtaposant un plan radioconcentrique. Les places, quant à elles, explique André Sauvage, « ne sont pas les endroits récupérés sur de quelques forums antiques, mais bien les lieux où les dynasties familiales opposées à la commune, puis vaincues, avaient leurs propriétés ». Ainsi, elles se sont formées au fur et à mesure de la récupération des propriétés conquises en intégrant progressivement des abbayes et des faubourgs. C'est la raison qui explique leur irrégularité (Sauvage, 2001, p. 24). L'espace public, de structure complexe, est le siège des pouvoirs et impose la création de plusieurs centres : c'est une des caractéristiques de l'urbanisme du Moyen Âge parce que s'est créée une opposition entre les pouvoirs civil et religieux qui n'existait pas dans l'Antiquité.



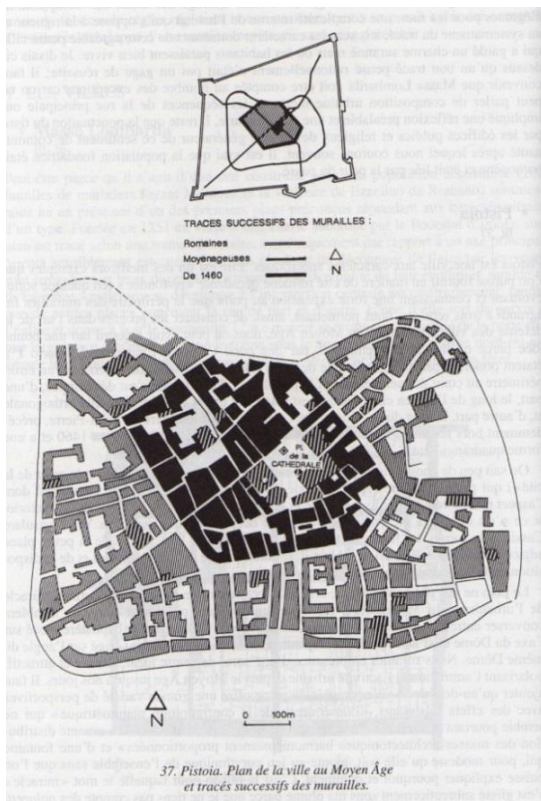
FLORENCE

Florence Italie. Réf. : Bertrand et Listowski (1984)



Florence Italie. Réf. : Bertrand et Listowski (1984)

Vue sur *piazza Signoria* Photos : F. Kettaf (2008)

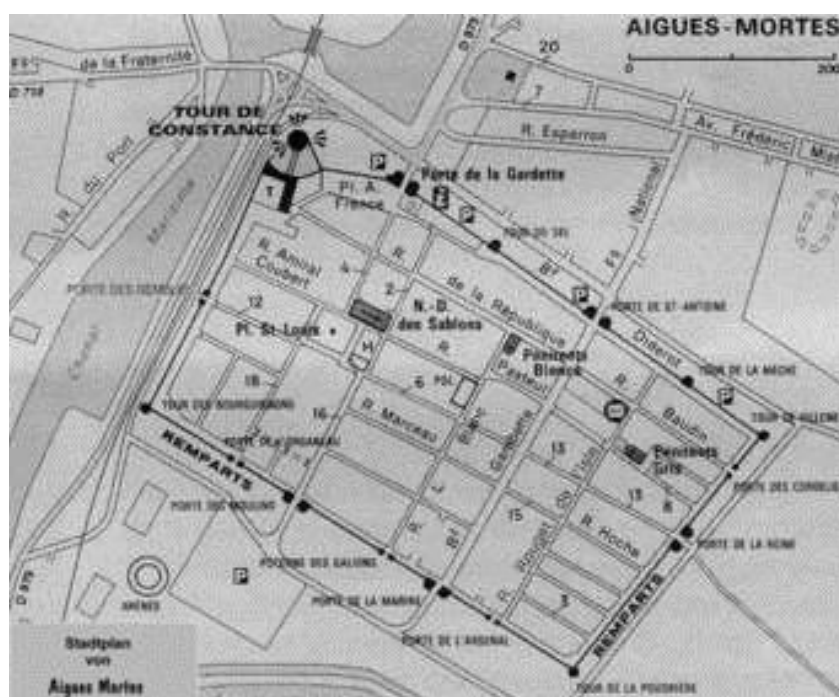


Pistoia Italie. Réf.: Delfante, 1997

vue sur rue. www.mackoo.com

c- La ville neuve (les bastides) : le retour du modèle hippodamien

La ville de fondation appelée ville Neuve ou bastide, fondée au bas Moyen Âge (XII^e - milieu XIV^e siècles), s'érige sur un plan d'une trame géométrique orthogonale en damier et dans laquelle s'organise une place de forme régulière proche du carré. Cette typologie se concentre surtout dans le sud-ouest de ce qui sera la France, mais elle s'installe aussi dans l'Europe du Nord. Son tracé semble être le descendant naturel de l'urbanisme hippodamien. **Ce plan constitue les prémises de l'ordre urbain de la période « classique » et de ses places royales et préfigure aussi les traits que prendra l'urbanisme de lotissement développé au XIX^e et au XX^e siècle.**



Aigues-Mortes, Sud-ouest de la France. Réf. Web

Plan en damier dans lequel s'organise une place de forme proche du carrée. Entouré d'une muraille.



Muraille et portes

Place

Réf. Web

De cette tentative de classification, l'on retient qu'en Europe les villes du Moyen Âge, excepté les Bastides, ont évolué vers un urbanisme souvent difficile à reconstituer en raison de la profonde transformation des tracés urbains antérieurs et de diverses influences subies entre IV^e et XIV^e siècles (Guidoni, 1981 ; Benevolo, 1983). L'espace de la ville en tant que lieu de représentation des pouvoirs s'est complexifié en faveur de plusieurs centres dont chacun porte une vocation soit religieuse, civile ou économique. « La cathédrale comme le palais ou le château ordonnent symboliquement l'espace et la distribution des pouvoirs », affirme Charles Delfante (1997). C'est le début de la spécialisation de l'espace en « type ». Les villes médiévales de l'Italie telles que Sienne, Florence et tant d'autres sont des exemples qui illustrent par excellence **l'urbanisme du Moyen Âge dans lequel place de l'église, place communale et place du marché le plus souvent se distinguent fortement par des formes urbaines et architecturales propres dans l'espace urbain**. Eamonn Canniffe examine à travers l'histoire l'impact du fait politique dans la structuration des places italiennes. Tout en situant ces places dans leurs contextes : politique et social, Canniffe met en évidence le développement des différents types caractéristiques des formes urbaines. Il relève la forte recherche pour unifier des éléments souvent disparates pour créer des complexes urbains de palais, loggias et places par un système d'ordonnement géométrique qui définit l'espace urbain. Il précise que **le rôle de la perspective visuelle est le mécanisme par lequel un tel ordre pourrait être révélé, un ordre qui dominera la conception de la ville dans les quelques siècles qui suivent, notamment l'époque de la Renaissance** (Canniffe, 2008). Delfante (1997) écrit à propos de l'urbanisme du Moyen Âge que ce sont des principes précis et intentionnels qui ont réalisé la globalité de la cité médiévale et que la force de ces principes a été susceptible de contrôler l'espace interne, de maintenir son unité, lui assurant une permanence historique.

2-2 L'espace dans la ville arabo-musulmane : modèle spatial « retourné » ?

Les débats qui gravitent autour de la question de la notion de l'espace de la ville nous incitent à nous interroger sur la pertinence que prend cette notion dans les villes « arabes ». Le recours aux termes utilisés par des chercheurs tels que ville « arabe », ville « islamique » ou ville « orientale » pour désigner la ville traditionnelle du Maghreb revêt une ambiguïté certaine et nous oblige à revenir sur certaines définitions. Peut-on parler d'un modèle de « ville arabe » ou « ville islamique » au sens de l'espace urbain ? Quelles en sont les formes ? Quels en sont les éléments constants ? Comment se constitue l'espace du public ? La place existe-t-elle dans la ville « arabe » ? Dispose-t-elle de spécificités propres ?

Afin d'apporter quelques éclairages à cette problématique, Mohamed Kerrou rappelle qu'analyser la ville « islamique » ou la ville « arabe » ne peut se faire au regard des concepts inhérents à la ville « occidentale ». La transposition systématique des critères appartenant à d'autres lieux, telle qu'effectuée par les théoriciens occidentaux, et particulièrement par les orientalistes, ne peut en constituer une approche pertinente pour comprendre l'organisation des espaces urbains de la ville « arabe » (cf. Kerrou, 2002). Leur approche est souvent contestée et ne peut, de ce fait, constituer le seul cadre théorique de référence.

Dans la littérature, différentes approches sont généralement proposées pour expliquer les espaces de la ville « arabe ». Celle portée par les orientalistes qui s'attachent à faire des comparaisons systématiques entre villes occidentales et villes orientales et qui les amènent à considérer ces dernières comme des organismes fragmentés et déstructurés. Ils appuient principalement leur réflexion sur l'étroite relation entre vie urbaine et religion musulmane dont le couple mosquée-souk constitue l'essentiel de l'espace du public. Celle soutenue par d'autres est centrée sur **l'existence d'un système formel et structurel cohérent des espaces de la ville qui est fondé sur une gradation spatiale hiérarchique, qui va du plus public au plus privé et sur une séparation distincte des quartiers**. Nous prendrons appui sur quelques travaux dont les auteurs, par leur développement, nous donnent quelques éclairages sur l'organisation des espaces de la ville arabe (cf. Naciri, Raymond, 1997 ; Abu-Lughod, 1987 ; Guidoni, 1981 ; Paquot, 2009).

André Raymond (1997) tente de décrire la structure spatiale de la ville arabe traditionnelle qui s'est développée du début du XVIe jusqu'au début du XIXe siècle et de rechercher l'existence d'un modèle arabe. Il relève deux traits caractéristiques de la ville arabe traditionnelle. Le premier trait est centré sur la distinction entre deux zones : **un centre « public » où se mêlent et se concentrent activités économiques, religieuses et culturelles, et une zone périphérique « privée » composée de quartiers distincts destinés principalement à la résidence**. Cette distinction dont les origines ne sont pas, selon lui, connues avec précision transparaît dans l'organisation spatiale. **La zone centrale est traversée par un réseau assez régulier de voies ouvertes et relativement larges qui se développe généralement autour de la grande mosquée avec ses dépendances culturelles et universitaires, qui s'opposent aux zones périphériques formées de quartiers isolés et fermés relativement vers l'extérieur où la structure viaire est irrégulière et finie en impasse**. Mais hormis la mosquée, la plupart de ces dispositions spatiales, remarque Eugen Wirth (1997), « se retrouvent déjà dans la ville de l'Ancien Orient, un ou deux millénaires avant Jésus-Christ ». Alors qu'en est-il des spécificités culturelles propres à la « ville islamique » au sens de l'espace public, dès lors que la ville est, comme le précise toujours E. Wirth, « le lieu où se déroule la vie urbaine en tant que forme particulière d'interaction sociale » ?

Janet L. Abu-Lughod (1987) apporte une contribution importante sur ce qui constitue l'essence même de la ville « islamique ». Dans une démarche qui s'appuie sur la déconstruction du modèle de la « ville islamique », en critiquant l'approche statique et anhistorique des orientalistes, elle propose un modèle analytique dynamique qui relie la ville à l'histoire et à son espace géographique. Elle définit trois éléments fondamentaux qui ont mis en œuvre les processus de fondement des villes traditionnelles dans le monde arabo-islamique : celui de la distinction entre les membres de la Umma (les musulmans) et les étrangers, qui a conduit à la distinction juridique et spatiale par un système de rapport de relations de voisinage ; celui de la ségrégation des sexes, qui a donné lieu à une organisation matérielle et de pratiques particulières des espaces ; et celui d'un système légal qui laisse à la responsabilité des voisins l'adjudication des droits de jouissance mutuels sur l'espace et sur l'usage (Abu-Lughod, 1987, p. 172). Dans ce système, l'espace de la ville islamique est d'accès limité et ne peut être considéré comme un espace collectif où régnerait le domaine public.

Eugen Wirth (1997) examine le rapport entre le domaine public et le domaine privé et met en évidence **l'importance de la « vie privée en tant que dominante essentielle » dans l'organisation**

des espaces de la ville de l'Orient islamique ; une vie privée autrement plus prépondérante dans les villes du Maghreb. Il considère que la ville de Fès est le cas extrême de cette « tendance à la privatisation ». Il écrit que ce qui caractérise la ville islamique, c'est bien la mise en valeur du caractère privé par rapport au caractère public. Dans cette perspective, la représentation et l'effet « public » ont très peu de poids et les domaines publics sont donc réduits en conséquence. Les souks et l'espace central dans la ville marocaine sont sans prétention architecturale. « Les axes de circulation sont considérés que comme une nécessité économique et non comme un lieu public digne d'être façonné », remarque-t-il. L'auteur note, néanmoins, une différence notable dans le traitement des espaces entre la ville marocaine et les villes de l'Empire ottoman ou des hauts-plateaux iraniens. Dans ces dernières, les domaines publics paraissent revêtir un peu plus d'importance : souks, bazars, mosquées, axes principaux et ensemble de places sont non seulement des espaces souvent hautement architecturés, mais constituent aussi des espaces de représentations publiques. Wirth (1997) considère que cette différence relève probablement des particularités culturelles ainsi que des modèles auxquels elles se réfèrent. Ces villes semblent avoir gardé et préservé quelques traits hérités de l'antiquité classique gréco-romaine et de la culture byzantine, où les bâtiments et les domaines publics occupent une place importante.

De ces différents points de vue sur les traits spécifiques qui caractérisaient les villes du Proche et Moyen-Orient (islamique), il apparaît l'existence d'un modèle arabo-islamique pour ce qui concerne les faits de structure les plus généraux des villes. Ces auteurs montrent aussi des différences, des variations en termes de rapport public-privé et son incidence sur l'usage des « espaces publics », sur leurs caractéristiques matérielles et sur leurs représentations. De ces diversités urbaines, un point commun semble surgir, celui de la notion d'espace communautaire qui permet de créer une catégorie intermédiaire permettant d'appréhender les divers lieux de regroupement dans la ville islamique. Un espace en somme qui se situe entre espace privé et espace public, qui peut être religieux, ethnique, linguistique, tribal, des femmes ou des hommes.

Sur la question de l'espace public dans les villes du Maghreb, les études menées sur les systèmes urbains dans le monde arabe révèlent par contre qu'il n'est pas pertinent de parler de ville « islamique », du fait que l'aire géographique islamique (territoire des pays musulmans) s'étend de l'atlantique à l'Asie centrale (du Maroc à l'Indonésie) et est composée de cultures, d'écologies et de géographies différentes (arabe, perse ...). Ces travaux montrent de surcroît qu'il n'est pas opportun de parler de villes proprement « arabes » quand l'existence de variantes régionales à l'intérieur du monde arabe n'est plus à démontrer. Les substantifs Maghreb (Occident) et Machrek (Orient) indiquent bien deux aires régionales différentes de par leur situation géographique, leur culture et leur histoire. Une différenciation est aussi observée dans une même aire géographique. Au Maghreb par exemple, les appellations médina (ville) ou casbah (citadelle) pour les villes du Tell et ksar (palais, château) pour les villes du Sahara illustrent parfaitement l'influence des spécificités écologiques, historiques et culturelles locales sur leur organisation urbaine.

Le trait saillant de l'urbanisme islamique, d'après Enrico Guidoni (1981), serait « la projection d'un tissu de relations sociales diamétralement opposé à la tradition gréco-latine » (Guidoni, 1981, p. 59). La place, qui, dans l'Occident chrétien est un espace évidemment public et un lieu spatialement construit et représenté, est par contre souvent inexistante **dans les villes islamiques, dès lors où c'est le domaine privé qui prévaut**. Cependant, des places existent au sens d'un espace ouvert et formellement bâti. Par exemple, parmi les villes algériennes dont la structure urbaine correspond à la ville islamique, celle qui pourrait illustrer aussi bien une singularité qu'une pertinence, c'est sans conteste la ville de Ghardaïa. Principale ville de la vallée du M'Zab à 600 km au sud d'Alger, Ghardaïa, fondée en 1035, selon Leonardo Benevolo (1983), est fortement organisée autour de la mosquée qui occupe le point central de la ville. Le souk (marché), le seul espace public, mais exclusivement masculin est, en revanche, complètement excentré et situé aux portes de la ville. Sous forme de place rectangulaire et ornée d'arcades, il constitue un espace

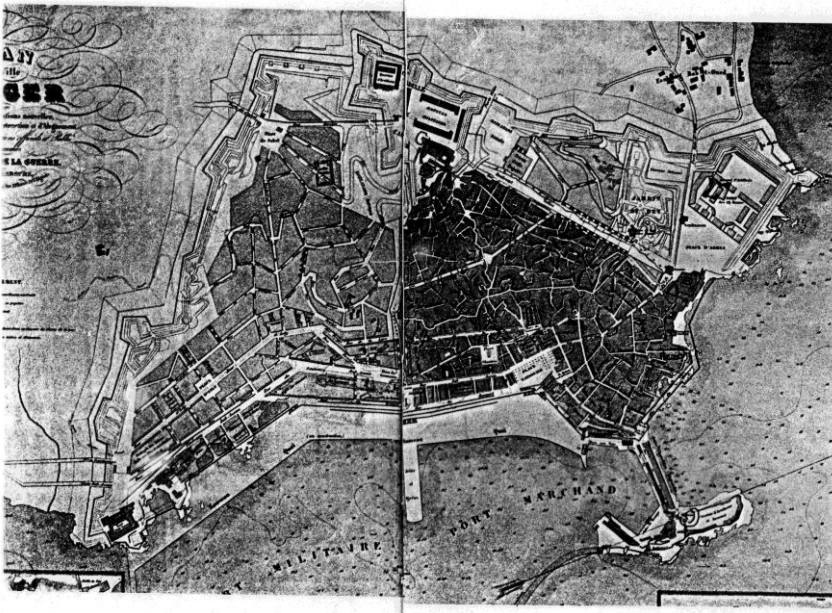
d'une grande rigueur géométrique qui contraste fortement avec la structure organique et serrée de la ville. Il est indéniable que cette place n'est pas un espace résiduel. Elle semble être planifiée pour en faire un espace facilement identifiable par sa forme spatiale et son usage comme espace où se déroulent commerces, échanges et négoce, principales activités connues des mozabites. Ainsi, bien des travaux ont montré que les deux composantes mosquée-souk ne présentent pas une unique configuration formelle et qui confirme la diversité des dispositions urbaines.



Ghardaïa, vue générale.



Place du marché. Réf. Web

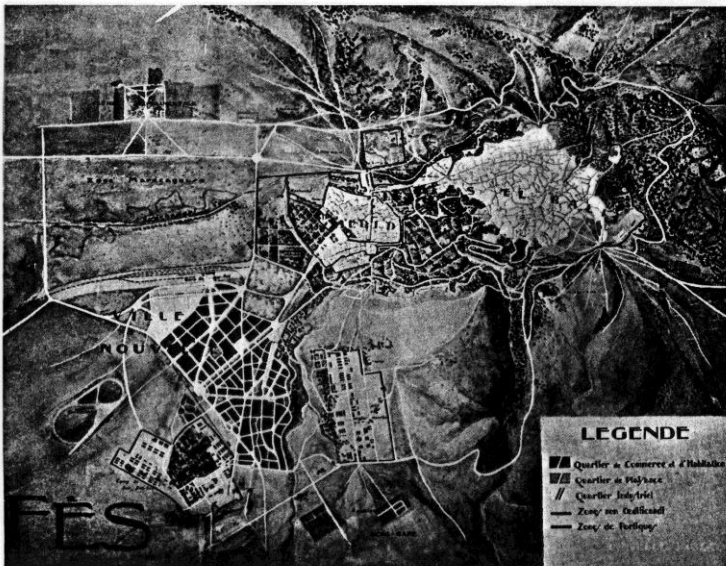


124. Alger fortifiée: croquis construit 1848, arc

Casbah d'Alger. Réf. Web



Médina de Tunis. Réf. Web

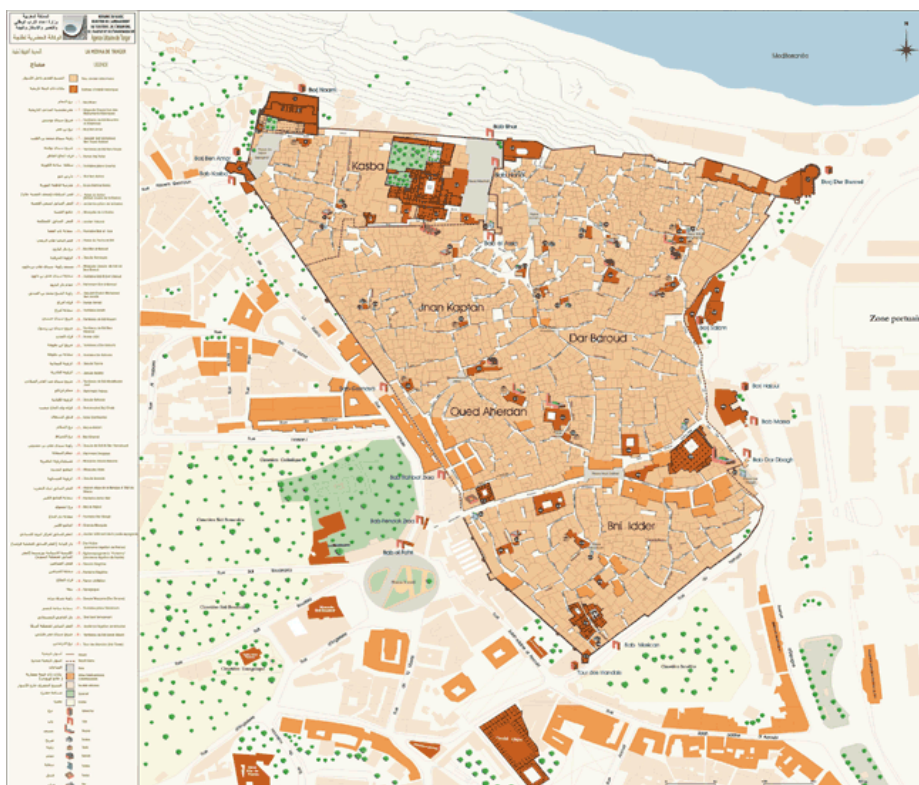


137. Fès (Maroc), plan d'aménagement par Prost (in Léandre Vaillant, *op. cit.*).

Médina de Fès. Réf. Web



Vue sur Fès. Réf. Web



Médina de Tanger. Réf. Web

3- L'espace dans la ville moderne : du retour à l'art urbain dans la Renaissance... à son déclin à l'époque industrielle

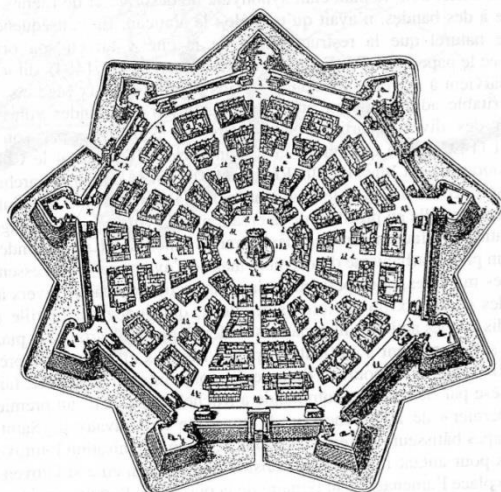
Le terme renaissance évoque clairement un tournant important dans l'évolution de la ville, notamment en Europe. Cette évolution est inhérente au développement significatif de l'art, de l'architecture, des mathématiques, des techniques, qui a apporté des changements majeurs dans la façon de traiter l'espace urbain (Delfante, 1997 ; Benevolo, 1983 ; Thiberge, 2002). Jean-François Tribillon écrit que la Renaissance des XVe et XVIe siècles « apparaît comme l'aube de la pensée moderne sur la ville », non pas tant par l'organisation spatiale, car elle reprend à peu près à son compte l'héritage antique, mais parce **qu'elle est pensée de l'espace représenté puis planifié** ». L'invention d'un nouveau mode de représentation de l'espace – la perspective – se conjugue à une autre – philosophique et politique – celle d'un discours sur l'espace en tant qu'espace des hommes. Dès lors, la ville classique s'éloigne de la ville de dieu et s'autonomise ; elle se laïcise. Les marchands prennent le pouvoir et avec les quelques princes éclairés créent des États. Ainsi, la ville se reconstruit autour du pouvoir civil. Sa célébration s'illustre par la magnificence de l'ordre urbain (Tribillon, 1990, p. 67-70).

3-1 La ville de la Renaissance et de l'ère classique (XV^e-XVIII^e siècle) : espace de la grande composition et de la perspective et de l'intégration du végétal

Par la technique de dessin et notamment la perspective, les notions de composition et de qualité de l'espace urbain apparaissent ; on cherche à rendre l'espace urbain exceptionnellement beau à la hauteur du pouvoir de la monarchie triomphante. On assiste à un retour des tracés géométriques plus rigoureux. L'espace urbain est composé en entier autour d'un axe majeur de symétrie. L'ensemble, d'un décor sophistiqué, s'ouvre sur de longues perspectives monumentales limitées par un édifice majeur (Lavedan, 1982 ; Delfante, 1997 ; Giovannoni, 1998 ; Thiberge 2002). Cet urbanisme marque significativement l'art urbain de cette période. Il s'exporte à la faveur de la conquête de l'Europe du Nouveau Monde et s'impose comme principe fondamental d'établissement des nouveaux organismes urbains. Les villes d'Amérique latine entièrement planifiées, selon les célèbres directives rédigées dans une loi de 1573 par Philippe II d'Espagne, sont des illustrations manifestes du principe de l'urbanisme s'appuyant sur un plan en damier dont les rues sont subordonnées à une place centrale sur laquelle s'ouvrent l'église, la maison municipale, les demeures des plus riches colons et marchands (Gildhodes, 1982 ; Benevolo, 1983 ; Tribillon, 1990). Cet urbanisme pourrait aussi provenir des règles de la tradition médiévale des villes neuves, comme les bastides françaises et les poblaciones espagnoles, précise Leonardo Benevolo (1983).

Palmanova (Italie). Réf. Delfante, 1997.

Ville par excellence des cités réalisées sur plan radioconcentrique selon les théories de la cité idéale.



Une autre particularité de l'urbanisme de la Renaissance est l'apparition de la notion de fonction. En effet, la fonctionnalité de la ville prend un sens nouveau. Des édifices de types nouveaux émergent tels écoles, hôpitaux, théâtres. Aussi, on voit se développer l'immeuble de rapport. Dans les rues, avec le remplacement de la chaise à porteurs par le carrosse, le mouvement s'intensifie, exige de nouveaux espaces et pose des problèmes de circulation. Les premiers jardins, promenades et parcs publics apparaissent au XVI^e siècle et s'invitent dans la ville.

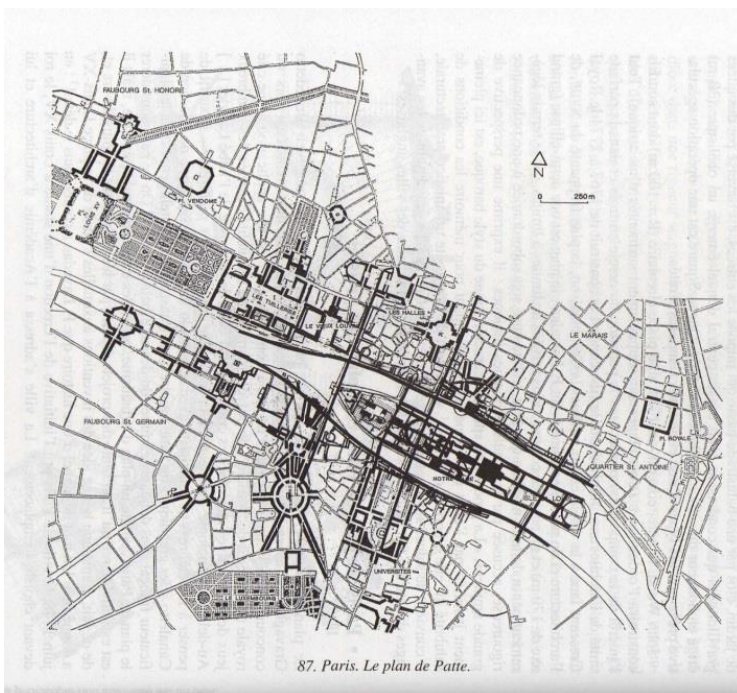
- L'urbanisme français et l'influence italienne : symétrie et composition axée sur le ou les monuments

En France, les jardins prolongent les ensembles monumentaux des palais royaux (Delfante, 1997 ; Giovannoni, 1998 ; Thiberge 2002). Une des réussites marquantes de cette période est le plan de Sixte Quinte pour **la ville de Rome, initié par son prédécesseur Sixte Quarto, qui est parvenu à ouvrir de grandes voies jalonnées d'obélisques, créer des liaisons entre les édifices majeurs et proposer l'organisation des différents quartiers.** Ce plan sera considéré comme le premier plan d'urbanisme de la « ville éternelle ». Cette démarche évoluera vers les places centrées sur le monument, ce que feront les Baroques et les Classiques (XVII^e et XVIII^e) et plus tard Haussmann (XIX^e) (Delfante, 1997 ; Thiberge, 2002).

Des places « idéales »

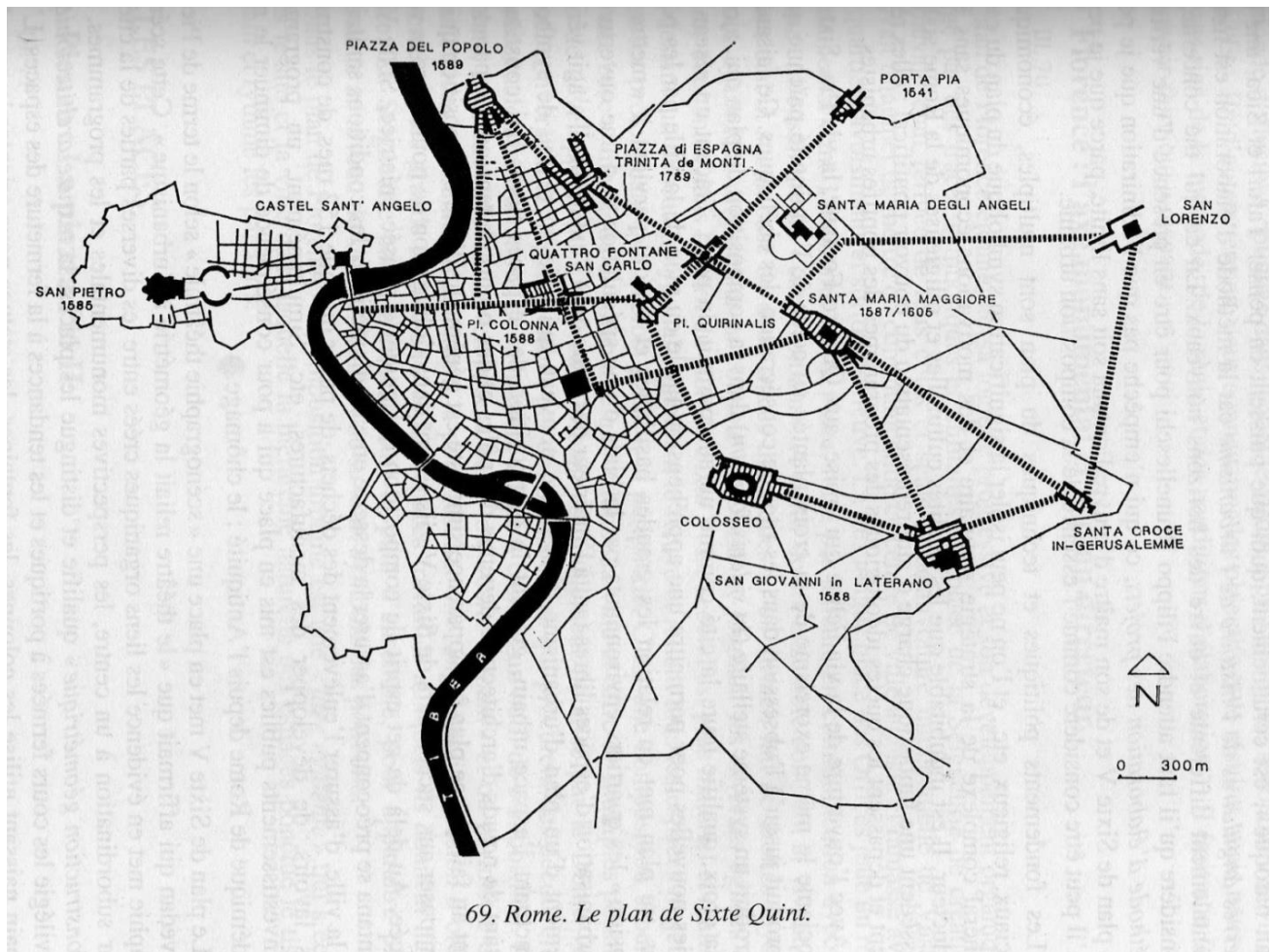
L'âge des Lumières voit apparaître des traités d'architecte pour la ville « idéale ». Bien avant, le premier est rédigé par Battista Alberti (1404-1472) le *De re aedificatoria*. Ce traité est lui-même inspiré par celui des Anciens, et notamment le *De architectura* de Vitruve, théoricien romain tardif de l'aménagement des villes. Palmanova en Italie est la ville par excellence des cités réalisées selon les théories de **la cité idéale sur un plan radioconcentrique d'une grande rigueur géométrique où la place occupe l'espace central** (Delfante, 1997 ; Giovannoni, 1998 ; Thiberge, 2002).

Comme il y a eu la ville idéale, il y a eu aussi la place idéale. La place a fait l'objet de traités divers rédigés par de grands architectes : Leon Battista Alberti ou Andrea Palladio. « **Le dessin du périmètre doit faire apparaître une ambiance fermée** en réunissant les édifices avec des arcades », prétend Palladio qui recommande « **une position ou une forme se démarquant du tissu urbain, des systèmes de proportions et de dimensionnement** et d'attribution de fonctions» (Delfante, 1997). Des éléments de décor ajoutent à la place une valeur artistique : fontaines, statues, colonnes, arcs de triomphe en sont les principaux (Delfante, 1997 ; Giovannoni, 1998 ; Thiberge 2002).



Réf. : Delfante, 1997

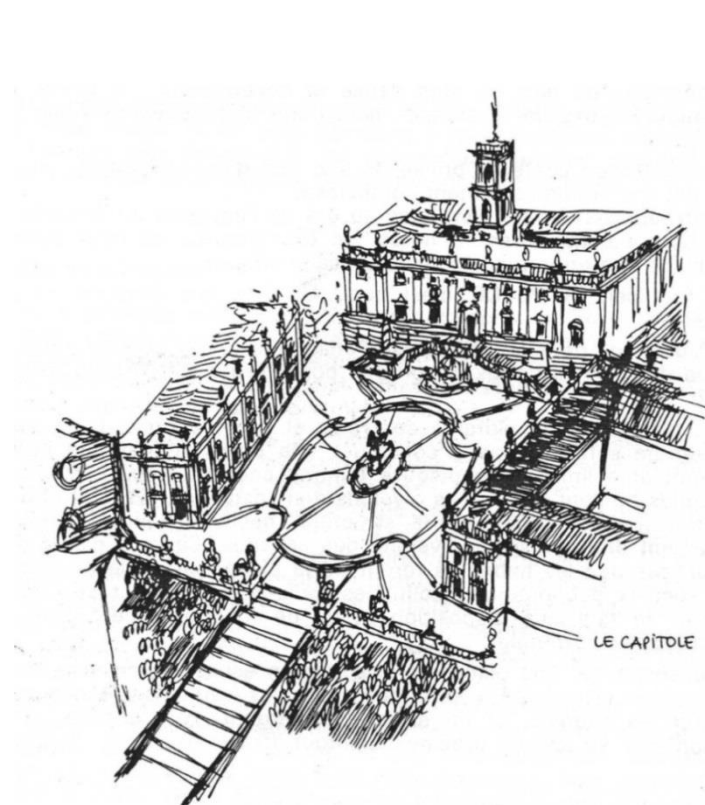
Réorganisation des places en formes fermées. Paris : le plan de Patte (1765)



69. Rome. Le plan de Sixte Quint.

Rome de Sixte Quint (Rome baroque XVIe siècle)

Réf.: Delfante, 1997, p.156



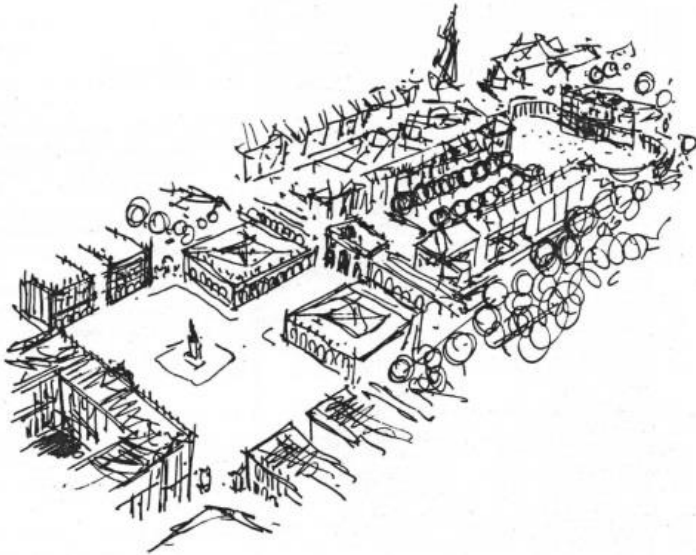
Rome: Piazza du Capitole conçue par Michel-Ange



Piazza del popolo – Sixte V

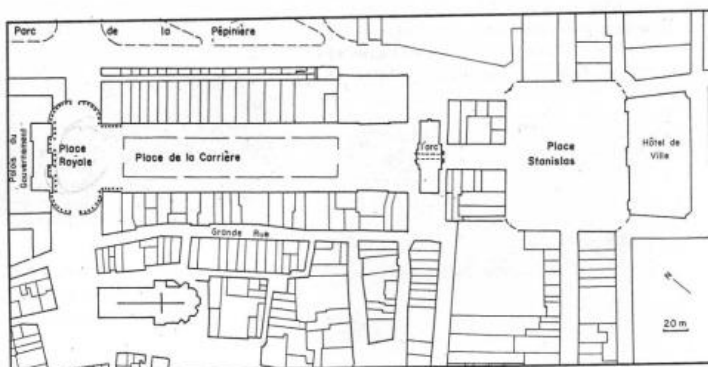
Réf.: Delfante, 1997, p.171

La ville baroque et classique va s'orienter vers le principe de **la grande unité architecturale, la régularité géométrique, la perspective dans la composition urbaine**. L'expression la plus marquante de l'urbanisme classique s'illustre dans la place Royale qui est conçue pour servir principalement de cadre à la statue du monarque (Delfante, 1997 ; Thiberge 2002 ; Giovannoni, 1998). À Paris, la place Dauphine, la place des Vosges, la place Vendôme, sont parmi les exemples les plus significatifs. Plus qu'ailleurs, la pratique de la place géométrisée et architecturalement ordonnancée se répandra aux XVII^e et XVIII^e siècles dans toutes les villes françaises, comme à Nancy avec ses places Stanislas, de la Carrière et d'Alliance.



Places royales. France

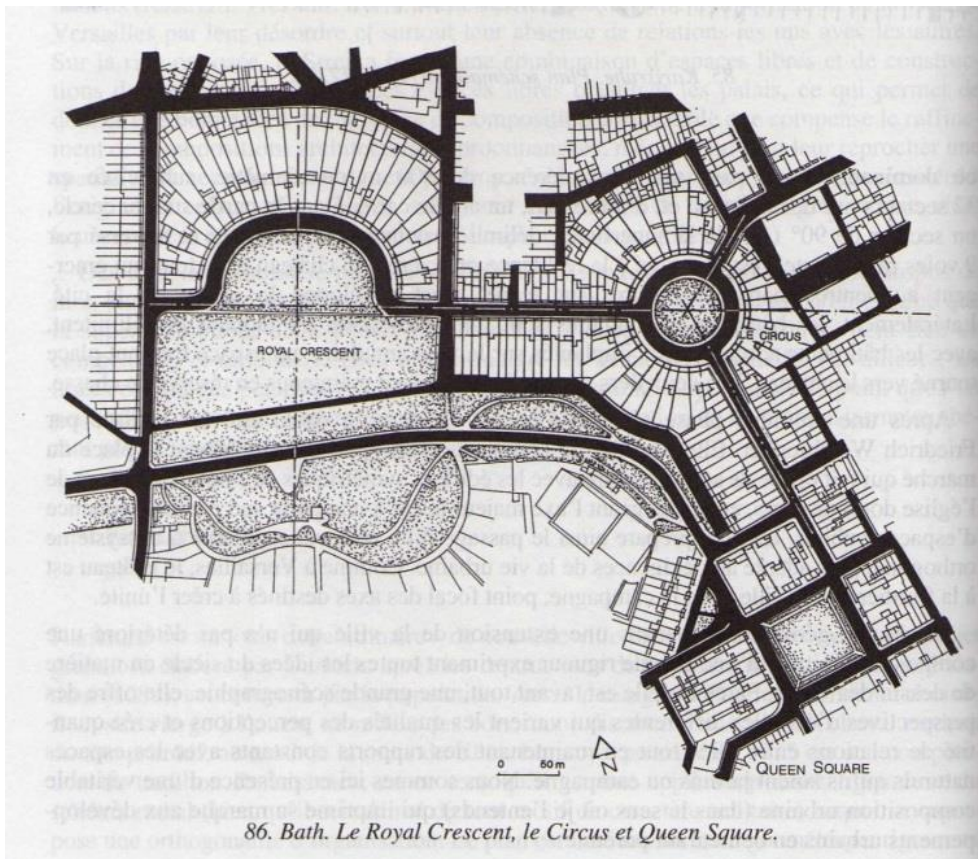
Réf. : Bertrand, Listowski, 1980



LES "PLACES ROYALES" DE NANCY

Places Stanislas, de la Carrière et d'Alliance

Le XVIII^e siècle illustre le développement progressif de ce qui a été mis en place au XVII^e siècle. Toutes les villes connaissent des transformations en matière de régularisation des tracés, de construction de boulevards et de création de places royales. **Ces transformations n'ont pu être réalisées que par le démantèlement ou l'enjambement des remparts** qui ne seront plus l'élément déterminant de la forme urbaine. La voirie qui doit être belle et pratique, met en spectacle la ville et facilite la circulation (Delfante, 1997 ; Thiberge, 2002 ; Paquot, 2009). Cette nouvelle urbanité inhérente à la pratique de la promenade et à la déambulation est renforcée par la découverte d'une nouvelle façon de fabriquer la ville. En ce sens, **l'intégration de l'élément végétal dans l'espace urbain, sous forme de jardins et parcs publics, de promenades et de boulevards plantés, préfigure l'émergence de l'espace public comme espace de vie urbaine**, mais aussi comme espace de la parole publique (Thiberge, 2002 ; Paquot, 2009). « Les galeries du palais royal [...] accueillent à côté des théâtres les cafés littéraires et les clubs politiques, qui vont permettre à une opinion publique de se manifester en faisant usage de sa raison », écrit Claude Thiberge (2002, p. 117).

-L'empirisme Anglais : découverte, composition orientée sur la nature et disposition en courbe

Réf.:Delfante, 1997, p. 202

Bath : Urbanisme des Anglais

La ville de Bath, d'origine romaine, fait l'objet d'un plan de rénovation (1725) qui connaît son apogée au début de 1750 sous l'impulsion de John Wood, père et fils, qui réalisèrent les éléments majeurs de la composition: Queen Square, Royal Circus, Royal Crescent avec les développements de la Renaissance. Elle constitue la « Combinaison la plus frappante du XVIII^e de l'architecture et du paysage » (P. Lavedan, 1959).

Réf.:Web

Bath : Royal Crescent



Royal Circus



Les réalisations urbanistiques des XVII^e et XVIII^e siècles correspondent, toutefois, plus à une volonté de décor pour les classes bourgeoises dominantes qu'à une résolution des problèmes cruciaux auxquels les villes sont confrontées : ceux de la circulation, de l'entassement et de l'insalubrité. Le plan des Artistes, dessiné pour Paris en 1793 par une commission révolutionnaire, essaie de compenser ce défaut. Des voies y sont prévues reliant des places, des monuments, sans tenir compte de la nature des tissus urbains à traverser (Delfante, 1997 ; Thiberge, 2002). La stratégie du Plan des Artistes annonce les grandes opérations menées au XIX^e siècle, qui transformeront les grandes villes européennes : Londres (1848-65), Vienne (1857), Barcelone (1859), Paris (1853-69) et Bruxelles (1867-71), rappelle Marianne Brausch (1980).

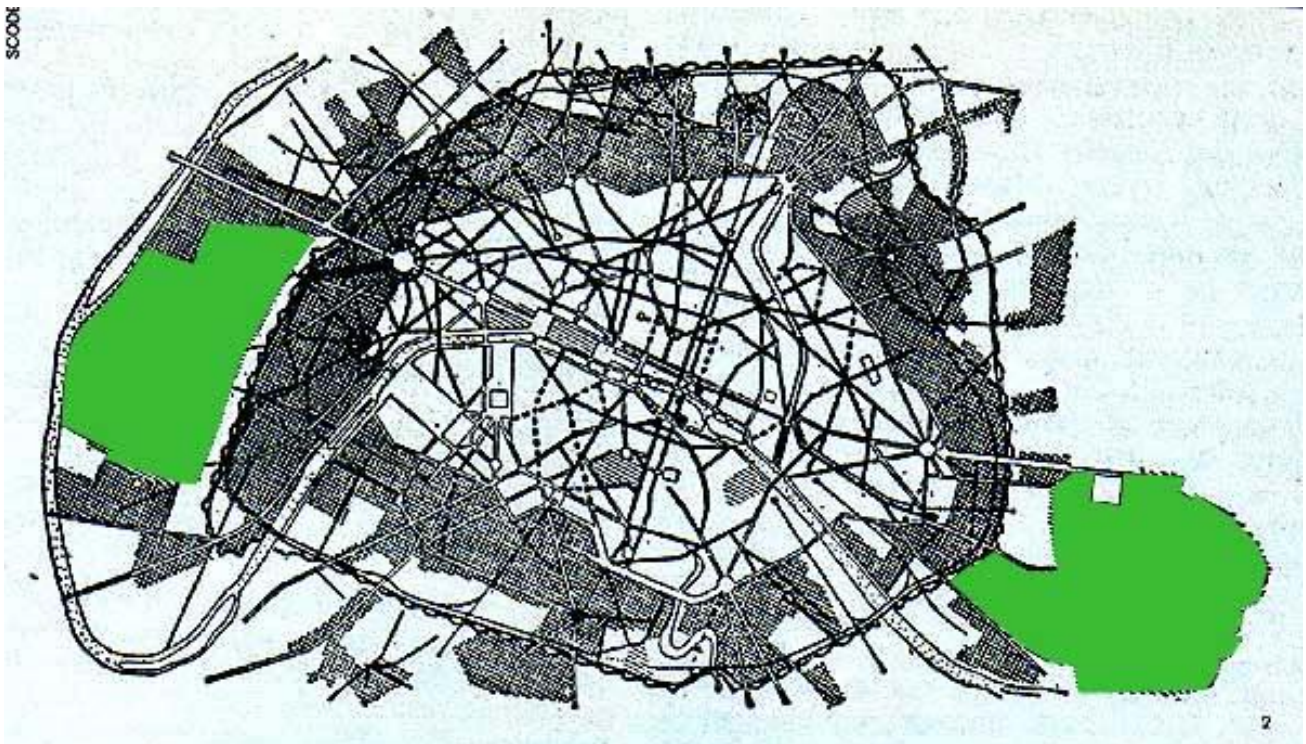
3-2 Les grands travaux du XIX^e siècle et la révolution industrielle : grands tracés et déclin de l'art urbain

Les croissances urbaines des XVII^e et XVIII^e siècles, conduisirent les autorités responsables à prendre conscience de la nécessité de restructurer les villes. La ville restructurée de cette époque est **une ville éminemment fonctionnelle dont les éléments constitutifs sont empruntés aux compositions des XVII^e et XVIII^e siècles : l'axe, la place, le monument, l'espace vert et la perspective**. Mais la composition urbaine perd de sa qualité esthétique à mesure que les tailles et les échelles de la ville augmentent, comme le note Brausch (1980). Cette auteure écrit que « Le nouvel espace urbain du XIX^e est souvent un espace répétitif neutre et systématique dans lequel viennent s'inscrire les différentes fonctions urbaines. Un tel espace est, pour des raisons de commodité fonctionnelle et hygiénique, souvent tramé orthogonalement sans tenir compte des accidents du terrain » (Brausch, 1980, p. 7). La majorité des villes nord et sud-américaines se sont ainsi développées, la trame orthogonale y est dominante. Les perspectives y étaient à l'infini, et l'architecture des espaces, inconnue (Delfante, 1997, Brausch, 1980).

- Paris d'Hausmann : 1853-1869 : Percer, assainir et aérer

- L'argument technique est celui de la modernisation et de la salubrité: assainir, transporter, équiper.
- La notion de voie se transforme et permet de diversifier et de multiplier en un substrat complexe les fonctions de distribution: de personnes et des denrées, adductions d'eau, de gaz, réseaux d'assainissement.
- Se développe surtout les « équipements »: mairies, administrations, écoles, postes, hôpitaux, gares, etc.

Réf.:Web



Nouveau Paris : nouvelles voies en gras, nouveaux quartiers en hachures et bois de Boulogne et de Vincennes aménagés à cette époque en espace vert.

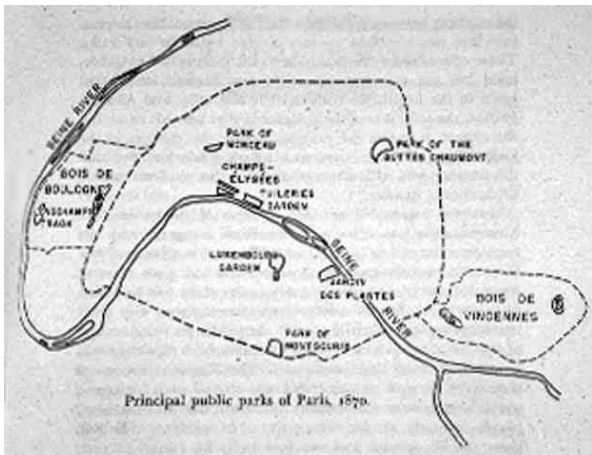


Réf. : Web

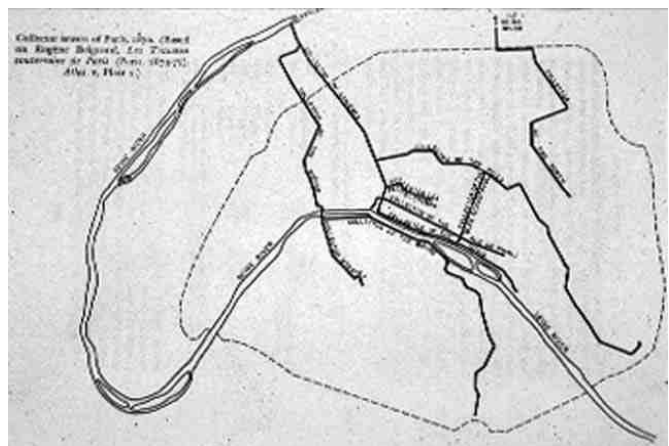
Les grandes tranchées diagonales d'Haussmann découpent à coup de hache un réseau ancien presque orthogonal

Les modes d'intervention : Le réseau des percées

Objectifs: - revaloriser les monuments en les isolant et les reliant visuellement les uns aux autres, - combattre l'insalubrité et la vétusté et - donner une image de modernité (Panerai et al., 1997).



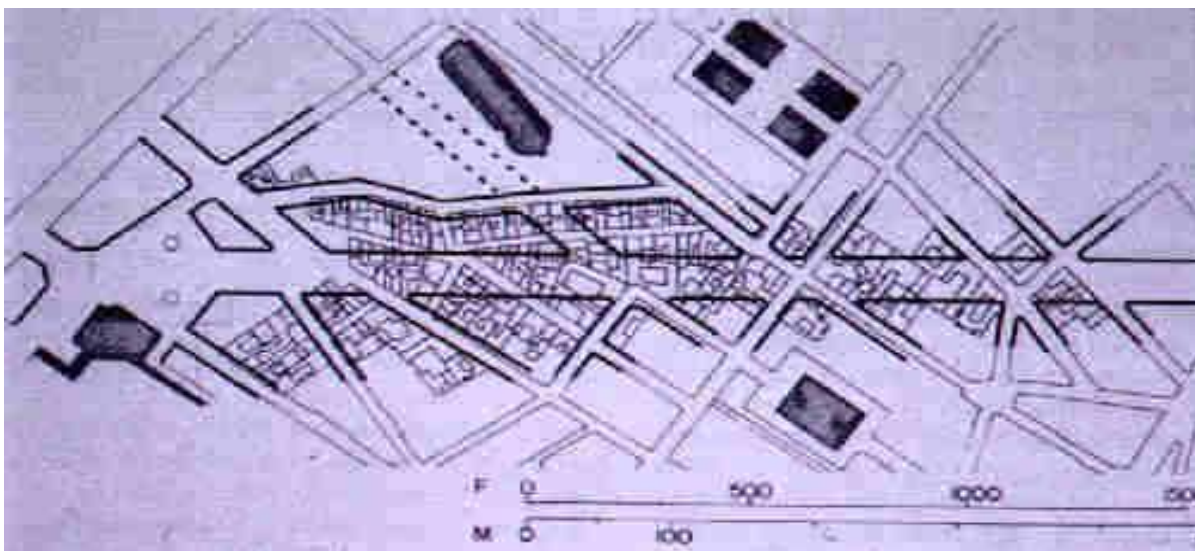
Principaux parcs de Paris



Principaux réseaux d'assainissement

Réf.:Web

Exemples de percement



Tracé du bd de l'Opéra

Réf.:Web



Paris : Rue des Moineaux en 1860

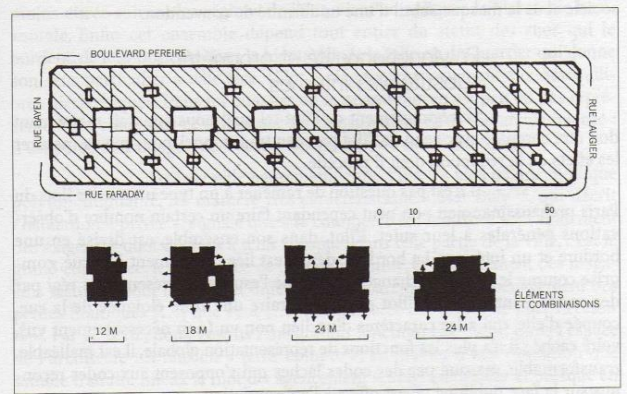
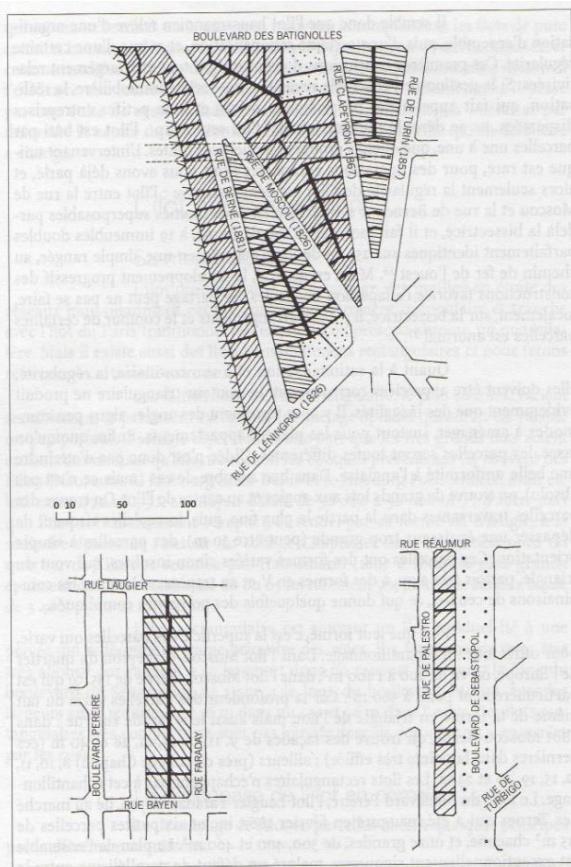


Avenue de l'Opéra aujourd'hui.

Les travaux font disparaître des quartiers populaires, pour donner une image « moderne » à une ville cosmopolite et commerçante.

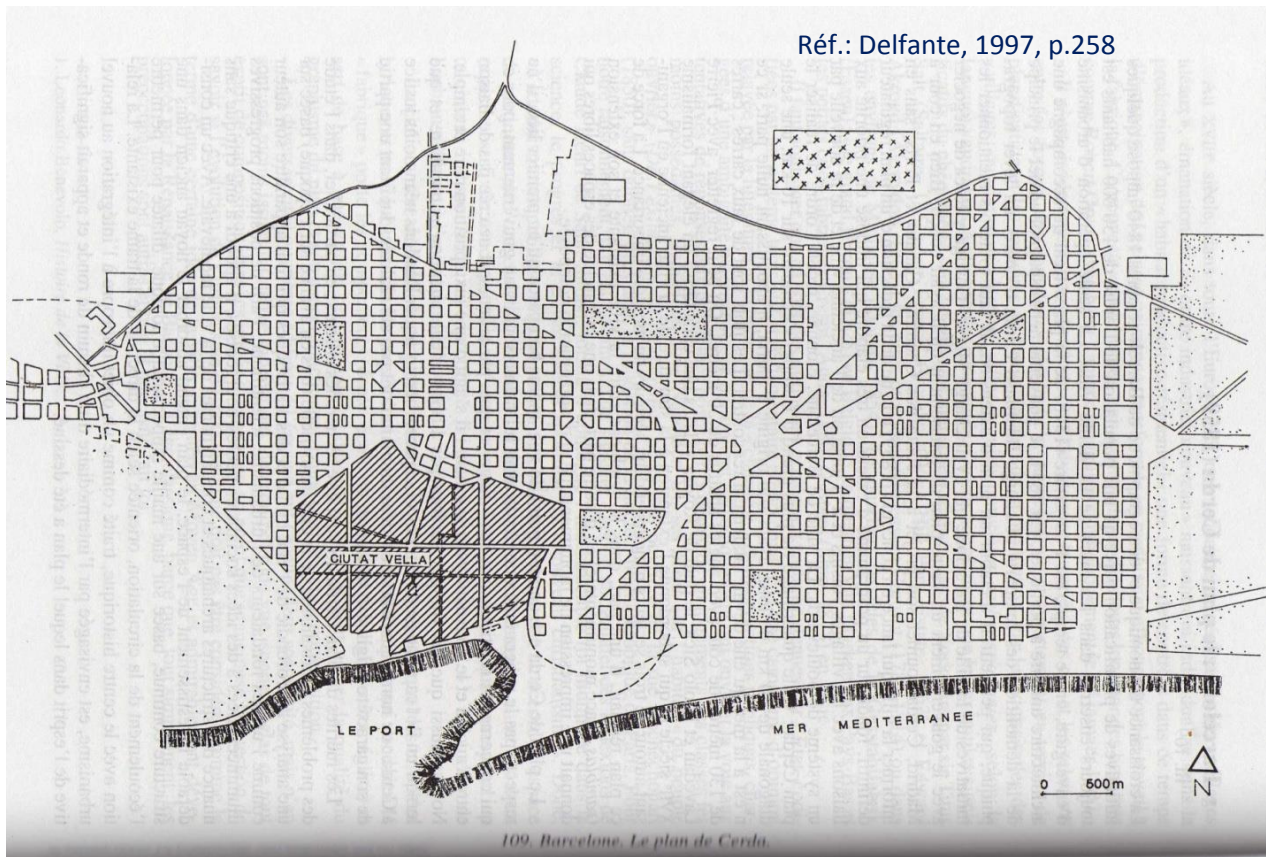
Réf : Panerai *et al.*, 1997

Ilot haussmannien: Découpage de l'îlot en parcelles



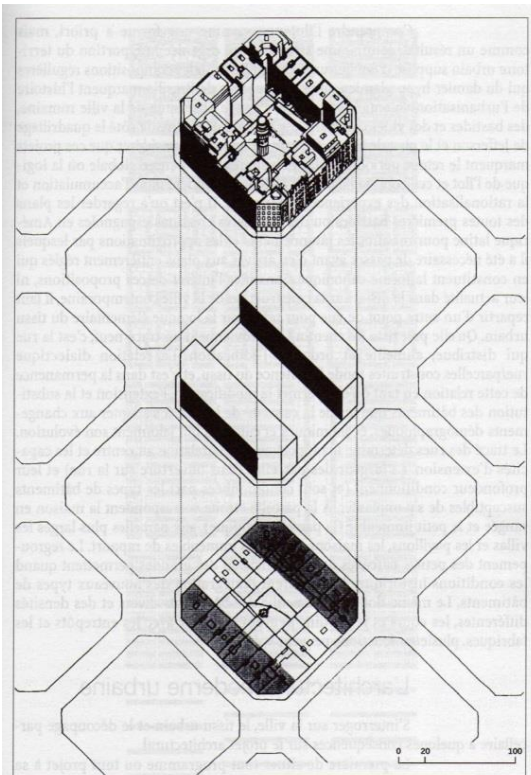
- Structure de l'îlot rectangulaire et composition des façades,
- Dispositions en L, U et en T donnent à l'îlot sa configuration rationnelle. Réf : Panerai *et al.*, 1980.

- Barcelone: le plan de Cerda (1859)



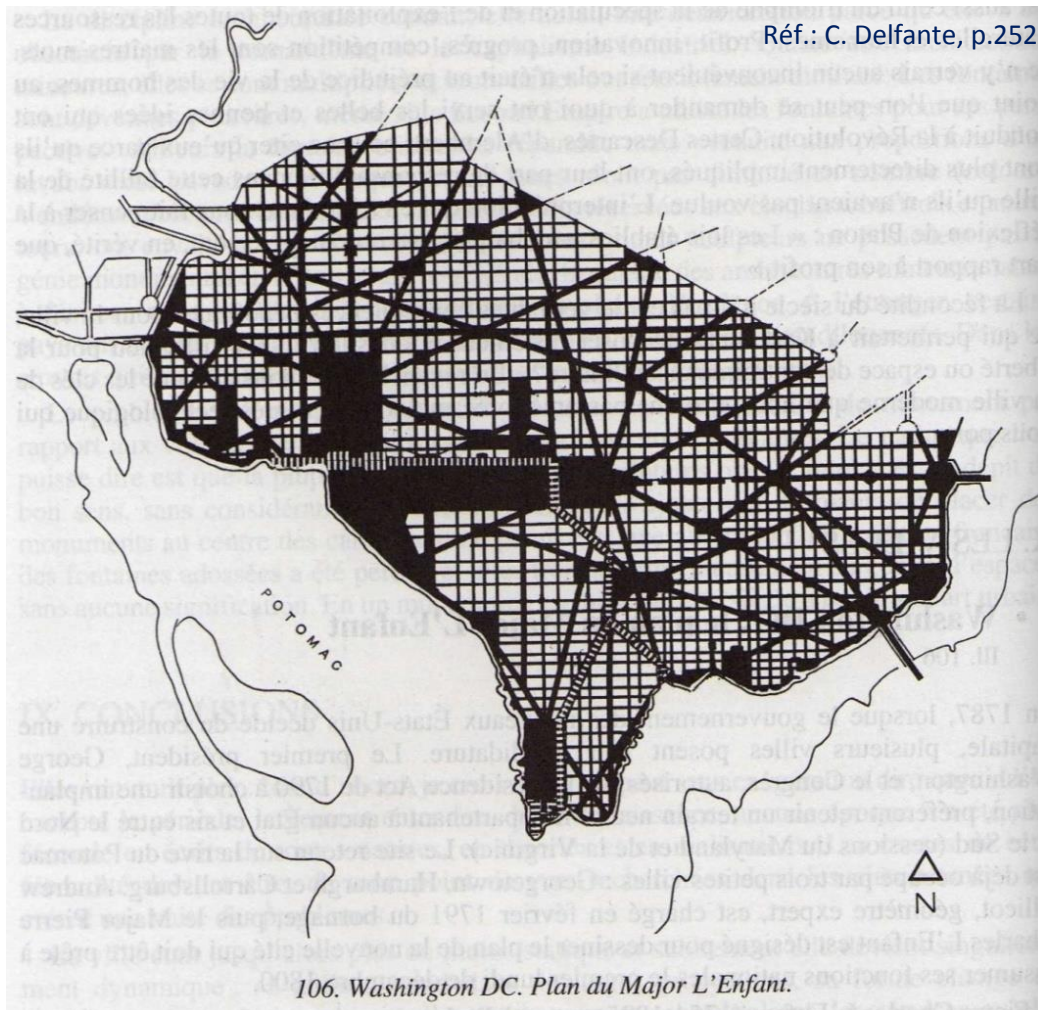
Le plan tire sa force principale de ce que la régularité de sa trame urbaine permet de lier la vieille ville aux villages voisins par un système de boulevards: vaste quadrillage et une avenue diagonale.

Ilot de Cerda : l'îlot comme élément de la grande quantité (Panerai *et al.*, 1997)



Réf. : Delfante, 1997



- Washington DC : plan du Major L'Enfant (influence européenne)

Le plan est basé sur une double échelle: **la grande échelle** – celle qui confère à la ville sa dimension de capital fédérale – est exprimée **par des diagonales** qui sont parfois orientées sur un monument; **la petite échelle** – **le système orthogonal** – constitue la structure de base de la ville.

La diagonale de *Pennsylvania avenue* est marquée à chaque extrémité par le Capitole (pouvoir législatif) et la Maison Blanche (pouvoir exécutif).

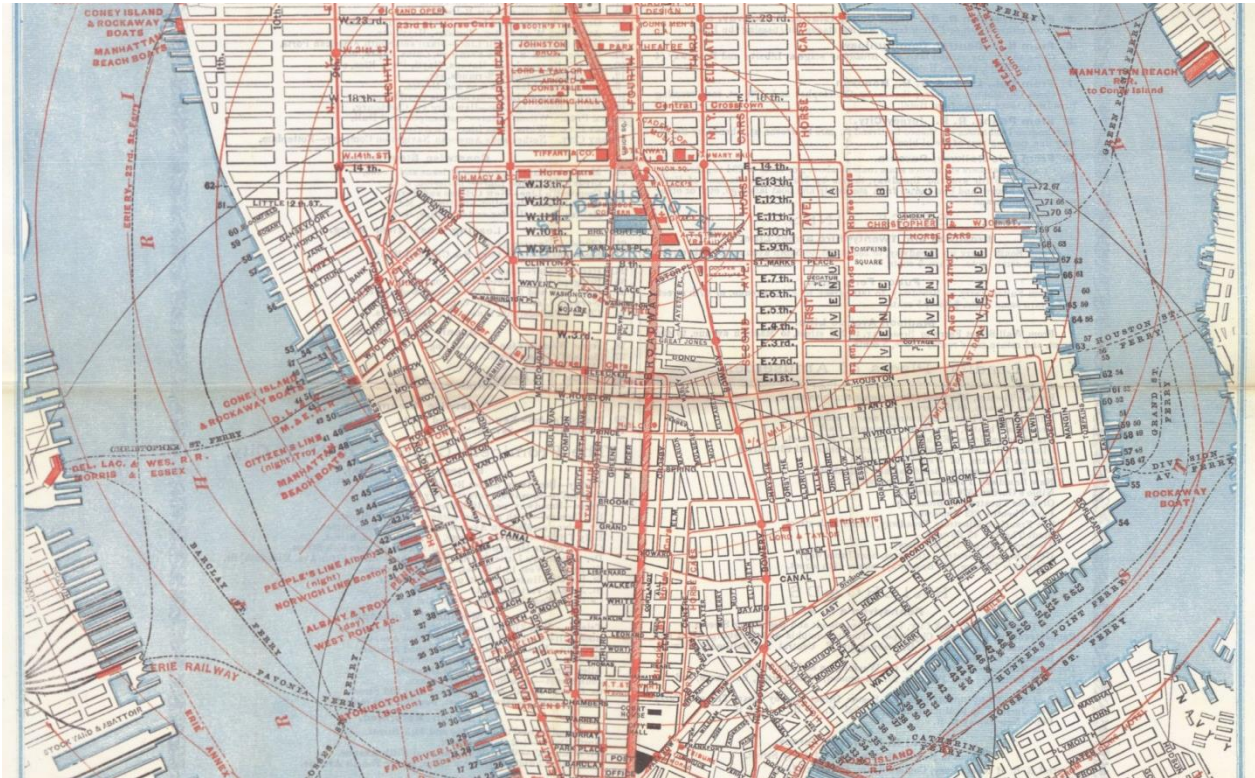


Pennsylvania avenue. Réf. Web



Vue panoramique de Washington DC. Réf. Web

New York : urbanisme en échiquier par excellence

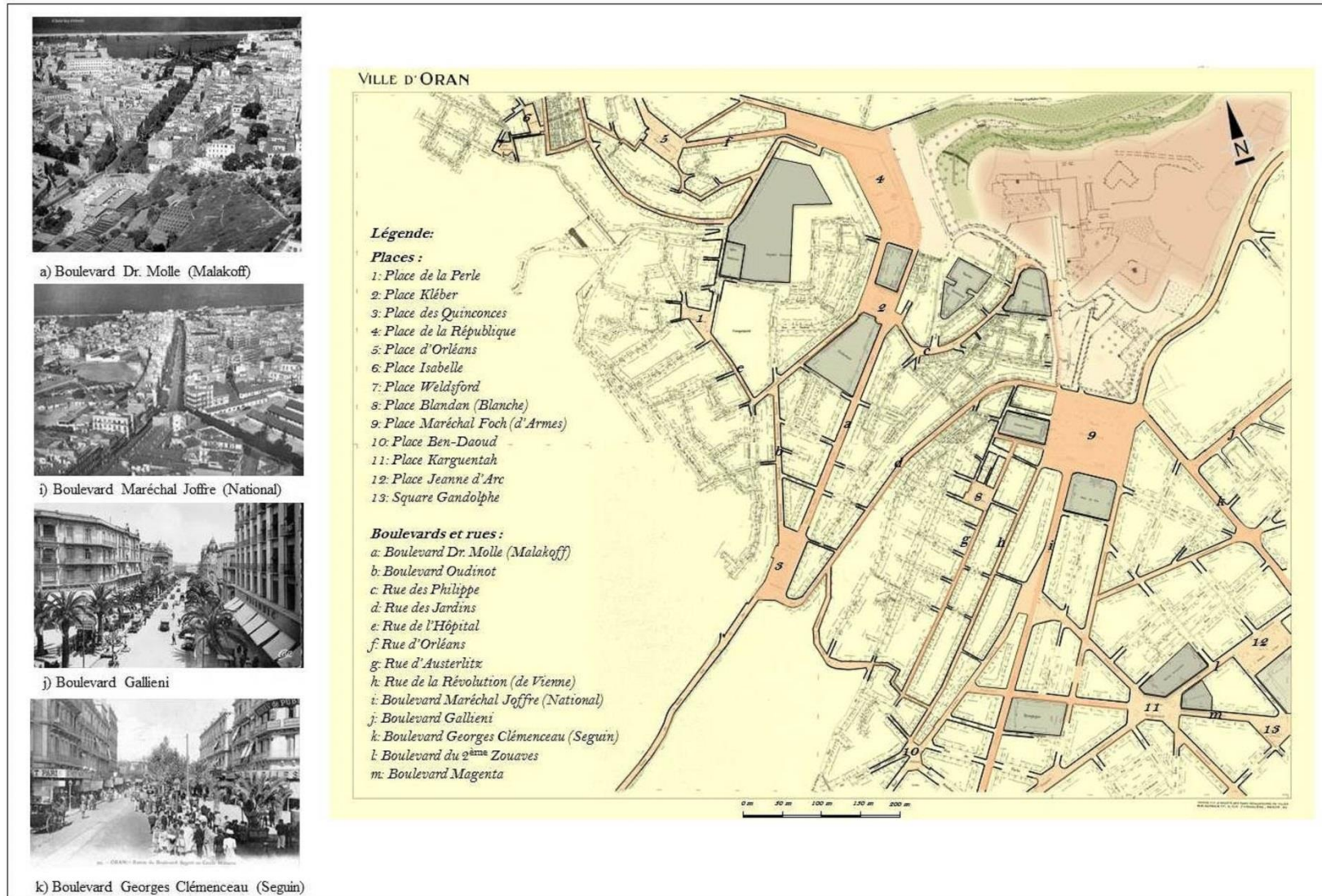


Plan et vue panoramique de New York. Réf. Web

Le contraste entre l'ordre du plan en deux dimensions et l'anarchie de la troisième se retrouve dans la plupart des villes américaines qui se sont développées à partir d'un plan strictement tramé sans qu'il y ait eu de gabarit imposé.

L'urbanisme colonial (Algérie) : urbanisme de lotissement et d'un réseau continu et hiérarchisé de rues et de places

Oran



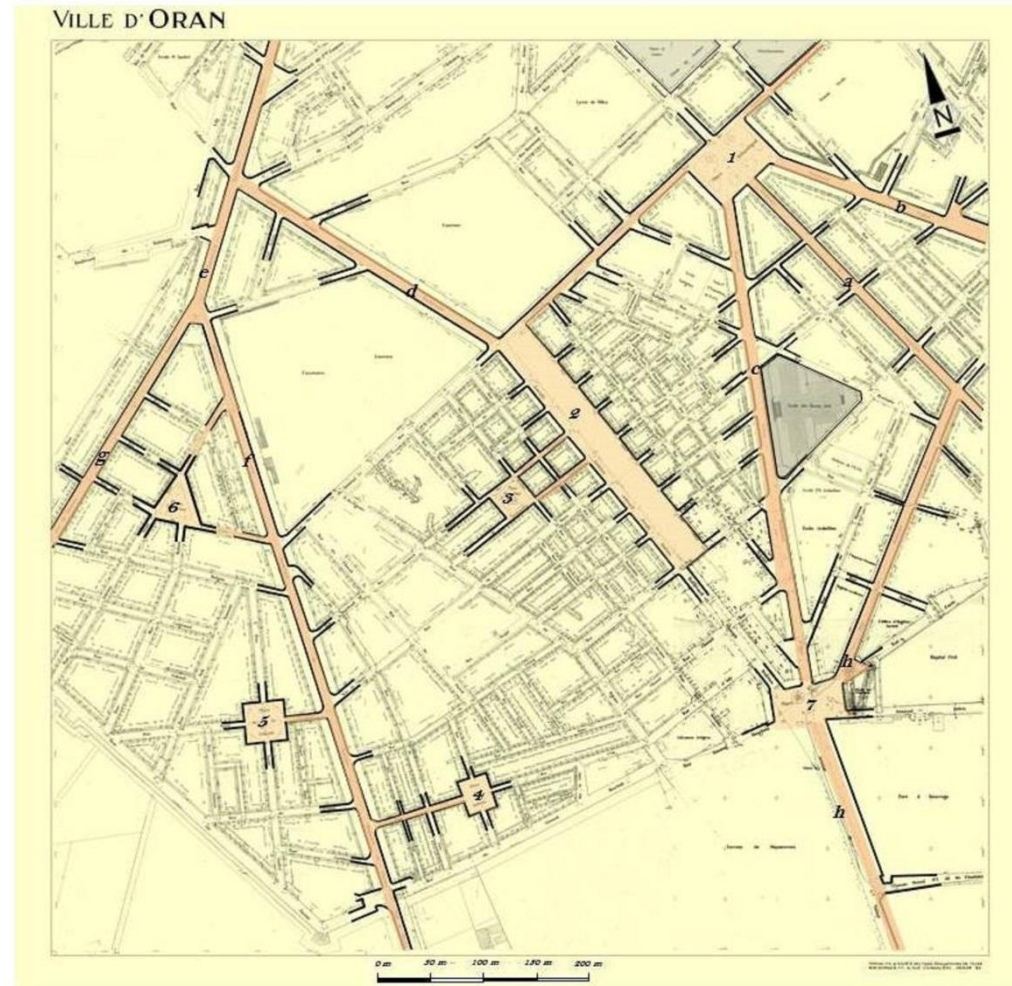
Oran : Tracés basés sur le grand dessin et la monumentalité. Boulevards jalonnés de places et d'édifices majeurs
 Fond de plan : plans cadastraux 1931-1936 Danger F. F. (Paris). Archives DUP Oran. Traitement et mise en forme: F. Kettaf (2019a)



1) Place Sébastopol



c) Boulevard d'Iéna



Légende:

Places :

- 1: Place Sébastopol
- 2: Esplanade Joseph Andrieu
- 3: Place Sidi Blal

- 4: Place Adélaïde
- 5: Place de la Liberté
- 6: Place Laurence
- 7: Place Dr. Roux

Boulevards et rues :

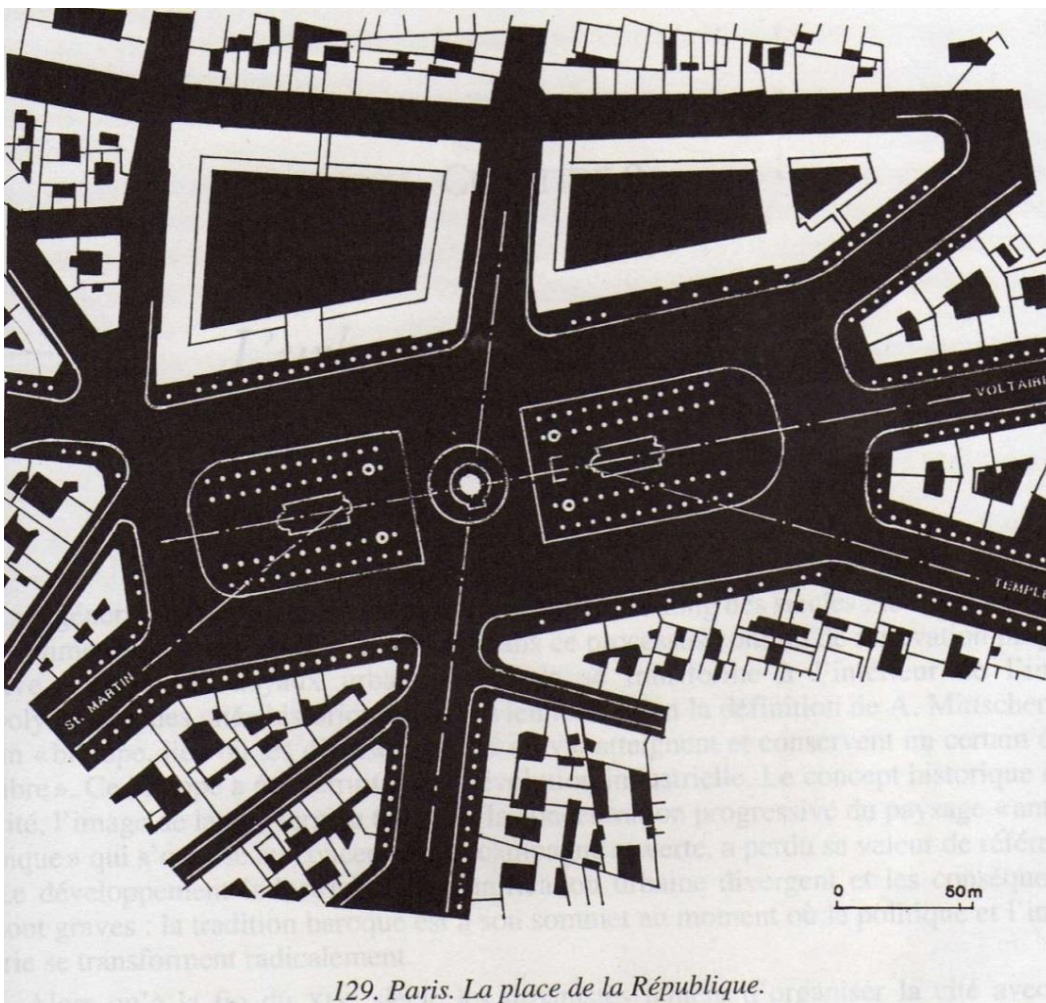
- a: Boulevard Sébastopol
- b: Boulevard Fulton
- c: Boulevard d'Iéna
- d: Boulevard Joseph Andrieu
- e: Boulevard Maréchal Joffre
- f: Boulevard de Mascara
- g: Rue de Tlemcen
- h: Avenue de Valmy

Tracés basés sur le grand dessin et la monumentalité : Boulevards jalonnés de places et d'édifices majeurs.
 Fond de plan : plans cadastraux 1931-1936 Danger F. F. (Paris). Archives DUP Oran. Traitement et mise en forme: F. Kettaf (2019a)

... Vers le déclin de l'art urbain

La révolution industrielle du XIX^e siècle a considérablement impacté l'organisation urbaine. La composition urbaine du XIXe reprend les grands thèmes classiques ou baroques mais l'écriture perd de sa vigueur esthétique. C'est le règne de l'urbanisme de lotissement et la perte de ce que constituait autrefois l'art urbain. Les villes du nord et sud de l'Amérique en sont des exemples significatifs de ce modèle urbain organisé systématiquement en échiquier sans considération du volume urbain en trois dimensions et des objets focaux. La trame orthogonale y est parfois ponctuée de places sans grands caractères.

Les places nouvellement créées, souvent simples résultantes de l'intersection des nouveaux boulevards tracés, sont plus fonctionnelles qu'esthétiques. Elles n'expriment plus les rapports délicats de relation entre espaces creux et espaces pleins comme ceux que nous livrent les villes du Moyen Âge et de la Renaissance. Elles se multiplient en places carrefours souvent marquées par un monument qui s'harmonise rarement avec l'environnement. Les relations spatiales entre la place et le construit alentour s'amenuisent peu à peu au profit de grands axes de circulation. C'est au XIX^e siècle qu'on associe les débuts du déclin de la place (Delfante, 1997 ; Giovannoni, 1998 ; Thiberge, 2002). C'est aussi au XIX^e que l'urbanisme moderne s'expatrie en faveur d'une deuxième vague de colonisation de l'Europe, mais cette fois, des pays du Sud et s'impose comme une règle majeure d'édification de villes et de villages coloniaux.



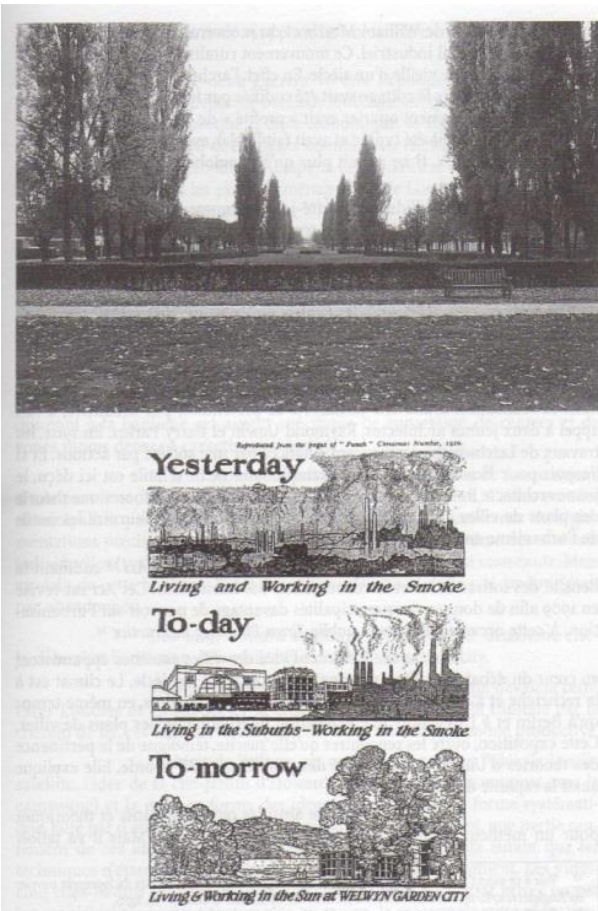
129. Paris. La place de la République.

Réf.: Delfante, p. 289

4- L'espace dans l'urbanisme contemporain (XX^e-XXI^e siècle)

La ville de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle devenait désuète et inconfortable. Elle n'arrivait plus à résoudre les problèmes liés au logement et aux conditions de vie des habitants. C'est alors que les problématiques développées au XX^e se sont recentrées sur la **question hygiéniste : la circulation, l'ensoleillement et l'aération du logement**. Les critiques étaient plus sociales que formelles. Mais ce qui caractérise cette période c'est bien l'apogée du Mouvement moderne qui procède en faveur d'un fonctionnalisme et d'un modernisme volontariste. En s'éloignant des préoccupations de la forme de la ville, les projets devaient se faire hors de la ville comme illustre bien le projet des cités jardins développé par les utopistes du XIX^e siècle d'Owen, d'Howard, et la première réalisation marquante de Raymond Unwin et Barry Parker. Le nouveau concept de ville comme un jardin aura des retombées significatives pour le XX^e siècle (Tribillon, 2002 ; Panerai et al., 1997). Mais c'est l'urbanisme des grands ensembles qui illustre le rejet de l'espace urbain traditionnel et la désintégration de la rue et de l'îlot.

- Les cités jardins (Londres) 1905-1925



1904 : Letchworth, première cité-jardin construite sur le modèle d'Howard, et première réalisation marquante de Raymond Unwin et Barry Parker.

Unwin dicte des règles précises :

Structure globale claire, faite de centres denses et facilement repérables, de quartiers différenciés morphologiquement, limite et barrière à la croissance de la ville, axe, point fort (exceptionnel : entrée), structure locale plus pittoresque, reprenant à ce niveau des idées de Camillo Sitte.

Réf : Panerai et al., 1997

Le close et ses particularités

L'un des outils important d'Unwin est le close, un fragment particulier de la mise en forme de la cité jardin. On passe du close extrêmement fermé à celui plus complexe, à la limite de la rue et de l'impasse. Le close introduit une nouvelle hiérarchie par rapport au tissu traditionnel. Le recul que prend l'espace de devant est fondamental: le **close est autonome**.

L'îlot est la combinaison de parcelles individuelles et de closes. Une combinaison qui respecte la différenciation public/privé. Le close formalise la **privatisation de l'espace qui suit la privatisation des modes de vie**.

Le close.

Réf : Panerai *et al.*, 1980

Hamstead Garden (plan de 1909) : Asmun place : plan et coupe schématique montrant une opposition entre le devant (public) et l'arrière (privé). R. Unwin: le rôle des vues dans la formation du close

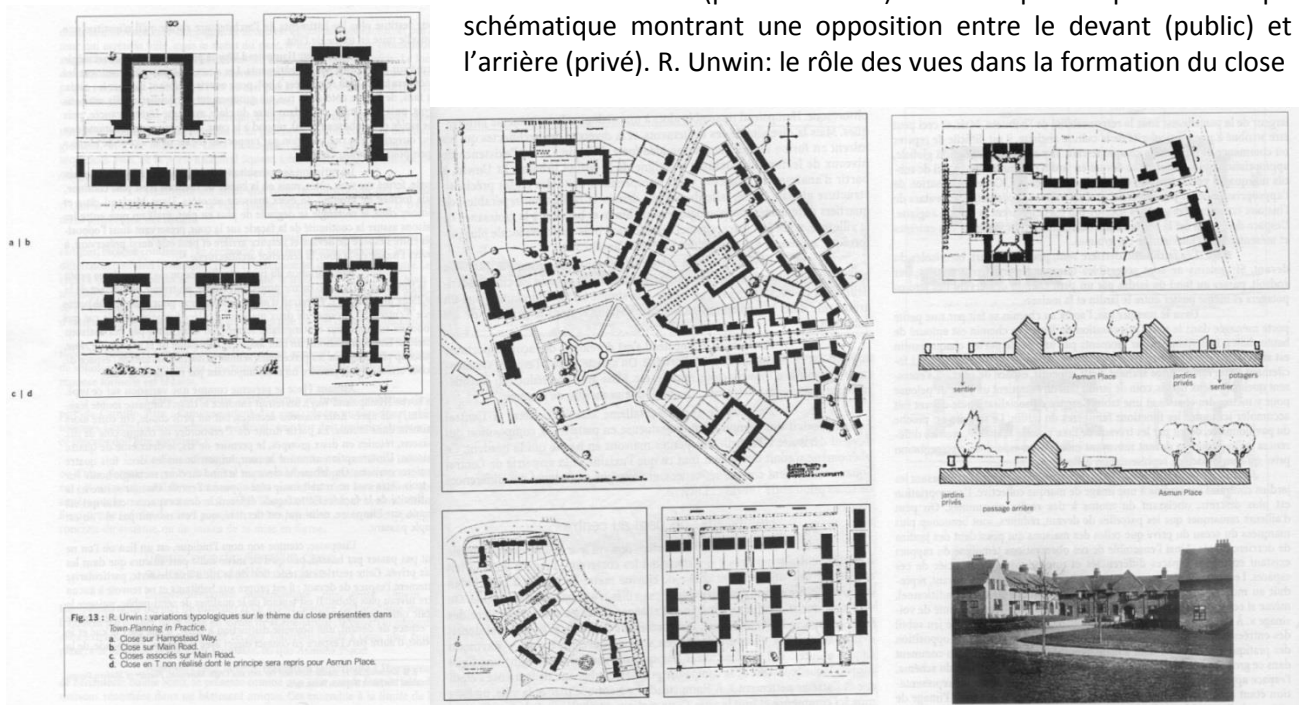


Fig. 13 : R. Unwin : variations typologiques sur le thème du close présentées dans *Town-Planning in Practice*.
 a. Close sur Hampstead Way.
 b. Close sur Main Road.
 c. Closes accolés sur Main Road.
 d. Close en T non réalisé dont le principe sera repris pour Asmun Place.

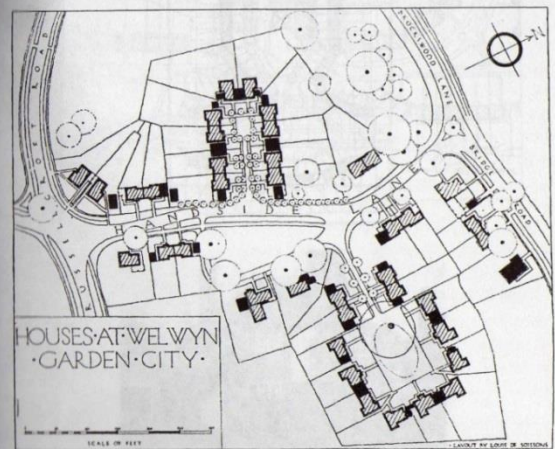
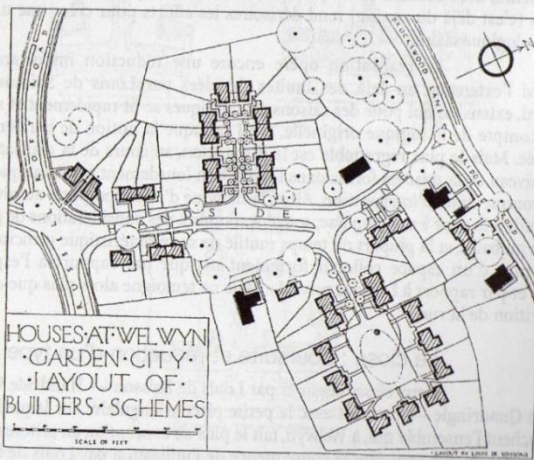


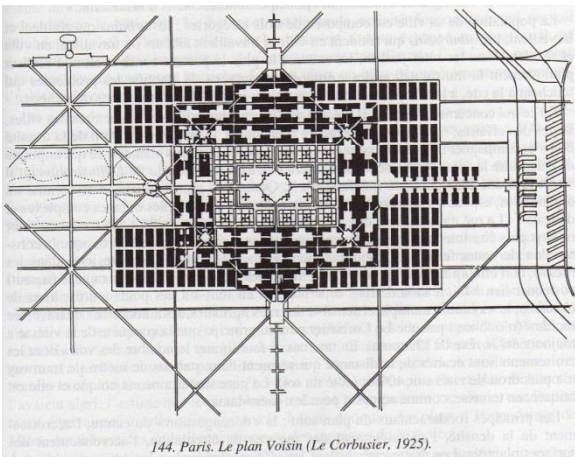
Fig. 17 : Welwyn Garden City : the Quadrangle et Handside'walk.
 a. The Quadrangle, vue intérieure du close.
 b. Plan initial.

c. Schéma de l'état en 1975 mettant en évidence les additions. La construction, entre les maisons, de garages, d'appentis ou de murs (en noir) restitue la continuité de la clôture entre l'espace du close et les jardins arrière.

Cité Jardin de Welwyn: plan initial et évolution. Réf : Panerai *et al.*, 1997

4-1 Rejet de l'espace urbain traditionnel et désintégration de la rue et de l'îlot

La ville du XX^e siècle est en complète opposition avec le système urbain antérieur. Philippe Panerai *et al.* (1997) écrivent que « de même que les villes idéales de la Renaissance exprimaient le refus de l'ordre urbain du Moyen Âge, appelé désordre, la « Cité radieuse » exprime le refus de la ville » (p. 139). En ce sens, les nouveaux principes du mouvement moderne pour la ville idéale qui se déclinent en **quatre fonctions séparées – habiter, travailler, se divertir et circuler** – rejettent l'espace urbain traditionnel en tant qu'« espace creux » multifonctionnel porteur de vie urbaine. L'articulation îlot – rue – place que constitue le tissu urbain depuis l'antiquité, s'altère au détriment du bâtiment-objet isolé dans l'espace dont l'unité d'habitation constitue l'élément majeur. Le langage architectural et formel se simplifie et se répète grâce à l'apport technologique en matière de matériaux et de système constructif qu'est la préfabrication. Cet urbanisme moderne qui se veut « un urbanisme du peuple » ne sert plus le prince. Il travaille pour le commun, pour le citoyen ordinaire, précise Tribillon (2002). Ainsi la place en tant qu'espace de représentation du pouvoir n'a plus raison d'être. Elle se transforme au profit de vastes espaces ouverts récréatifs pour le plus grand nombre. Cette pensée se concrétisera avec vigueur après la Deuxième Guerre mondiale quand le besoin en logements devient important. Les villes nouvelles et les grands ensembles sont, comme le dit bien T. Paquot (2009), les « sinistres avatars » de la ville du XX^e siècle.

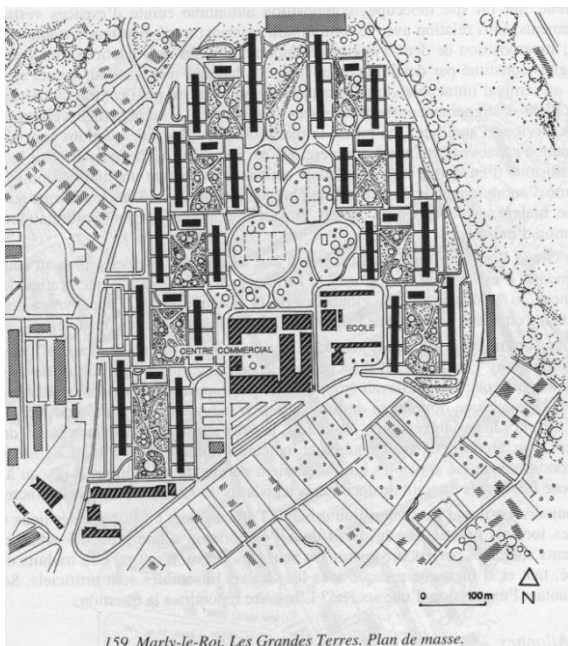


144. Paris. Le plan Voisin (Le Corbusier, 1925).



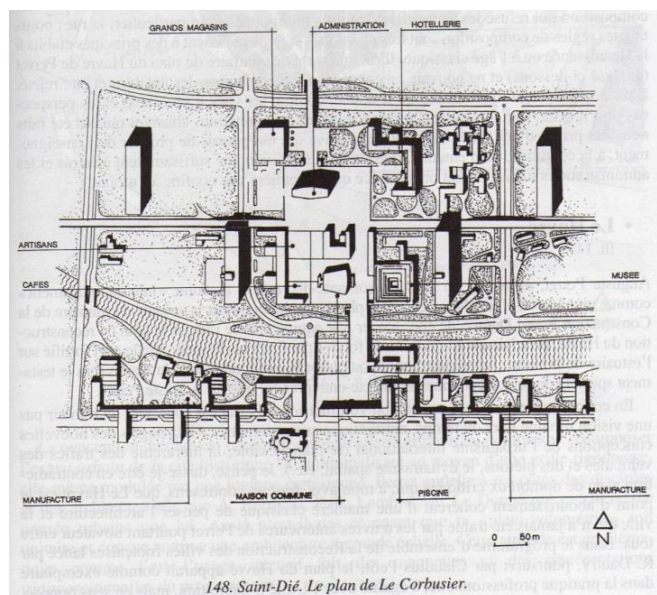
Le plan voisin (Le Corbusier, 1925) envisage la démolition du centre de Paris aux multiples projets de « Cité radieuse » abstraitement implantés.

Les Grands Ensembles (1940-1960)



159. Marly-le-Roi. Les Grandes Terres. Plan de masse.

Réf.: Delfante, 1997, p. 365, 341



148. Saint-Dié. Le plan de Le Corbusier.

Quelques principes majeurs de la Charte d'urbanisme moderne édictés par les CIAM (congrès internationaux d'architecture moderne). In : Charte d'Athènes (Le Corbusier, 1957) :

- Refus de prendre en compte toute contrainte spécifique d'implantation. C'est le règne du « standard ».
- Ségrégation des différentes fonctions : **habiter, travailler, se divertir et circuler**, qui résulte d'un **zoning**.
- Séparation des usages de la voirie.
- Interdiction de coller les habitations au trottoir qui résulte de la disparition de la rue...

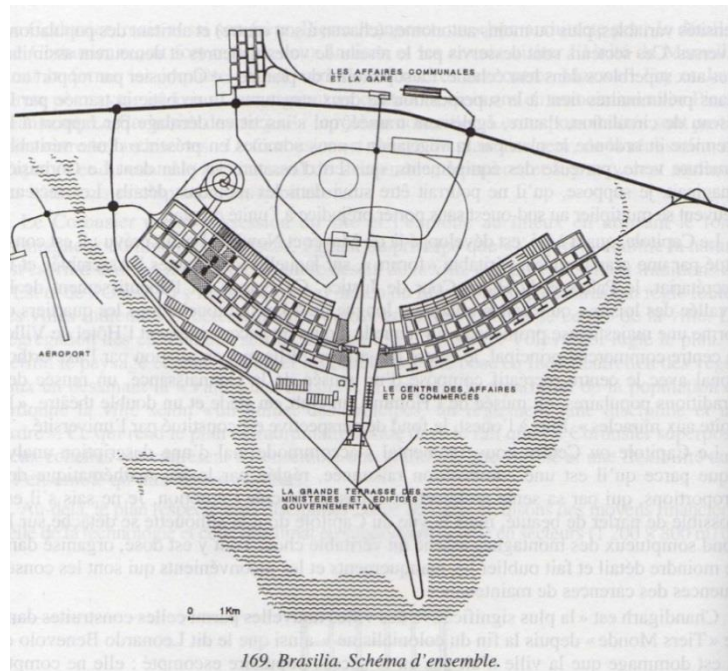
Un Grand ensemble : Oran(1980)



ZHUN USTO.

Photo : Kettaf (juin 2011)

Les nouvelles villes : Brasilia comme exemple



169. Brasilia. Schéma d'ensemble.

Brasilia

Réf.: Delfante, 1997

L'urbanisme des régimes totalitaires

Tentative irraisonnée d'application de l'art et de la grande composition urbaine. **Rome de Mussolini**



Réf. Web

La prolongation en une voie pseudo-haussmannienne de l'axe de la place St pierre, prouve à l'évidence la méconnaissance par le régime fasciste des lois élémentaires de l'art et de la composition urbaine. Le contraste entre les tissus anciens qui l'entouraient et la colonnade du Bernin, l'opposition entre un tissu dense et un grand espace baroque, ont été systématiquement nié au profit d'une perspective à prétention monumentale. « *Un système néoclassique de simples blocs décorés de motifs folkloriques* » écrit Gio Ponti (Delfante, 1997).

4-2 Crise urbaine et reconnaissance de l'îlot comme entité urbaine

L'espace ouvert va se révéler problématique dès lors qu'il ne constitue pas, de par son échelle et sa composition formelle, un espace viable pour les pratiques sociales. Plusieurs théoriciens soutiennent l'idée que l'espace urbain traditionnel est vécu comme espace public, car il se présente comme suffisamment clos et engendre « du fait même de ses dimensions, une échelle du bâti en rapport avec ses usages multiples » (Thiberge, 2002, p. 141)³. Ce concept d'enclos disparaît au profit du principe de l'espace ouvert et libre de l'urbanisme moderne. Cet espace ouvert est devenu un *no man's land* pour ses habitants. Un espace vide de sens. Réduit à la fonction de desserte, il ne constitue plus une composante fondamentale de la fabrique de la ville, rétorquent farouchement tous les antagonistes de l'urbanisme moderne.

La dégradation des nouveaux espaces construits et la pauvreté des paysages urbains de la ville fonctionnelle provoquent de multiples réactions et une nouvelle réflexion chez les théoriciens pour des espaces plus sensibles. Le concept d'espace public comme élément constitutif de la structure urbaine et du fondement de la ville réapparaît, depuis les années 1970, comme inéluctable. La nature et la consistance de l'espace urbain deviennent des préoccupations majeures des différents acteurs de la ville. En prenant compte des faits sociaux, architectes et urbanistes sont appelés à dépasser les aspects fonctionnels, techniques ou économiques pour insérer avec justesse leurs propositions à la texture de la ville (AA, 1980). « La ville n'est pas seulement un décor ou une marchandise », elle est, comme l'écrit Lévi-Strauss, « la chose humaine par excellence » rappelle Marianne Brausch (1980, p. 7).

Invention de nouveaux lieux publics et retour de l'art urbain

Si le retour à la rue-corridor en tant qu'élément structurant de l'espace urbain constitue aujourd'hui la seule alternative viable à l'héritage dogmatique du mouvement moderne, le retour à la place publique d'ostentation et de décor comme celle produite au temps des Lumières n'est pas cependant l'apanage de toutes les écoles de pensée actuelles.

Ceux qui préconisent le retour de la place publique au canon classique de la ville sont ceux qui appartiennent au courant de pensée rationaliste que Charles Jencks (1991) désigne comme le « post-modernisme » ou « classicisme nouveau » qui se définit par un traitement libre du vocabulaire de la tradition. C. Jencks explique que ce mouvement « a émergé en partie grâce au fait que ses représentants ont découvert la nécessité – le fait, que si les archétypes et les universels sont incontournables, autant les articuler ou les transformer en un art conscient de la représentation » (1991, p. 41). Porté principalement par les Anglo-saxons dont le prince Charles est le fervent défenseur, le post-modernisme a pour règle privilégiée le retour du centre absent. Beaucoup s'en servent pour créer un plan centré autour d'une ou plusieurs places qui montrent clairement leur désir d'espace communautaire. Les architectes Robert et Léon Krier le pratiquent à partir des années 1970, particulièrement en Allemagne, et se consacrent à la typologie pour recréer la complexité des villes du passé. Ricardo Bofill l'aborde explicitement dans les années 1980 dans son projet du quartier d'Antigone à Montpellier et puise ses référents dans le répertoire de l'urbanisme classique, afin de reconstituer des places à l'image de celles qui correspondaient autrefois aux places royales. Cependant, pour bon nombre de théoriciens et praticiens, cette pratique reste fantaisiste et désuète au regard des besoins toujours changeants de la société contemporaine.

Toujours à la recherche de l'espace du « vivre ensemble », d'autres architectes et urbanistes apportent des solutions plus en accord aux nouveaux modes de vie. En ce sens, certains favorisent plutôt l'ouverture des cœurs d'îlots, d'autres préfèrent la création d'esplanades, de promenades ou

³ Camillio Sitte, Paul Zucker, Frédéric Gibberd, pour ne citer que ceux-ci, sont les principaux auteurs qui développent le concept de « l'enclos ». Ce concept sera expliqué ultérieurement.

mails plantés ; la liste n'étant pas exhaustive. Mais c'est les nouveaux parvis au pied des équipements publics majeurs qui constituent le prototype très en vogue de la place publique contemporaine (Gurruchaga, 2007 ; Maire-Moetwill (le), 2007), sans doute le modèle du parvis d'églises ou de l'Hôtel de Ville a-t-il joué son rôle. Mais une référence stylistique directe des *plazas* aux pieds des tours de Manhattan est aussi possible. Et les exemples de ce type d'espaces sont nombreux : la piazza du Centre Pompidou, l'esplanade de la Défense de Paris, l'esplanade de Riad el Feth d'Alger, le parvis de la Bibliothèque Nationale de France, la *plaza* du musée d'art contemporain de Barcelone ou de Bilbao, ou encore l'esplanade de la Grande Mosquée Hassan II de Casablanca, etc. Ce sont des exemples notoires de ces espaces urbains modernes voués à la monumentalité, et de leur diffusion, au-delà des aires culturelles, y compris dans le monde arabe.

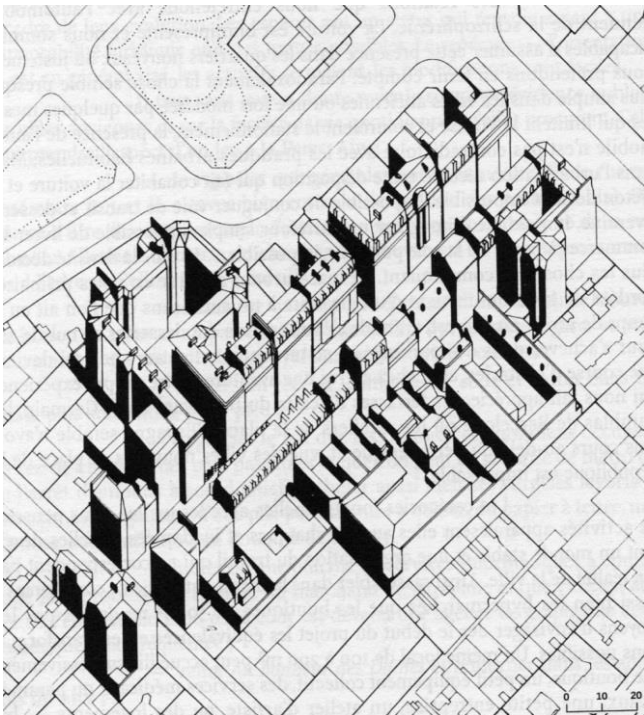
Invention d'une nouvelle démarche: le projet urbain contemporain

Quand bien même les projets urbanistiques ne sont pas toujours concluants en termes de qualité urbaine, tous témoignent cependant de la volonté de réinventer de nouveaux espaces urbains susceptibles de restaurer la vie urbaine. C'est au projet urbain qu'on affine cette nouvelle pensée sur le binôme forme urbaine et l'espace public qui s'intègre dans une démarche de réflexion globale sur la ville où il devient l'élément fédérateur. Partie de Bologne à la fin des années 1960, la notion du projet urbain est parvenue en France depuis les années 1980 pour mettre fin à un urbanisme empreint d'une planification spatiale profondément fonctionnaliste et technocratique et asseoir une approche plus respectueuse aux spécificités de la ville et plus ouverte aux débats et aux négociations (Carrière, 2001 ; Avitabile, 2005 ; Masboungi, 2008 ; Ingallina, 2013 ; Pinson, 2009).

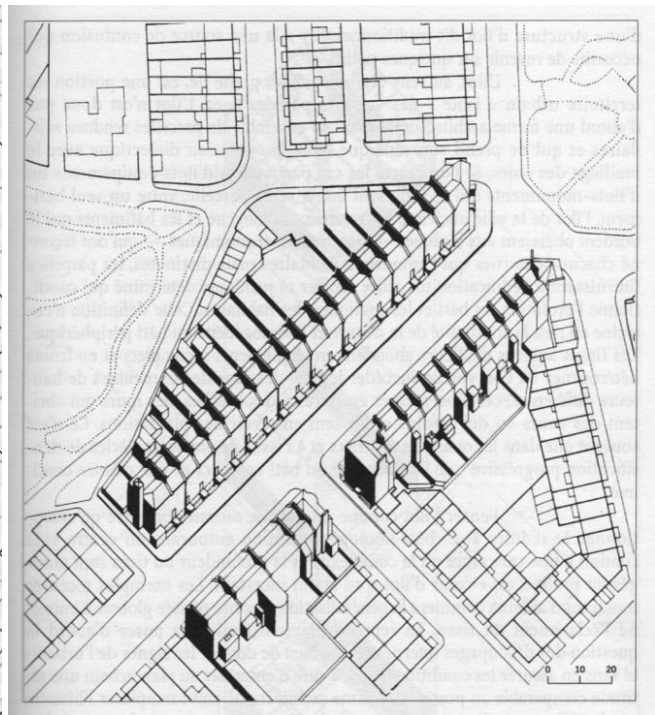
Le projet urbain suggère non seulement de requalifier les espaces publics pour recréer du lien social, mais aussi de rétablir le travail de l'urbaniste, de l'architecte dans une conjoncture profondément mondialisée où la concurrence entre les entreprises, entre les villes devient le leitmotiv de développement des territoires urbains (Ingallina, 2013 ; Masboungi, 2008 ; Avitabile, 2005 ; Carrière, 2001). C'est dans ce contexte que la réalisation d'édifices majeurs mis en valeur par des parvis, des esplanades ou des places, comme indiqué ci-dessus, est devenue une pratique très répandue de revalorisation urbaine. Ce sont des projets iconiques, souvent portés par de grandes stars de l'architecture, qui servent d'outil de marketing urbain et territorial. C'est ce qui fait dire à Ariella Masboungi (2008) que la requalification urbaine par l'espace public et l'équipement culturel a constitué un véritable « levier de régénération économique et sociale » de nombreuses villes européennes à partir des années 2000. Cette pratique du projet urbain a eu une influence appréciable sur la rive sud et notamment sur les villes maghrébines, marocaines en tête. Beaucoup de projets urbains sont, cependant, plus annoncés que réalisés (Carrière, 2001 ; Barthel, 2006 ; Cattedra, 2010). Par ailleurs, si au Maroc et quelque peu en Tunisie, la démarche du projet urbain semble s'appuyer sur une forme de requalification des espaces de la ville, en Algérie, en revanche, elle demeure peu présente dès lors que les pratiques urbanistiques sont encore imprégnées par une planification technocratique et fonctionnaliste dans laquelle la production de logements reste l'épine dorsale dans la fabrique des espaces de la ville.

Principes de l'Urbanisme contemporain (à partir de la fin des années 1970)

Construire la ville: Retour à la ville et à ses concepts inhérents: rue, îlot et découpage parcellaire, bâtiments/fonctions, et à la pratique de la composition urbaine et de l'art urbain.



La rue comme élément fondateur du tissu



Relation rue-parcelles fonde l'existence du tissu

Réf : Panerai *et al.*, 1997



PARIS XIIIe - ZAC PARIS RIVE GAUCHE, SECTEUR TOLBIAC, ÎLOTS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE FRANCE
A partir de 1989
Roland Schweitzer, architecte coordonnateur

Projet urbain contemporain Rive-gauche- Tolbiac- Paris

Conclusion : l'espace urbain dans la ville

Dans cette lecture rétrospective de l'espace urbain et de ses modèles et ses types inhérents, un long chemin a été donc parcouru entre l'élargissement des voies et les usages contemporains. Dans la ville occidentale, l'espace urbain se caractérise par la combinaison de rues et de places pour composer un tissu urbain de fond serré et hiérarchisé. La place a toujours incarné la représentation du pouvoir (du Prince, de la Monarchie, du politique). En ce sens, elle a eu une fonction éminemment élitiste et se donne ainsi à voir par sa forme, son architecture et son décor. Partant de là jusqu'au XIX^e siècle, avant l'avènement de l'urbanisme moderne qui s'est répandu un peu partout dans le monde, les villes de l'Occident européen et les villes de l'Orient musulman ont connu des trajectoires bien différentes en matière de formes d'espaces urbains et de leurs pratiques.

En Europe, l'espace semble suivre son chemin vers un espace de rassemblement incarné par l'agora, puis vers un espace d'ostentation et de loisir aux pieds de temples et édifices publics, que représente le forum de l'urbanisme romain. Ensuite, les espaces commencent à se multiplier en faveur d'une séparation du pouvoir religieux et du pouvoir civil dans le Moyen Âge, pour revêtir d'un espace d'exaltation et de décor qui symbolise la Monarchie absolue dans la Renaissance. Ici, l'espace et notamment la place atteindra son apogée en matière de forme rigoureusement géométrique, de composition grandiose et d'architecture monumentale. Puis, avec la révolution industrielle, l'espace a tendance à devenir fonctionnelle et se diversifie en fonction du rôle qu'on lui assigne dans l'espace urbain, pour disparaître peu à peu au profit de grands espaces libres de la ville moderne qui se veut sociale et égalitaire. Enfin, après un long temps d'abandon, il renaît à la faveur d'un espace urbain accessible à tous pour retisser le lien social en crise. Cet espace reconquis semble exprimer l'articulation de la tradition classique avec certaines idées fondatrices du modernisme qui a fourni une pluralité d'approches à la fabrication de nouveaux espaces plus adaptés aux conditions actuelles de l'homme libre qui aspire à des espaces plus agréables à vivre. Ainsi, l'intervention sur l'espace de la ville se traduit par le retour en force de la rue et de l'art urbain incarné par la place qui reconquiert les toponymes d'autrefois : place, parvis, esplanade...

Dans le monde arabo-musulman, l'espace n'a évidemment pas eu la même destinée. Si la rue constitue un espace similaire aux deux mondes (occidental et oriental), le chemin parcouru de la place semble être interrompu depuis l'espace sacré des temples antiques. Il n'y a pas eu de véritables places au sens occidental du terme. Si l'espace de la ville médiévale européenne a évolué vers la séparation des pouvoirs – religieux, politique, commercial – qui s'expriment par des formes spatiales typiques de l'espace urbain où la notion de la propriété commune ou collective est fortement présente et représentée architecturalement, l'espace de ville médiévale arabe est diamétralement opposé à celui de la ville européenne. Il s'illustre plutôt par la prégnance du seul pouvoir religieux et s'appuie sur la primauté de la propriété privée sur la propriété collective. Les seuls espaces qui se donnent à voir par leur monumentalité et leurs expressions architecturales sont soit ceux du prince, soit du religieux. Les autres espaces de représentation se sont inversés et s'expriment plutôt dans le domaine privé. C'est par les colonisations du XIX^e siècle que les espaces à l'occidentale furent introduits dans les villes arabes et d'Afrique du Nord ; ils sont devenus la règle de la fabrique urbaine. En Algérie, le modèle colonial appliqué s'appuie principalement sur un urbanisme de lotissement qui précède le peuplement. Cette période est aussi marquée par les grands travaux de modernisation des villes européennes et par l'importante entreprise urbanistique haussmannienne. Les villes sont ainsi tracées suivant une structure urbaine orthogonale percée de places et squares et tempérée parfois, selon le relief, par des diagonales. Au XX^e siècle, le modèle colonial adopte les règles de l'urbanisme fonctionnaliste du Mouvement moderne qui s'illustre par la construction de grands ensembles et rompt avec les espaces urbains traditionnels. Cet urbanisme colonial fonctionnaliste imprègne, jusqu'à aujourd'hui encore, l'urbanisme qui s'est poursuivi après l'Indépendance.

Partie 2 : PROJET ET COMPOSITION URBAINE

1- Projet urbain : une nouvelle « démarche stratégique » (in : F. Kettaf, 2019 a, b)

L'avènement du projet urbain constitue un apport important dans le champ de l'aménagement urbain des villes. La notion du projet urbain ne comporte pas uniquement une dimension spatiale, elle revêt, telle qu'énoncée par Ariella Masboungi, « un jeu entre la stratégie et le dessin – entendez dessin et dessein » (2008, p. 126) qui implique une démarche stratégique qui est évolutive dans son interprétation spatiale et qui porte la question épineuse de la gouvernance. Plus globalement, cette notion s'illustre « à la fois comme courant de pensée et comme culture de l'action urbaine » (Avitabile, 2005 p. 7). Son acception est, en effet, beaucoup plus large; c'est ce qu'il lui vaut d'ailleurs une utilisation souvent abusive du terme par les uns et par les autres. À ce propos, Ingallina (2013) souligne la double dénomination de « projet » et de « l'urbain » qui rend la notion particulièrement floue. Si les architectes l'abordent dans sa dimension formelle au sens d'un dessin d'architecture à grande échelle, les chercheurs des sciences sociales et d'autres disciplines l'emploient dans sa dimension plus large, celle de l'urbain qui renvoie à des compétences multiples et pas uniquement à des considérations d'organisation spatiale (Ingallina, 2013). Et c'est pourquoi le projet urbain demeure toujours au cœur des débats quant à la pertinence de ses échelles, l'efficacité de ses méthodes et la nature de son contenu.

Au regard de la complexité toujours grandissante des enjeux urbains, c'est, en effet, en termes de stratégie que se situe le projet urbain, car « les villes ont de plus en plus de responsabilités, de plus en plus d'exigences du point de vue des citoyens, mais de moins en moins de pouvoirs financiers pour y faire face » (Prost, 2009, p. 9). Mais pas seulement. Dans une telle vision, les villes veulent aussi compter dans le concert des métropoles, que ce soit au niveau régional, national, méditerranéen ou mondial. Il s'agit d'une stratégie qui s'appuie sur les valeurs du territoire et sur les capacités à les promouvoir, tout en répondant aux exigences des enjeux sociaux et économiques contemporains. Dans une ère globalisée, l'enjeu pour les villes consiste, en effet, à attirer les investissements et les hommes pour soutenir leur croissance économique. La ville et ses territoires deviendraient dans une telle conception un véritable levier d'attractivité par les qualités des équipements, des aménités, du paysage et des espaces publics qu'ils peuvent offrir. Ainsi, l'expression britannique "*good design leads to good economy*" (une bonne conception mène à une bonne économie) rapportée par A. Masboungi (2008), montre que l'aménagement urbain de qualité est devenu un réel leitmotiv de développement qui s'est vérifié dans plusieurs projets à travers le monde. C'est ainsi que la notion de marketing urbain (ou territorial) fit son entrée comme une démarche nécessaire pour la promotion des villes à travers le projet urbain, animée, parfois à l'excès, par les images, les discours, les formalisations (Avitabile, 2005 ; Ingallina, 2013 ; Masboungi, 2008 ; Pinson, 2009 ; Bourdin et Prost, 2009).

Rompant avec la planification urbaine technocratique, centralisée et imposée, la démarche du projet se voudrait une planification stratégique, décentralisée et plus démocratique, négociée entre acteurs sociaux, qui a pour objet la construction d'un projet collectif (Ingallina, 2013). En effet, le projet urbain, d'après « la doxa » en vigueur, semble impliquer une pluralité d'acteurs exerçant en étroite collaboration, « grâce notamment aux effets de la décentralisation, dans une configuration en réseau » (Cattedra, 2010). Cette démarche s'oppose aux logiques sectorielles, héritées de la période du tout planifié, au sens où elle « impose de croiser des logiques » dans lesquelles s'inscrivent de nouveaux modes opératoires axés sur le partenariat, en particulier public-privé, et sur la coordination des acteurs avec une forte participation des citoyens. Une démarche qui serait censée accorder aux acteurs locaux un rôle essentiel dans le processus de mise en œuvre du projet urbain (Masboungi, 2008 ; Cattedra, 2010).

C'est en ce sens que la notion de « projet » à visée prospective et évolutive a remplacé celle du « plan » qui est lui plutôt figé et définitif. Dans le contexte actuel, il semble qu'il est de plus en plus

difficile d'anticiper et de faire des choix arrêtés. Pour cette raison, le projet urbain est pensé en tant que stratégie, car il intègre dans sa démarche les questions cruciales du temps et de la participation, mais aussi des incertitudes, des aléas et des opportunités qui peuvent se présenter dans le processus de sa mise en œuvre. Une stratégie qui permet une flexibilité suffisante pour que le projet urbain puisse se mouvoir et se modifier sur le temps long. Ainsi, la temporalité s'inscrit dans le projet urbain comme une stratégie en soi, mettant en cohérence les idées et leurs réalisations (Avitabile, 2005 ; Masbounji, 2008 ; Pinson, 2009).

Le projet urbain, d'essence pluridisciplinaire, a donc ceci de différent par sa capacité à intégrer au fur et à mesure des évolutions de nouvelles problématiques. Actuellement, les principaux thèmes qu'il conjugue sont liés principalement au développement économique, aux formes urbaines, au logement, à la mobilité, à la gouvernance et au développement durable, autant de questions aussi larges que complexes. La difficulté d'intervenir dans la ville est telle qu'elle implique de croiser différentes échelles spatiales articulant à la fois des thématiques et compétences diverses et des temporalités multiples (Bourdin, Prost, 2009). Autrement dit, une telle démarche qui se veut stratégique est-elle possible?

Patricia Ingallina écrit dans son livre *Le Projet Urbain* (2013, p. 20) que :

« La notion de projet urbain a une portée globale. [...] mais s'inscrit plutôt dans une finalité plus large, économique, sociale, culturelle et dans un concours de compétences, elle peut alors se diviser entre une perspective générale économique-sociale-culturelle et les choix spatiaux : organisation de la trame, des espaces publics, du paysage avec la ville existante, édification et affectation des bâtiments. La notion de projet urbain renvoie aussi à une multiplicité des techniques (compétences d'aménagement, de construction, d'écologie) qui n'a de sens que si elle a une légitimation globale de nature politique. »

C'est ce volet des choix spatiaux qui intéresse le travail de l'architecte. Ainsi, « parmi les notions qui semblent acquises, la première concerne l'espace public » écrivent Mangin et Panerai (1999, p. 19). Le binôme forme urbaine-espace public est devenu l'élément fédérateur du projet urbain dans sa **dimension spatiale : l'architecture urbaine.**

1-1 Le projet urbain : forme urbaine- espace public comme enjeu

La crise théorique de la forme urbaine dans la construction des espaces de la ville est largement admise. En effet, et comme il a été expliqué dans la première partie, « à partir des années cinquante [...] la ville s'étend sans que soient créés de nouveaux espaces publics, sans que soit repensée l'organisation d'ensemble. [...] La mauvaise qualité de bâtiments construits trop vite et à bas prix sous la pression de l'urgence, l'inadaptation des logements aux modes de vie, répétition et monotonie des formes et des matériaux ont conduit à la condamnation de la « barre » et du béton ». Ces bâtiments sont dans l'incapacité à créer des tissus urbains cohérents et lisibles. D'où cette problématique d'élargir la question, du bâtiment vers la forme urbaine qui constitue aujourd'hui un enjeu du projet urbain contemporain (Mangin & Panerai, 1999, p. 7-9). La forme fonde l'espace public urbain et renvoie à la question : quel serait le principe fondateur de l'espace public du point de vue des aménageurs et des urbanistes ?

C'est bien **de la rue** dont il est question, dans la mesure où celle-ci constitue, comme le dit bien Jeanne Brody (2005), la condition *sine qua non* de l'urbain. La rue est support des activités, des bâtiments publics, « des espaces verts, des places, des squares, de tout ce dont est composée la ville ». Elle est en même temps « elle-même, par extension, le trottoir, la place, le square, le quartier, la périphérie, ainsi que tout ce dont se constitue la ville » (p. 11-12). Et c'est par la compréhension de l'importance de sa forme et de ce qu'elle induit comme « significations et situations » qu'il est possible de produire des espaces urbains de qualité. Le tracé d'une rue ou

l'aménagement d'une place relève, en effet, de démarches morphologiques et paysagères, il renvoie à la pratique de la composition urbaine, comprise dans son acception de « science du projet » (Thibaut, 2002). Perçues avant tout comme forme et configuration, rues et places déterminent souvent le caractère d'un espace : son embellissement, son ambiance, ses insuffisances, mais surtout sa capacité à produire de l'urbanité.

La rue, analogue à la veine qui irrigue, et donne vie au corps humain, est le « propre » de la ville. Jean-Loup Gourdon (2001) dans son essai sur *La rue*, a habilement, sans nostalgie aucune et sans tentative d'en faire un modèle, exposé ce que pour lui constitue « **le paradigme de la forme urbaine** » : **la rue**. Cet espace qui révèle un espace de lien et de mouvement est aussi un espace de relations qui exprime un espace collectif porteur de vie urbaine.

En Europe, l'espace public est devenu depuis les années 1970 l'un des éléments fédérateurs et porteurs de sens au Projet urbain. Dans une démarche qui impose de penser la voie comme un paysage et non seulement pour servir la voiture, luttant ainsi contre les logiques sectorielles (Masbounji, 2008). Dans cette perspective, Patricia Ingallina souligne que « le projet urbain reconstitue la globalité de la ville par la reconstitution d'un discours dont les espaces publics tiennent le fil conducteur (continuité). En tant que projet global, il s'oppose à une pensée sectorielle de l'aménagement... » (2013, p. 10). Le principe qui postule que « **le projet urbain, c'est du lien, et le lien, c'est l'espace public** » (Masbounji, 2008, p. 139) montre l'importance du lien dans la ville. Ainsi sa recherche constitue une nouvelle démarche qui soutient une réflexion globale sur la ville et l'urbain où l'espace public occupe une place prépondérante. Celui-ci sous sa forme de rue et de place, forme déniée et rejetée par l'urbanisme fonctionnaliste, semble, en effet, reconquis avec force dans les démarches dites de « projet urbain ». Il devient le fer-de-lance de la fabrique de la ville au sens où il fait « l'objet d'une attention toute particulière en tant que lieu porteur de sentiment d'appartenance collective à la ville » écrit Francis Cuillier (2008, p. 9). La ville de Barcelone constitue un cas d'école pertinent dans ce domaine ; elle est considérée comme l'une des villes européennes où l'espace public comme pierre angulaire du projet urbain s'est imposé avec plus de vigueur (Sokoloff, 2002 ; Masbounji, 2008).

En Algérie, la problématique reste patente. D'un côté, le manque certain d'un Projet urbain qui soit porté par une politique urbaine attentive aux changements sociaux et pouvant anticiper sur l'avenir des villes algériennes. De l'autre côté, l'absence du concept de l'espace public dans les documents d'urbanisme actuels constitue en soi une vision biaisée de l'aménagement. L'espace public est pensé comme "servitude" et non pas comme espace de lien et de relation. Parent pauvre de l'aménagement urbain, il est considéré comme une simple limite de l'espace privé. Quant à son aménagement, il est approché d'une manière sectorielle. On traite d'abord de la circulation dédiée exclusivement pour les voitures, ensuite de la voirie, d'eau potable et de l'assainissement, puis de l'éclairage et de la signalisation, enfin des éventuels mobiliers urbains et plantations. Pour chacune des interventions, il existe un service dit « spécialisé » qui n'aborde le projet que sous l'angle de sa « compétence ». L'espace public est de fait rangé dans le lot 'Voiries et Réseaux Divers' (VRD) qui demande peu de budgets et peu d'intérêt pour la collectivité (Merhoum, 2007).

1-2 Le projet urbain en Occident : démarche en perpétuelle évolution

La démarche du projet urbain se veut différente de l'approche traditionnelle de la planification urbaine du fait qu'elle implique un projet qui a pour mission de reconstituer des fragments hétérogènes dans une perspective de continuité urbaine. Son ambition est de reconstruire un territoire urbain émietté et dévalorisé par des décennies d'importante et médiocre urbanisation (Cuillier, 2008). Et c'est par l'espace public que cette reconstruction est devenue inéluctable. En ce sens, Isaac Joseph écrit que « la question des espaces publics est devenue un des enjeux majeurs du projet urbain, que l'on entende par-là « une volonté politique et prospective de renouveler le droit

de cité, ou les attentes des populations citadines en matière d'aménités, de confort et, plus généralement, de qualités propres à la civilisation urbaine » (1990, p. 65).

Le projet urbain ne veut pas dire forcément « construire ou reconstruire ». Maintes expériences ont montré clairement que la seule reconfiguration des espaces publics a engendré la régénération de l'espace bâti et par extension la requalification du tissu urbain tout entier. Barcelone, Lyon, Bilbao, Londres, Berlin et tant d'autres sont autant d'exemples de villes qui illustrent la généralisation de cette démarche. Par ailleurs, ce qui constitue un des leviers les plus significatifs dans la requalification des espaces publics, c'est bien le recours aux modes de déplacement « doux » pour améliorer la mobilité dans la ville et répondre aux exigences largement partagées du développement urbain durable. En effet, l'introduction ou la réintroduction du tramway à partir de la fin des années 1990 dans bon nombre de villes, en particulier des pays du Nord, s'est avérée être un moyen certain de régénération urbaine. Elle est souvent accompagnée de recomposition ou de réaménagement des espaces publics et des quartiers qu'ils lui sont attenants, pour à la fois faciliter le mouvement du piéton et réhabiliter les centres historiques dégradés et en perte de centralité (Avitabile, 2005 ; Masbouni, 2008 ; Ingallina, 2013 ; Prost, 2009).

1-3 Le projet urbain en Algérie : démarche difficile à mettre en œuvre

Il est vrai que depuis le début des années 2000, nous assistons à une multiplication de grands projets, même si bon nombre d'entre eux restent plus annoncés que réellement réalisés ou amorcés. Toutefois, il convient de s'interroger sur l'application de la démarche du projet urbain dans les opérations d'aménagement au sens où il est défini : s'agit-il d'un réel changement dans la pratique de l'aménagement urbain au Maghreb et en Algérie en particulier? Comment les métropoles algériennes abordent-elles la notion du projet urbain? Peut-on qualifier les projets en Algérie, en particulier à Oran, comme des projets urbains au regard des thèmes qu'ils sont censés intégrer, à savoir ceux qui nous intéressent : les questions des formes urbaines et de leur corollaire les espaces publics et les architectures, et de la composition urbaine.

Divers travaux de recherche qui portent sur la fabrique des villes du Maghreb au regard du concept du « projet urbain » montrent clairement qu'elles se sont engagées, ces dernières années, dans la démarche du projet urbain. Le chapitre « Les grands projets urbains à la conquête des périphéries » rédigé par Raffaele Cattedra (2010) dans le cadre du programme de recherche Faire la ville en périphérie(s) (FSP) coordonné par Pierre Signoles constitue un document clé de compréhension du paradigme du projet urbain au Maghreb. L'auteur met en lumière l'émergence des projets urbains au Maghreb et analyse dans quelle mesure la démarche du projet urbain constitue une innovation dans le processus de fabrication des villes maghrébines. Il relève, en revanche, le « caractère spécifique des modalités de mise en œuvre des projets urbains » qui est en net décalage par rapport à ce qu'il appelle la « doxa (technico-scientifique) de la démarche du projet urbain » (Cattedra, 2010).

D'une échelle inédite, même inconnue en France, les projets urbains au Maghreb marquent un tournant considérable et une innovation certaine dans le champ de l'aménagement urbain (Reichen, 2008). La Tunisie est le premier pays à se lancer dès le début des années 1980 dans le projet urbain avec particulièrement l'aménagement des Berges du Lac Nord de Tunis faisant appel aux capitaux étrangers, saoudiens notamment (Barthel, 2008). Cependant, c'est au Maroc où l'on assiste, dès 1986, à une diversification des projets urbains et une sophistication de leur pilotage (Cattedra, 2010). En effet, les grandes villes marocaines se sont engagées dans d'importants projets urbains investissant de vastes territoires afin de renforcer leur image et leur compétitivité à

l'échelle mondiale⁴. Ces projets abordent, par les paradigmes du projet urbain, les questions aussi bien de mobilité en termes de liens et de réseaux de déplacement que de paysage en matière d'accès à la nature, de requalification du patrimoine et des espaces publics qui constituent les thèmes clés de cette nouvelle approche (Reichen, 2008).

Quant à l'Algérie, elle leur a emboîté le pas beaucoup plus tard dans cette même démarche. La tentative la plus marquante est celle de la création en juillet 1997 d'un nouveau cadre institutionnel – le Gouvernorat du Grand Alger – qui proposa l'étude du GPU (Grand projet urbain) d'Alger dans une vision globale à l'échelle de l'agglomération algéroise. Cette approche de la « ville-territoire » inédite en Algérie aurait été une occasion certaine pour évaluer les retombées de cette démarche sur l'espace urbain et sur sa gouvernance si la suppression du gouvernorat du Grand Alger en 2000, par ailleurs jugé inconstitutionnel, n'était venue stopper net cette tentative (Anouche, 2002 ; Troin et al., 2006 ; Zitoun, Boumedine, 2007).

Le projet urbain, par ses « vertus » et ses exigences, demeure un vœu pieux dans le champ de l'aménagement en Algérie qui accuse un retard considérable en matière d'urbanisme. La persistance du système PDAU-POS malgré leurs échecs retentissants témoigne de cette difficulté à pouvoir les renouveler (Sidi Boumedine, 2013). Très peu dotés des impératifs tels que les notions de paysage, de forme urbaine et de prescriptions architecturales et en l'absence de la démarche du projet urbain qui renoue avec la pratique de la composition urbaine, ces uniques instruments ne sont incontestablement pas en mesure de garantir la qualité des espaces urbains produits.

2- Notion du projet urbain : valeurs, échelles, actions, principes de gouvernance...

Ses « valeurs » (par Ingallina, 2013)

La valeur politique : elle s'accompagne des mutations du cadre juridique et institutionnel

La valeur économique et financière : elle est liée à l'idée de ville comme produit à commercialiser

La valeur architecturale et urbanistique : les architectes revendiquent la notion de projet urbain à laquelle ils attribuent **une dimension spatiale**

⁴ Dans les grandes villes et capitales, pour n'indiquer que celles-ci, nous citons le grand projet d'aménagement de la vallée Bou Regreg de Rabat-Salé, les projets de « Marina », du « Cap El-Hank » et du nouveau grand projet de réaménagement de l'ancien aéroport d'Anfa de Casablanca.

Ses échelles

« Un jeu entre la stratégie et le dessin –
entendez dessin et dessein »
(Masboungi, 2008, p.126)

1- Projet conceptuel /préoccupation globale
(soubassement): exemple: ville durable

Démarche stratégique
Vision prospective

Réalité du territoire

- Difficultés
- Atouts
- Réalités des opérateurs
- Acteurs

2-le Projet Urbain: stratégie

C'est le dessein: la vision

Schémas d'orientation:
SD ou SCOT (en France)
PDAU (en Algérie)

Démarche

3- Les projets urbains: dessin

C'est les projets opérationnels qui donnent corps à la stratégie (réalisation)

Projets concernés:

Ilot

- Ensemble d'îlots, axe, place...
- Quartier, ensemble de quartiers

Outils: PLU, procédure: ZAC... (France)
POS (Algérie)

pu1
démarche

pu2
démarche

pu3
démarche

pu4...
démarche

Deux types d'actions :

- Réhabilitation/restauration dans le centre,
- Requalification urbaine dans les périphéries.

Méthode dite de **planification stratégique** veut :

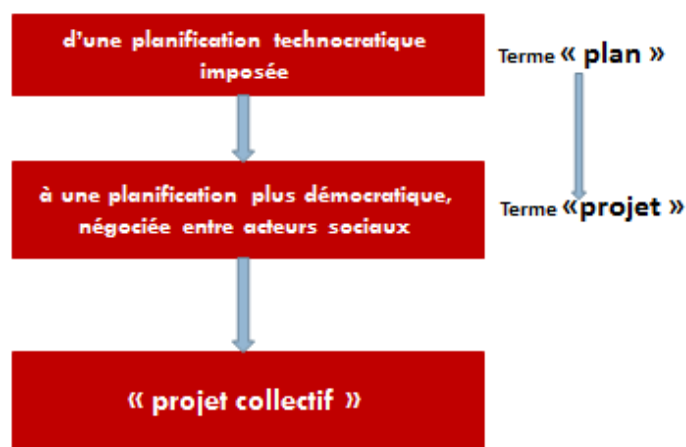
- rompre avec les logiques sectorielles, le projet urbain impose de croiser des logiques,
- intégrer un processus itératif où les échelles de la ville et de l'agglomération s'articulent.

Ses actions

Toute action urbaine doit porter:

- sur la ville existante pour rétablir le maintien du sens de la ville dans la réutilisation de ses espaces.
- sur la nécessaire requalification urbaine et sociale,
- sur les relations à la fois entre espaces bâtis et espaces non bâtis et entre ses espaces et les habitants qui essayent de se les approprier par la reconnaissance de « valeurs identitaires ».

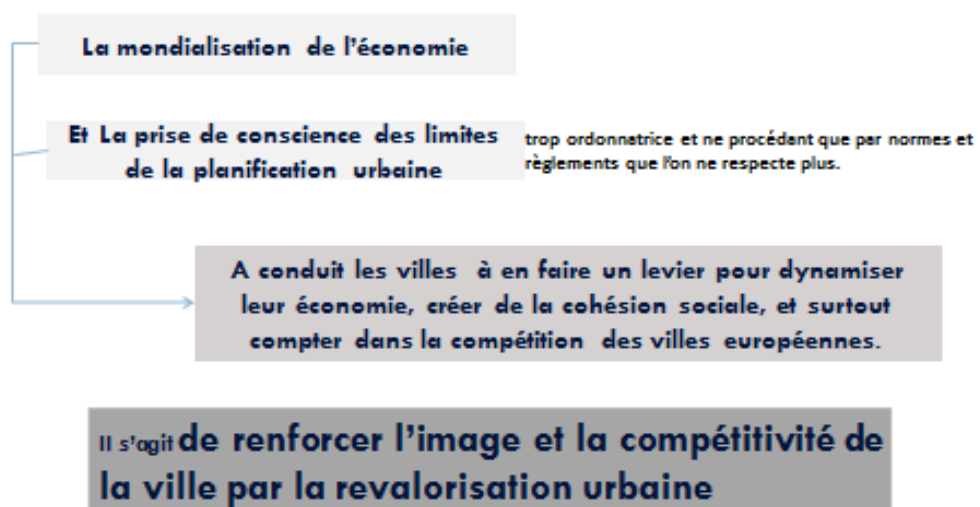
Principe:
l'introduction des démarches de concertation-négociation (relative) préalables à la procédure juridique des instruments d'urbanisme,



(P. Ingallina, 2001)

3- Conditions, facteurs d'émergence de la démarche projet urbain et enjeux des décideurs

Emergence du projet urbain (J- P Carrière, 2002)



Facteurs d'émergence du projet urbain (influence de l'Italie)

L'apparition de cette démarche de réflexion globale sur la ville.

Fin des années 1960, apparue une démarche à **Bologne** en Italie.

notion « recupero urbano » (Giovannoni, Muratori, Rossi)

Principe: le **processus de planification** devait tenir compte de la ville existante dans sa globalité ainsi que de l'opinion de ses habitants.

Dans les années 1970, cette opération suscita un grand intérêt partout en Europe.

En France, cela incita l'**introduction des sciences sociales** dans les écoles d'architecture. La diffusion des écrits des architectes italiens permet de découvrir la nécessaire prise en compte des sciences sociales ainsi que de la géographie française dans la réflexion sur l'**architecture et ses relations avec la ville**.

On ne pense plus la ville par parties mais **comme un ensemble, un « système relationnel »**, un lieu permettant l'**imbrication de tissus urbains et sociaux différents, en prenant en compte les différentes échelles**.

P. Ingallina, 2001

Les enjeux exprimés par les décideurs:

- De prendre place dans la compétition internationale

- D'attirer des flux croissants d'investissement, principalement le tertiaire

Se reproduit de ville en ville un « projet urbain » généralement articulé autour:

d'une grande opération emblématique ou événementielle (exp: jeux olympiques),

d'un vaste programme de **reconversion de zones industrielles et portuaires dégradées ou de revitalisation urbaine des centres anciens**.

Ces opérations combinent « **gestes emblématiques** » et **renouvellement urbain**, coûteuses et complexes, menées **en partenariat Public-Privé**

4- Dimension spatiale du projet urbain

Le projet urbain en « Dix leçons » par A. Masboungi (pp. 125-145)

- 1- **La vertu des catastrophes ou la volonté de changer d'échelle**
- 2- **La revitalisation urbaine et culturelle: un levier de la régénération économique et sociale**
- 3- **L'Énonciation claire d'un projet urbain et son appui géographique** : mode d'ancrage dans un territoire, s'inscrire dans un relief, dialoguer avec les horizons, composer avec la nature. L'énoncé doit être simple et transmissible, une condition pour son portage dans la durée.
- 4- **La Recherche de leviers pour lancer un processus dynamique de projet urbain**
- 5- **L'importance de l'architecture dans le projet urbain** : l'architecture singulière, l'architecture ordinaire, le patrimoine industriel
- 6- **Faire la ville par l'espace public** : l'espace public est / fait le lien. La régénération (requalification) de l'espace public déclenche celle de l'espace privé. Un levier de régénération de l'espace public est le tramway. L'espace public est aussi la question des infrastructures. Penser la route comme un paysage au lieu de la penser uniquement pour servir la voiture.
- 7- **Oser agir au risque de se tromper** : savoir miser pour gagner
- 8- **Inventer les outils de l'action** : un PU n'exige pas seulement une qualité de conception, mais des outils d'aménagement. Pour chaque situation s'inventent des outils *ad hoc* pour réaliser le projet : structure de droit privé réunissant tous les pouvoirs publics concernés ; les lieux de débat, les SEM (PPP)...
- 9- **Partenariat public-public comme condition du partenariat public-privé**
- 10- Nul n'est prophète en son pays : les modèles ne sont pas à copier, chaque ville cherche son propre projet.

Le travail de l'architecte : faire de l'architecture urbaine (urban design) (in : F. Kettaf, 2019a)

La question de la production d'un environnement sensible souligne la nécessité de promouvoir de nouvelles approches de conception urbaine qui se basent sur une connaissance solide des tissus urbains et des usages de l'espace, d'une part, et sur un apprentissage approprié de la mise en forme de l'espace urbain et de la conception architecturale, d'autre part. C'est dans la maîtrise du dessin urbain et architectural – la composition urbaine – et dans l'attention aux pratiques sociales que s'exprime la qualité *sine qua non* de l'architecte.

Le dessin urbain ou *l'urban design* se trouve quelque part entre les abstractions à gros traits de la planification et les détails concrets de l'architecture. Le design urbain étant entendu comme «... rapport entre différents bâtiments; rapports entre bâtiments et rues, places, parcs, voies d'eau et d'autres espaces qui composent le domaine public; [...] le rapport complexe entre tous les éléments de l'espace construit et non-construit.» (PPG1, 1997).

Le design urbain se situe en effet à l'interface entre architecture et urbanisme et traite des questions relatives aux types de bâtiments, à la forme urbaine et à l'espace public. L'urbanisme du mouvement moderne a explicitement ignoré le tissu de la ville existante et scandé le développement de nouvelles formes urbaines et architecturales (Moughtin, 2003 ; Trancik, 1986 ; Bentley, 1985). Pour remédier à cette situation, la notion du design urbain est apparue comme une approche inéluctable pour « reconstruire la ville sur la ville » (Grumbach, 1998). Elle s'attache à la reconstruction d'une théorie de la forme urbaine et de l'espace public sur lequel elle s'appuie (Mangin & Panerai, 1999). Elle préconise la redéfinition des rapports architecture-ville (Devillers, 1994) et l'évolution du dessin comme outil cognitif et moyen de communication sur les projets par leur visualisation (Hayot & Sauvage, 2000).

Initiée par la profession américaine dans les années 1950, *l'urban design* a émergé comme une nouvelle démarche dans la formation universitaire et constitué un élément important dans la planification et dans les études architecturales. Aux Etats-Unis, c'est la conférence tenue en 1956 à Harvard, qui a annoncé *l'urban design* comme un champ scolaire et qui le définit comme « la partie de la planification qui est concerné par la forme physique de la ville ». Le premier cours fut donné en 1960. Au Royaume-Uni, c'est le *Joint Center for Urban Design* de l'université d'Oxford Brookes, établi en 1972, qui l'a accompli comme une discipline à part entière dans la formation des aménageurs de la ville. En France, cette discipline s'apparente à la démarche dite du projet urbain entrepris dans sa dimension spatiale ; le terme *d'urban design* n'ayant pas d'équivalent en français. Mais si beaucoup utilisent l'expression du Projet Urbain, d'autres favorisent plutôt la traduction canadienne et emploient le terme de Design Urbain (Pinson, 2014). Quel que soit le terme utilisé c'est cette démarche, où l'espace public et la forme urbaine occupent une place centrale dans le projet, qui intègre le programme de formation des écoles d'architecture en France (Ingallina, 2013).

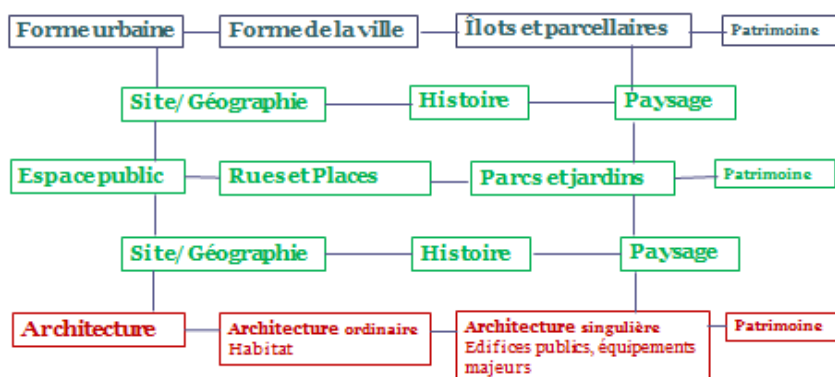
Au regard des expériences internationales durant un demi-siècle en termes de prise de conscience et d'avancées manifestes des savoirs et savoir-faire urbains et leur association à la démarche de la conception urbaine, l'attention est plus grande que ce ne fut le cas pendant la période d'extensions massives des constructions à la périphérie des villes. Une représentation plus globale où l'on maîtrise mieux la forme des ensembles urbains de ce qui est ponctuellement construit s'impose avec force dès lors que des « catastrophes » ont d'ores et déjà ébranlé la croissance continue des tissus urbains. L'aménagement urbain de qualité est devenu le leitmotiv de développement qui se vérifie dans bon nombre de projets à travers le monde. A l'image du projet urbain *Msheireb Downtown Doha* et tant d'autres.

Si la pensée de l'architecture est en fait urbanistique, c'est bien dans l'évolution de l'urbanité des modes de vie que se joue la dynamique de l'architecture. Cela signifie que la conception des différents bâtiments (habitats, équipements) doit être en mesure d'exprimer une urbanité des pratiques sociales, comme le souligne Jean-Pierre Frey (1990, p. 146). Comme cet urbaniste sociologue, nous nous interrogerons simplement sur la « redéfinition des compétences requises pour répondre à la demande sociale d'espace habité qui justifie l'existence de ces compétences, et sur les performances que tout citoyen est en droit d'attendre des architectes et que l'enseignement doit viser comme objectif à atteindre » (Frey, 1993, p. 139).

Architecture Urbaine (urban Design) : Concepts, dimensions, composants (par F. Kettaf, 2018)

En bref

Architecture urbaine: concepts, dimensions et composants



5- Types et exemples de Projets

Types de projets

Composition des planches : F. Kettaf, 2019

Réhabilitation et construction dans les centres villes



Composition d'un lot



Composition d'une place publique et de ses parois (bâtiments alentours)

Réf. Web



Requalification d'un boulevard



Requalification d'une façade urbaine

Réhabilitation et construction dans les centres villes

Beyrouth:

Réaménagement d'une place et ses bâtiments alentours (reconstitution de la façade urbaine) après la guerre.

Existant



Après reconstitution

Réf. Traoui, non daté.
La Mémoire de Beyrouth



Réhabilitation et reconstruction dans les centres villes: le Forum des Halles - Paris



Forum des Halles 1979

Réf. Web

Réaménagement et canopée 2016, 2018



Requalification dans les périphéries

Restructuration d'un grand ensemble
recomposition des volumes et des façades et investir les toits

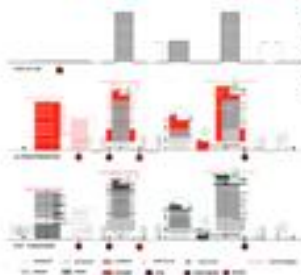
427 - ENVAHILITE- LES GRANDS ENSEMBLES



Restructuration des immeubles des grands ensembles

Création d'espaces extérieurs, de commerces, réorganisation des volumes et apaisement des façades.

QUALITE HABITAT
QUALITE HABITAT
QUALITE HABITAT
QUALITE HABITAT
QUALITE HABITAT
QUALITE HABITAT



Restructuration des grands ensembles par étapes

QUALITE HABITAT
QUALITE HABITAT
QUALITE HABITAT
QUALITE HABITAT
QUALITE HABITAT
QUALITE HABITAT

427 - ENVAHILITE- LES GRANDS ENSEMBLES



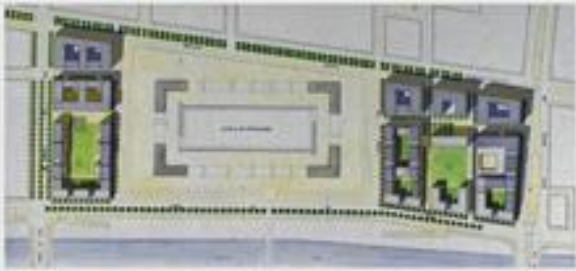
Réf. Web

Requalification dans les périphéries: quartier Bercy - Paris



Requalification dans les périphéries: quartiers Tolbiac et Masséna

PARIS XIIe - DAC PARIS RIVE GAUCHE, SECTEUR TOLBIAC, ÎLOTS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE FRANCE
À partir de 1989
Roland Schaeffert, architecte coordonnateur



Composition d'un ensemble d'îlots Quartier Masséna



Composition d'un ensemble d'îlots : Quartier Tolbiac



Exemples de projets d'étudiants M2 du département d'Architecture d'Oran

Forme urbaine et espace public: l'île O verdure et habiter l'usine.
 Mendli Asmaa et Tidjane Ilheme (2016) - Atelier: F. Kettaf, Z. Affane (2016)



L'île O verdure par Mendli Asmaa (2016)



Habiter l'usine par Tidjane Ilheme (2016)



Atelier: F. Kettaf, Z. Affane (2016)

Renouvellement urbain du centre-ville d'Oran par la requalification culturelle et l'espace public. Asma Rezk-Kallah & Omar Ouhba (2016). Atelier: F. Kettaf, Z. Affane (2016)



Lecture des parcours et des mobilités



Lecture des îlots représentatifs de la zone d'intervention

Axiomes du projet et proposition

Investir les cœurs d'îlot et créer du lien par l'espace public

Atelier: F. Kettaf, Z. Affane (2016)

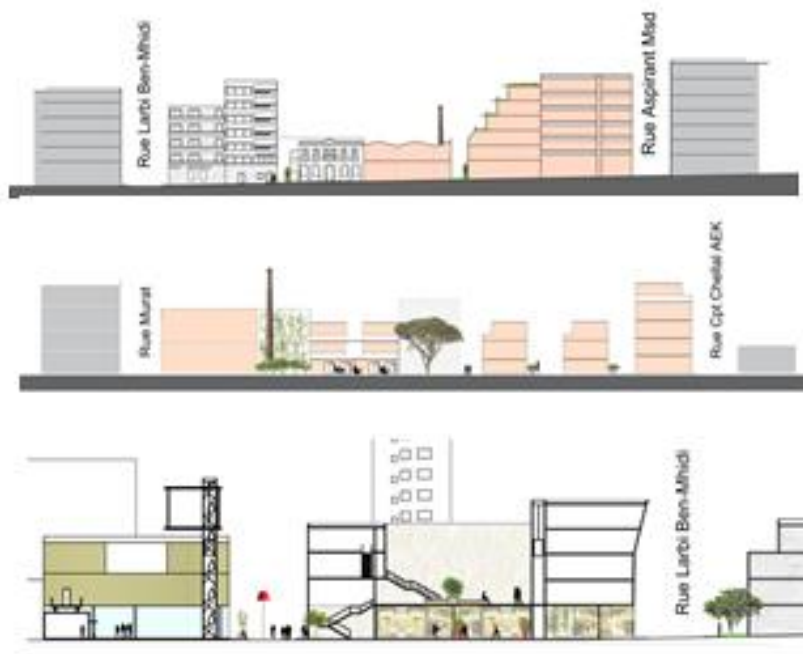


Carte sensorielle :
Scenographie urbaine
(Le fragment urbain du quartier de Misseron)

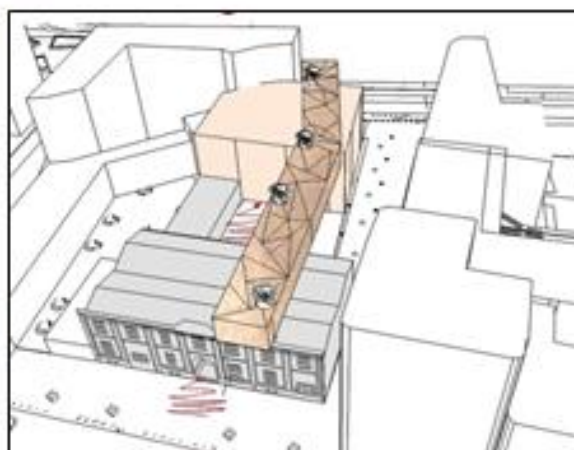
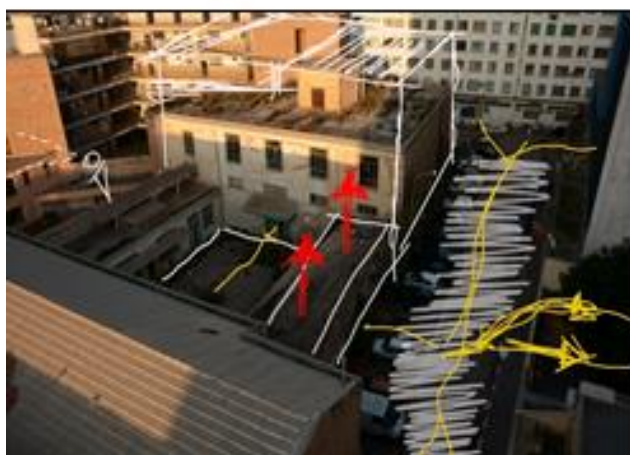


Renouvellement urbain du centre-ville d'Oran par la requalification culturelle et l'espace public. Asma Rezk-Kellah & Omar Ouha (2016). Atelier: F. Kettaf, Z. Affane (2016)

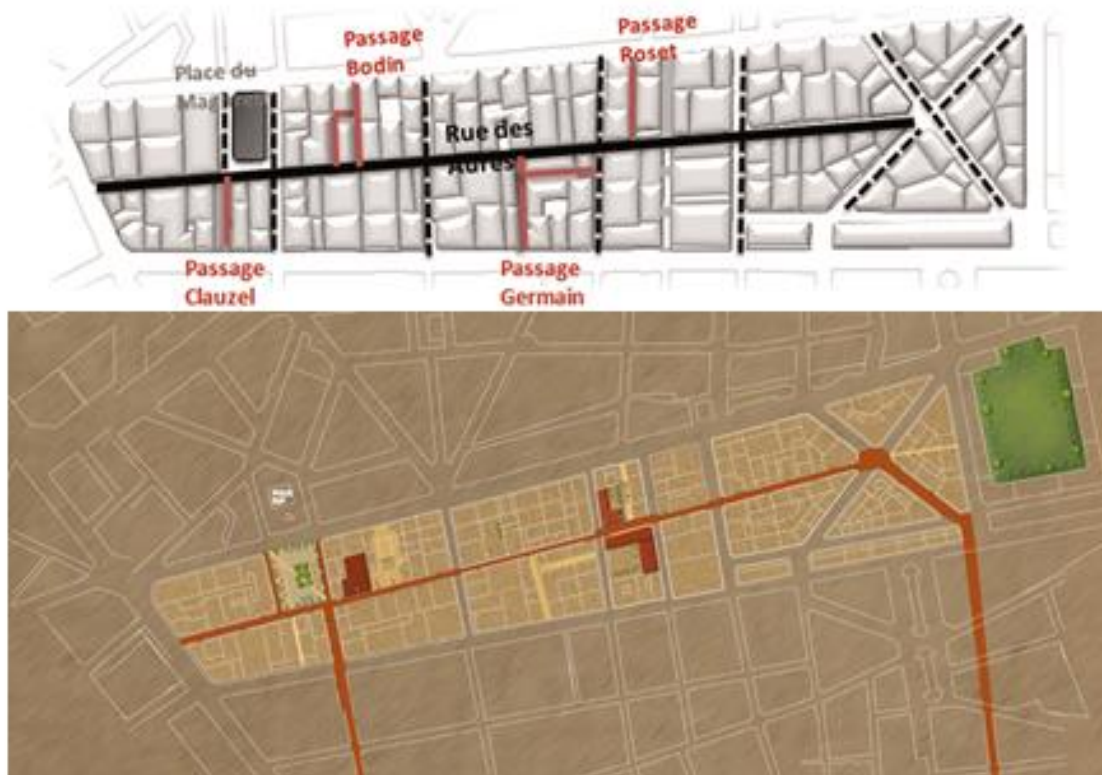
Façades et Profils urbains



Architecture: préservation d'un bâtiment ancien et greffe architecturale : surélévation



Espace public & forme urbaine: Lieu et lien. Bereksi Insaf. Atelier: F. Kettaf, Z. Affane (2012)



Parcours, îlot ouvert et greffe architecturale Bereksi Insaf (2012)



6- Exemples de démarches urbaines: de la réalité d'un lieu à la composition urbaine et architecturale

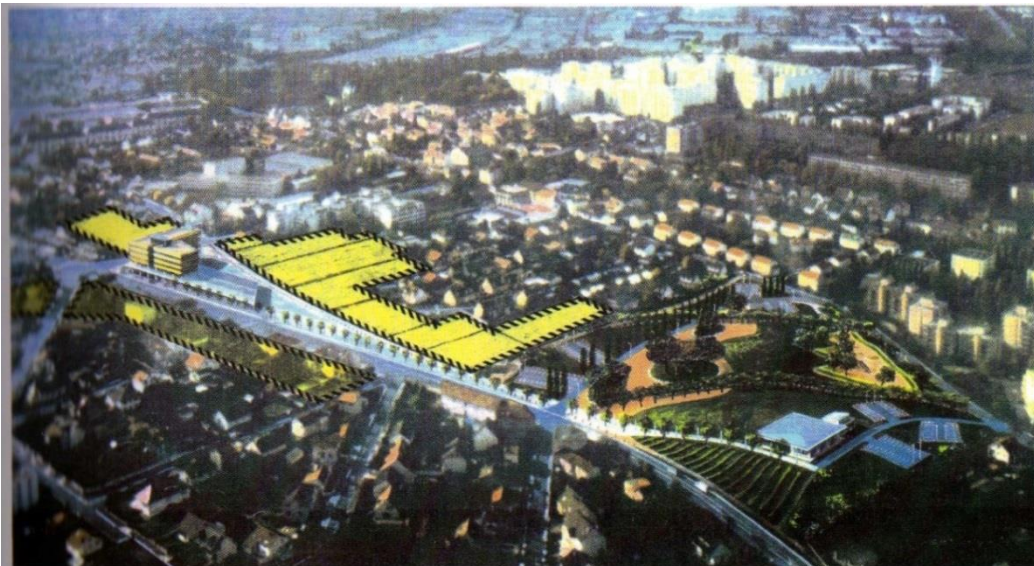
Démarche urbaine : tout le processus du projet : contexte – aménagement urbain – architecture
(par l'Agence foncière et technique de la région parisienne, 1994)

C'est une approche constituée d'étapes itératives, elle se présente comme suit:

- Le contexte
- Les enjeux et objectifs
- Le projet d'aménagement urbain
- La consultation (règlement de la consultation, principales données du cahier des charges, principales données du prérèglement du secteur, principales données du cahier de recommandations architecturales)
- Les projets d'architecture

6-1 Projet urbain de transformation d'un quartier de banlieue (Chilly-Mazarin France) : tout le processus

- Le contexte : un tissu pavillonnaire peu dense



DÉMARCHES URBAINES **CHILLY-MAZARIN**

La commune de Chilly-Mazarin est proche de Massy, Orly, Saclay définis comme un des centres d'envergure européenne dans le cadre des orientations du Schéma directeur régional (SDR). La ZAC (Zone d'Aménagement concerté) est située proche de redistribution des flux, le réseau de transport RATP. Cette commune possède deux pôles :

- Un au sud, offrant des commerces de proximité et quelques services,
- Un autour de la Mairie et de son parc regroupant des équipements sociaux et culturels.

Le quartier où se trouve la ZAC centre-ville constituera le troisième pôle complétant les deux pôles.

La mise en évidence des potentialités du site a conduit au renforcement des activités commerciales et création d'un lieu porteur d'une identité pour les habitants.

- Les enjeux et objectifs

Principe majeur : Réaliser un projet urbain centré autour d'une place et assurer dans la profondeur des lots la transition avec le tissu pavillonnaire.

La municipalité a un double objectif :

- Favoriser la construction de logements neufs,
- Créer un centre dans un quartier disparate, peu dense, pavillonnaire en évolution (La révision du POS (1990) a favorisé une densification du quartier, la ville mène une politique active en matière d'équipement: cinéma, bibliothèque, aménagements sportifs, lycée, crèche...

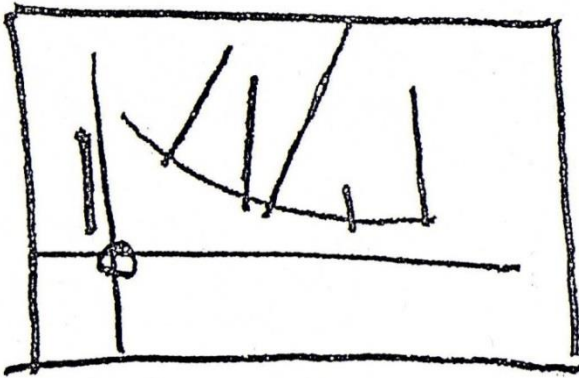
La ZAC créée en juin 1991 est de 2,1 ha a pour objectif de :

- Créer un quartier d'habitation structuré autour de la place de la Libération: une frange urbaine affirmée sur les rives de la place et du parc, un tissu de cœur d'îlots en fond de terrain.
- Prévoir aux Chiroquois un ensemble de logements de qualité.
- Projeter des commerces en rez-de-chaussée sur la place pour renforcer l'attractivité du lieu.

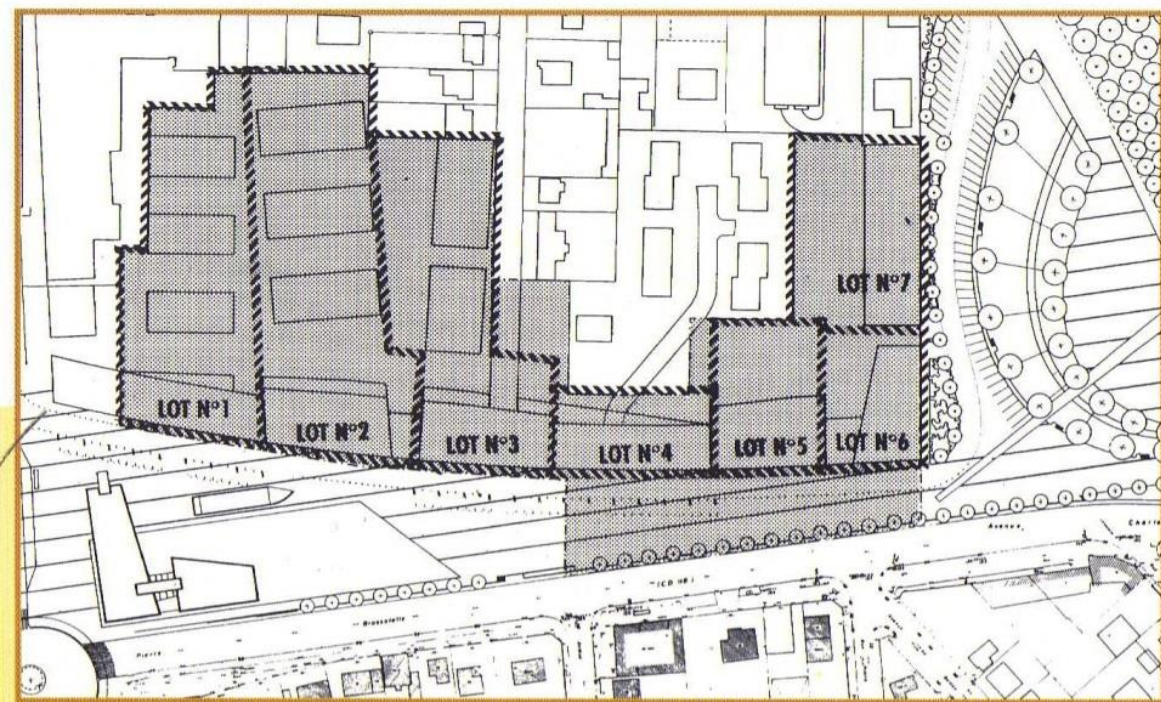
- Le projet d'aménagement urbain

Le choix d'aménagement proposé est caractérisé par:

- Une continuité bâtie appuyée sur l'alignement convexe de la place (R+6) pour donner une forme géométrique claire. Cette façade de hauteur homogène révélera la place publique en forme de « largos »,
- Des intérieurs d'îlots destinés à des petits collectifs, type maison de ville, ne dépassant pas R+3 et comportant des jardins et terrasse privatifs, ainsi que des passages traversant depuis la place.



Principes de composition urbaine



Périmètre de ZAC, découpage des 7 lots

- La Consultation

La consultation est lancée sur la base des orientations du projet d'aménagement proposé. L'ensemble des terrains situés autour de la place sont divisés en lots ont fait l'objet d'un programme :

- Constructibilité ;
- Principes urbanistiques et architecturaux ;
- Types de logement ;
- Répartitions ; surfaces de commerces.

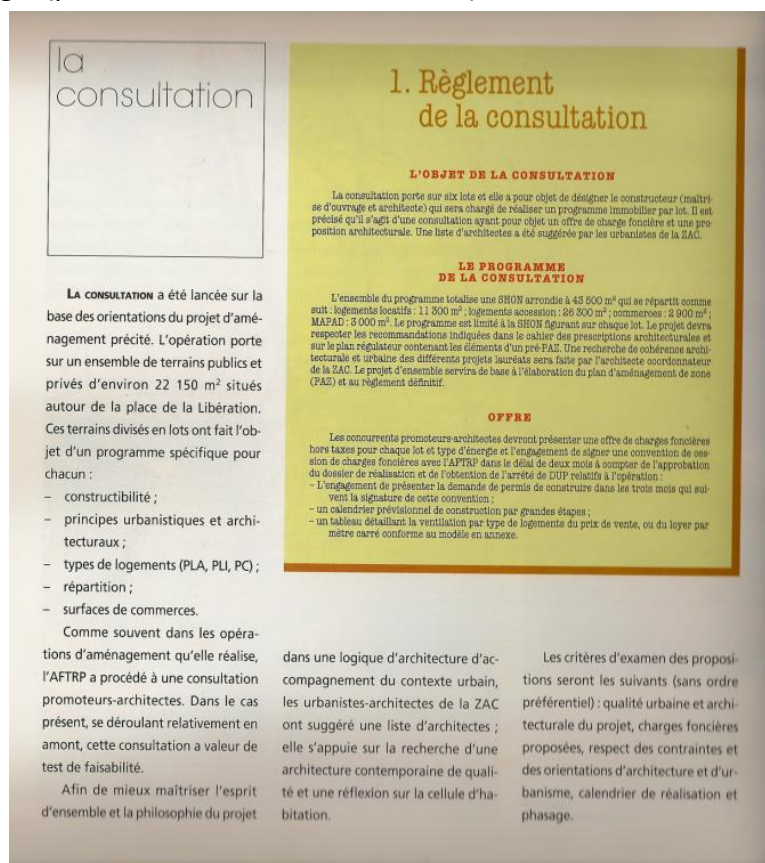
Dans les opérations d'aménagement, l'AFTRP a procédé à la consultation promoteurs-architectes. Afin de mieux maîtriser l'esprit d'ensemble et la philosophie du projet, dans une logique d'architecture d'accompagnement du contexte urbain, les urbanistes-architectes de la ZAC ont suggéré une liste d'architectes. Cette logique s'appuie sur la recherche d'une architecture de qualité et une réflexion sur le logement.

Les critères d'examen des propositions sont : qualité urbaine et architecturale, charges foncières proposées, respect des contraintes et des orientations d'architecture et d'urbanisme, calendrier de réalisation et phasage. Les documents de la consultation à la disposition des architectes sont :

1. Règlement de la consultation (voir ci-contre),
2. Principales données du cahier des charges,
3. Principales données du pré-règlement de ZAC,
4. Principales données du cahier de recommandations architecturales.

Nous donnons les éléments composant ce dernier document. Il est composé :

Des prescriptions architecturales, du plan masse guide, de la capacité des lots, de la géométrie des rives, du découpage opérationnel, du traitement des bâtiments en façade sur la place, de la construction en cœur d'îlot, de la typologie (pour les détails, cf. AFTRP, 1994).



- Les projets d'architecture

PROJET Bourgineau SAFIR RAZEL
îlot 1 (PC ou PLU)



C'est un bâtiment épais sur la place, composé sur une trame étroite. La façade très découpée, fait alterner les balcons des séjours avec les cuisines. Plutôt que d'implanter les trois bâtiments en succession et en regard de la règle du H = L + 2, l'équipe a préféré accentuer la densité dans la partie basse des logements pour les évaser en partie haute et générer un espace plus lumineux. Les petits logements en rez-de-chaussée avec un jardin fermé redonnent une typologie urbaine dense traditionnelle. A partir du R + 2, les logements sont en duplex. Ils apporteront un style de vie plus proche de la maison individuelle avec de grandes terrasses orientées vers le soleil. Deux logements en duplex sur le toit de l'immeuble sur rue sont réalisés pour satisfaire à la très forte densité de l'ensemble. Cette proposition permet d'avoir un panel plus complet en terme de typologie.

DÉMARCHES URBAINES CHILLY-MAZARIN 109

PROJET J.F. Delsalle J.B. Lacoudre Scic AMO
îlot 1 (PLU)



Objectifs de l'équipe Delsalle-Lacoudre :

- 1) intégrer leur proposition dans le projet d'aménagement de la ZAC du centre ville par une façade urbaine continue sur la place du marché et par des villas en cœur d'îlot ;
- 2) concevoir des appartements largement ouverts sur l'environnement paysager : tous les appartements sont traversants, toutes les cuisines sont éclairées naturellement et la plupart des salles de bains sont en façade ;
- 3) offrir une terrasse ou une loggia à chaque appartement et donc d'agrandir la surface à vivre.

Deux typologies urbaines : l'immeuble « urbain » est constitué d'une façade de loggias orientée plein sud et donnant sur la place du marché, conférant aux appartements une extension de leur surface ainsi qu'une interface entre le dedans et le dehors. Le rez-de-chaussée sera doté de commerces en prise directe avec la place du marché. Les villas développent des types d'appartements qui sont prolongés par des terrasses plein sud donnant sur le jardin. Les appartements du rez-de-chaussée auront tous la jouissance d'un jardin privatif.

Matériaux : structure béton ; façade : menuiserie alu et remplissage menuisé ; garde corps : alu + brise soleil ; intérieur d'îlot : verrières alu, terrasses en teck ; vèture : Ardal.

DÉMARCHES URBAINES CHILLY-MAZARIN 108

PROJET Eva Samuel Patrick Sourd 3F
îlot 3 (PLA)



Le projet se décompose en deux parties : il enjambe la rue des Roses et s'inscrit en continuité de la place du Marché d'une part, d'autre part, il longe la voie, en cœur d'îlot.

Sur la place deux bâtiments relativement massifs marquent de part et d'autre la rue. Dans les niveaux rez-de-chaussée à R + 4, les logements sont à plat, tandis que dans les étages supérieurs, des « maisons » en duplex, sont posées en retrait. Le système constructif des « maisons » est léger (ossature) par opposition à la base du bâtiment. En haut : bardage et stores de couleurs ; en bas : béton poli et volets de bois à l'italienne.


Sur la rue des Roses, le projet est un bâtiment discontinu composé de quatre plots. Les séjours montent leurs « ouïes » de panneaux menuisés : cette légère saillie permet une double orientation des séjours.

La densité de la programmation prévue impliquait de réaliser des bâtiments épais. Elle conduit à étudier des logements mono-orientés ayant des qualités spécifiques et à faire des choix non usuels, cela afin de donner le maximum de qualité aux pièces de vie, par le biais des loggias et terrasses en façades.

ramassée, plus contenue. Cette couleur aujourd'hui verte pourra être autre, s'harmonisant avec le reste du projet, en accord ou en opposition. La totalité du rez-de-chaussée est destinée aux commerces ou locaux d'activité ; sa hauteur libre sous plafond est de 5 m en façade.

DÉMARCHES URBAINES CHILLY-MAZARIN 111

PROJET Guy Vaughan Pascal Quéré BAPH
îlot 6



DÉMARCHES URBAINES

Réf: Agence foncière et technique de la région parisienne, 1994

6-2 Projet urbain de réhabilitation du centre Beyrouth : aménagement, actions et architecture

(Images : A. Traoui, non daté et Composition des planches : F. Kettaf, 2019)

-Plan d'aménagement urbain

- Contexte

- Sauvegarder: Réhabiliter, aérer et ramener de la modernité

Beyrouth: Projet urbain du centre-ville



-Actions et projets d'architecture

- Sauvegarder: Reconstituer à l'identique et ramener de l'activité

Beyrouth: centre historique avant et après la guerre

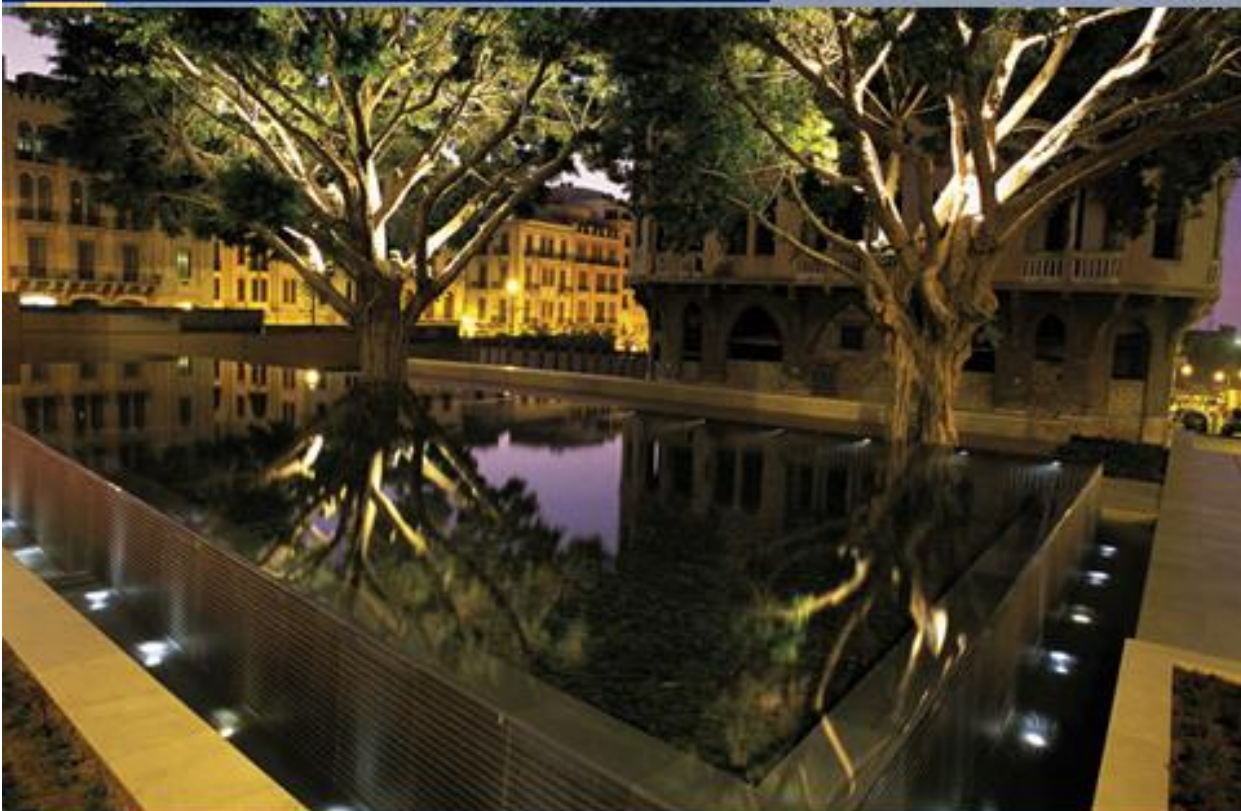


- Sauvegarder: Réhabiliter et ramener de l'activité



Beirut: centre historique avant et après la guerre

- Réaménager des places et préserver l'élément végétal



Sauvegarder: Réhabiliter et Moderniser



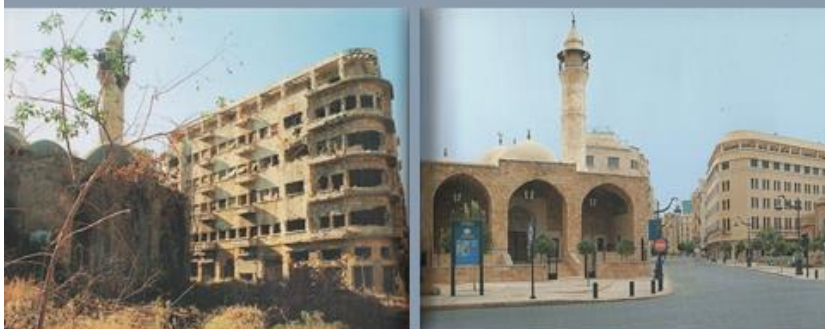
Beyrouth: centre historique avant et après la guerre

Sauvegarder: Réhabiliter et Moderniser



Beyrouth: centre historique avant et après la guerre

Sauvegarder: Réhabiliter et Moderniser



Beyrouth: centre historique avant et après la guerre

- Sauvegarder: Aérer et moderniser



Beyrouth: centre historique avant et après la guerre

7- Composition urbaine : science du projet urbanistique

Il est largement admis que la ville, depuis les premières cités, est constituée d'espaces qui s'entrelacent pour composer un tissu urbain de fond serré et hiérarchisé. Cette combinaison est inhérente à la composition qui relève dans son acception première d'une pratique particulière de mise en forme de l'espace urbain et de ses « matières premières » pour former un ensemble cohérent et lisible. Un ensemble qui non seulement fonctionne correctement, mais aussi présente une « homogénéité picturale, un motif urbain ». (Gibberd, 1971)

Mais la composition urbaine s'inscrit aussi dans le temps. Elle s'accomplit par deux éléments essentiels : l'héritage urbain et le temps du projet urbanistique. L'héritage urbain renvoie aux types liés à l'usage, aux modèles auxquels on se réfère, au contexte et aux traces d'occupation passée ; il constitue un préalable à tout projet urbanistique. C'est en ce sens que celui-ci est redevable à l'art urbain et à ses modèles culturels, mais il l'est aussi à la mémoire des lieux et à leur identité (Pinon, 1994, p. 9). Serge Thibault (2012) explique cette réflexion et range la composition urbaine en deux grandes catégories de sciences : celles des sciences sociales de l'espace qui ont pour but de comprendre et expliquer l'organisation des espaces. Il s'agit des sciences de la géographie, de la sociologie, de l'histoire, de l'économie... Et celles des sciences du projet pour produire et concevoir un espace et qui renvoient aux sciences de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'architecture, de l'ingénierie (Thibault, 2012, p. 2).

C'est à cette science du projet que fonde ce cours sur la composition urbaine.

7-1 Éléments de définition : matières premières, outils et principes

La composition urbaine est bien souvent définie comme étant un mode de conception engagé dans le projet urbain. Fondée sur la notion d'**unité**, la composition urbaine est une notion qui « désigne tout un mode de faire qui vise à **fabriquer de l'unité** [...] au sein d'un vaste ensemble », c'est-à-dire à **relier** et non pas additionner, au sein d'un plus vaste ensemble (Thibault, 2012).

La composition urbaine est définie comme un **processus et un résultat** :

- **Le processus** est l'ensemble des actions et des intervenants qui participent directement ou indirectement à la production de l'espace ;
- **Le résultat** est une forme spatiale produite par le processus.

La composition est un **art de faire** (ou qui vise à aider à projeter), constitué par un ensemble de savoir-faire, dès lors que l'objet à concevoir doit posséder quelques qualités liées directement à nos perceptions. C'est *l'urban design* en anglais. Mettant l'action **sur la conception de l'espace**.

Il est entendu par composition, « **tout un ensemble qui entretient des relations entre les parties qui le constituent et le tout qu'elles forment** ». (Riboulet, 1998, p. 43).

Une composition urbaine est un mode de conception qui vise à produire :

- **des parties et**
- **une totalité**

L'emploi de la notion d'unité vise à défendre que le projet de la ville ne puisse être une accumulation de projets, plus ou moins indépendants les uns des autres, mais qu'il faille en permanence **penser et concevoir l'interrelation entre la partie et le tout** ; l'un fait l'autre et réciproquement. L'action de composition mobilise l'ensemble des savoir-faire et des connaissances qui servent aux urbanistes et aux architectes pour organiser l'espace d'un projet urbain.

Unité/Diversité

La notion d'unité qualifie un ensemble dont **les parties sont bien liées** et constituent un **tout qui apparaît harmonieux**. Elle correspond aussi à la recherche permanente **de relations de**

complémentarité entre chaque composant d'un ensemble et l'ensemble lui-même. Recherche de relations entre les composants et entre ces composants et l'environnement du projet.

Une indivision
Un composant (au sein d'un dispositif plus vaste)
Une organisation organisée

Les trois niveaux de l'unité : fabriquer une unité à partir d'éléments divers, mais complémentaires.

Projeter/ composer

Les sciences du projet en aménagement proposent trois catégories (trois échelles) : **les projets conceptuels, les projets stratégiques et les projets opérationnels.**

Le projet conceptuel vise à inventer ce qu'il est possible de faire, sans portée immédiate opérationnelle, ni recherche stratégique pour arriver à la mise œuvre du projet conceptuel. Ce type de projet est moins fréquent en urbanisme. Les projets conceptuels serviraient de soubassement aux deux autres catégories. Ville durable est un exemple de concept qui possède quelques représentations indiquant ce qu'elle pourrait être.

Le projet stratégique vise à établir un horizon, une vision en matière d'aménagement et établir les voies permettant d'atteindre à terme cet horizon. Le Schéma de Cohérence territorial (SCoT) en France ou le Schéma directeur d'aménagement de l'aire métropolitaine (SDAAM) d'Oran, font partie de ce type de projet.

Le projet opérationnel (visant la réalisation) est la phase de conception (de dessin urbain) par l'aménagement de l'espace. La variété est grande : opérations de réhabilitation, de renouvellement, de ré aménagement, d'aménagement nouveau ...

Dans cette dernière catégorie, la composition urbaine vise à établir l'organisation des espaces afin que l'ensemble de ses composants forme une totalité organisée, constitue une unité, ou participe à la constitution d'une unité, dans un environnement donné.

Au niveau du projet stratégique, devant guider l'évolution future d'un territoire, la composition urbaine ne peut être que schématique fixant les grandes lignes directrices en matière d'organisation de l'espace, qui n'exclut pas la recherche d'une unité organisée.

	Projet stratégique	Projet opérationnel
Composition	Schématique	détaillée
Échelle	Aire urbaine	îlot à l'agglomération
Type de projet	SCoT en France, SDAAM et PDAU en Algérie	en France : PLU, dessin d'un fragment ou d'un îlot, un quartier (exp. ZAC) avec la démarche de projet urbain. En Algérie : POS, pas de projet opérationnel et pas de démarche du projet urbain.

Composer

Dans le cadre des projets opérationnels d'urbanisme, ceux concernés par la composition urbaine peuvent s'échelonner **de l'îlot à l'agglomération.**

Dans le cadre des projets stratégiques, les espaces de la composition urbaine iraient au moins à l'échelle **des aires urbaines**, espaces de référence pour les schémas (SCoT/DAAM ou PDAU).

7-1-1 Outils de la composition

- **Les tracés** : lignes qui relient les espaces, l'objectif étant de distribuer l'espace urbain. Ils dessinent un ensemble de lignes qui charpentent la composition. Les lignes sont matérialisées par les éléments urbains, notamment les voies. Il est demandé aux tracés de donner **cohérence et régularité** à la composition.

- **Les découpages** : consistent à dessiner des lignes qui séparent les espaces. Les découpages assument les nécessaires affectations de l'espace par une opération de division, exemple : parcellaire, remplacé par le zonage et revisité par de nouveaux découpages (unité d'opération). Le découpage est une opération qui détermine les effets de la composition. Les découpages assurent la cohésion entre les tracés et les traces d'occupation. Mais si la ligne sépare des espaces homogènes, la trace sépare des espaces hétérogènes (bâti-non bâti, par ex.).
- **Les traces d'occupation** : sont la projection au sol des ensembles constituant les découpages.

7-1-2 Essence des outils

La forme se définit par les caractères de sa structuration : les caractères topologiques, géométriques, dimensionnels.

- **La topologie**⁵ : rend compte des positions respectives des éléments formels (éloignement, proximité, contiguïté...) et des liaisons qu'elles entretiennent (linéaires, annulaire, arborescentes, en trame). La topologie est le niveau de structure le plus déterminant pour l'organisation spatiale. Notion purement morphologique (positionnement et liaisonnement). C'est généralement par la topologie qu'il faut commencer à composer.
- **La géométrie** : rend compte **des figures** (simple, déformées, organiques ...) et des directions relatives des parties (axialité, parallélisme, perpendicularité, convergence...).
- **Le dimensionnement** : rend compte **des grandeurs** absolues et relatives (proportions) du tout et des parties. Il concerne les étendues comme les **gabarits** et les **hiérarchisations** à établir.

7-1-3 Les modes d'occupation du sol

- **La voirie** : Elle matérialise les tracés et assume un rôle de structuration (pas seulement de circulation). Elle est conçue aussi en fonction des découpages et des traces.
- **Le parcellaire ou le découpage**. Il n'y a pas de composition sans découpage ayant une échelle architecturale (parcellaire).
- **L'occupation bâtie** : les éléments courants qui sont étroitement liés les uns aux autres (au tissu de relations qui font la ville). Les éléments exceptionnels autonomes peuvent former des « **pièces** » urbaines. Condition : Une pièce s'articule avec précision (topologiquement, géométriquement et dimensionnellement) au site et constitue une exception monumentale correspondant à un programme majeur. Il est de même pour l'espace public (jardin, place, placette) doivent être implantés en étroite relation avec des tracés majeurs et des activités réelles. Ils ne doivent pas être isolés et coupés du tissu urbain.

7-1-4 Mots de la composition

- unité, diversité
- rythme, rime et alternance
- séquence
- rangée (îlots, parcelles, arbres, mobiliers urbains...)
- ordonnancements architecturaux, front bâti (front de mer, front de parc, frange urbaine...)
- éléments courants (architectures banales, ordinaires, domestiques : habitat) et
- éléments exceptionnels, singuliers, pièces urbaines ... (programme majeur)
- ponctuer, jalonner, alterner...
- perspective, composition axiale (de symétrie), composition latérale, en courbe...
- textures, couleurs...

⁵ Par topologie, nous entendons « l'ensemble des relations perçues qui nous permettent de situer les objets les uns par rapport aux autres. Par exemple pour les réseaux, la question devient « qu'est-ce qui est connecté à ? » et « qu'est-ce qui est à côté de quoi ? »... Appréhender la réalité. Notre perception visuelle est topologique... cette notion est fondamentale de l'analyse spatiale. » (http://www.gitta.info/Spatial_Cpts/fr/html/Topology_learningObject1.html).

7-2 Exemple d'analyse de composition urbaine : projet Tolbiac-Paris (1989)



L'architecte-concepteur urbain use d'un ensemble de principes de composition pour dessiner un morceau de ville. L'analyse visuelle du projet indique quelques éléments de composition selon les outils et les mots/principes de la composition :

Outils de composition urbaine

- 1- Tracé et découpages : trame orthogonale en damier régulier portant un îlot monumental,
- 2- Traces d'occupation :
 - **Architecture ordinaire : Habitat** : de part et d'autre de la BNF, s'organisent des îlots semi-ouverts organisés autour de jardins centraux (sans doute en référence au jardin en creux de la BNF).
 - **Architecture singulière** : Équipement - BNF : podium entouré de marches monumentales qui porte quatre tours entourant un jardin central privé en creux.

La composition est un art de faire qui vise à fabriquer de l'unité (un tout harmonieux). La composition ne résume pas à définir chacun des composants de l'ensemble pris séparément. Elle prend en charge la recherche de relations entre les composants du projet et entre ces composants et l'environnement du projet.

Mots/ principes majeurs de la composition sont :

- Alignement, front bâti linéaire et ordonnancements architecturaux, silhouette horizontale des volumes bâtis. Ensemble urbain homogène.
- Rythme : des îlots (3 et 1), des parcelles (6, 3), des rangées : d'arbres -double rangée sur l'Avenue de France, une rangée en front de Seine-, des rangées des architectures ordinaires, domestiques (l'habitat),
- Rime et alternance (ponctuer, jalonneur) entre éléments courants et éléments singuliers. Assurer par l'habitat (éléments courants) et l'architecture monumentale BNF (élément exceptionnel : grandeur à l'échelle de la ville),
- Perspectives, percées sur la Seine, Avenue de France,
- Itinéraires diversifiés et liaisons fortes avec l'environnement du projet...

Partie 3 : ESPACES PUBLICS - ESPACES URBAINS – les Six Dimensions De La Composition Urbaine

1- Quelques éléments de compréhension du concept

Les espaces publics urbains sont les espaces que la ville, par ses creux, met en commun et que reçoivent en partage les habitants et tous ceux qui, pour une raison ou une autre, s'y affairant. Ils sont caractérisés par les rues, places, mails, passages, jardins... ils constituent les éléments fondamentaux de l'espace urbain, notamment des villes européennes et coloniales.

Compréhension du concept de l'espace public : « espace public » et « espaces publics » (Kettaf, 2019)

Le concept de l'espace public est polysémique. « Leurs divers usages dans des champs théoriques et des pratiques professionnelles sont totalement distincts » (Paquot, 2010).

L'« espace public », son pluriel ne correspond pas à son singulier : L'espace public (exprimé au singulier) et les espaces publics (exposés au pluriel) sont deux concepts qui certes expriment une fonction essentielle, celle de la communication, mais indiquent des situations bien différentes. Thierry Paquot dans son ouvrage intitulé *L'espace public* (2009) résume avec justesse ces deux expressions et apporte un éclairage de ce qui les unit et aussi de ce qui les différencie. L'espace public porté par la sociologie, les sciences politiques, la philosophie et récemment par les sciences de la communication est à distinguer des espaces publics revendiqués notamment par les urbanistes, géographes, architectes, paysagistes. Le premier exprime l'espace du débat démocratique, de l'opinion publique, de la parole libre, un espace qui n'est pas forcément physique ; il est souvent plus abstrait et évoque « une pratique démocratique, une forme de communication, de circulation des divers points de vue » (Paquot 2009, p. 3). La deuxième formulation, déclinée au pluriel, est plus proche de la discipline de l'aménagement et désigne des espaces géographiques et physiquement identifiables. Ces derniers sont considérés « comme la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics » (Merlin, Choay, 2005, p. 355). Ce sont tous les espaces extérieurs qui sont accessibles et gratuits aux publics. Aujourd'hui, ils disposent d'une acception plus large, ils désignent aussi des lieux privés, mais ouverts aux publics, par exemple un centre commercial, ce qui complique un peu plus la compréhension du concept. Ces espaces publics mettent en relation les citoyens et les "usagers" qui s'y croisent, s'y rencontrent, s'échangent, s'évitent, etc. Ainsi,

- l'« **espace public** » relève de la sociologie, des sciences politiques, de la philosophie et récemment des sciences de la communication ...

- les « **espaces publics** » relève de l'urbanisme, de la géographie, de l'architecture, du paysage...

1- l'« espace public » de la sociologie, des sciences politiques, de la philosophie et récemment des sciences de la communication ...

Du point de vue des sciences sociales, on doit à Hannah Arendt (1958) l'introduction de la question philosophique sur l'espace public, mais c'est surtout à Jürgen Habermas qu'on attribue la paternité du concept. Sa thèse en science politique intitulée *Strukturwandel der Öffentlichkeit* publiée en 1962 et traduite en 1978 en français sous le titre *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* est largement connue. Elle traite de la formation de l'opinion publique et de la sphère publique délibérative bourgeoise, en Angleterre et en France (au XVIII^e), puis en Allemagne (au XIX^e). En fait, Habermas situe un espace institutionnel entre l'univers privé de la société civile et l'univers public de l'État qui, comme le précise T. Paquot (2009), « permet aux opinions privées d'être rendues publiques ». Cet espace de « communication » d'opinions comprend la presse, les sociétés littéraires, les cafés, les salons, etc.

2- les « espaces publics » **des aménageurs (urbaniste, géographe, architecte, paysagiste...**

Dans les champs disciplinaires de l'urbanisme et de l'aménagement, la notion des espaces publics est portée par la profession pour restaurer la vie urbaine érodée par une approche exclusivement fonctionnaliste de la ville moderne des Trente Glorieuses. En ajoutant le qualificatif « public » à « l'espace », cette notion cherche à « réhumaniser » et à requalifier les espaces urbains qui sont à même de porter la vie collective, de favoriser la proximité spatiale des habitants et la mixité sociale des quartiers. Il s'agit de retrouver une échelle d'aménagement, une densité et un rapport entre le bâti et le non bâti plus favorables aux piétons. Il est question aussi de réhabiliter le rôle essentiel joué par l'espace public dans l'organisation, la forme et l'identité de la ville. Cette recherche de l'espace public, l'urbanisme contemporain le porte comme un glaive qui se dresse « contre la dissolution des villes et de la société » (Delbaere, 2010). Ainsi, la rue, le boulevard, la place, le square, le jardin public, la promenade, le mail, etc. demeurent pour l'urbanisme contemporain les seules alternatives pour recréer du lien social et reconquérir de l'urbanité. L'urbanité est comprise ici comme « la qualité morale de ce qui appartient à la ville [...], ce qui fait la ville, c'est l'idée d'interaction sociale qui est fondamentale. [...] La ville apparaît de la sorte comme la manière d'organiser l'espace qui permet de faciliter au maximum toutes les formes d'interaction entre partenaires et de les multiplier » écrit Paul Claval (cf. Merlin, Choay, 2005, p. 927). Le terme d'urbanité est aussi étroitement associé à celui de la civilité. « Si l'urbanité qualifie à la fois le citoyen moderne et son espace, la civilité relève d'un code de conduites qui préside au face à face ». Ensemble, elles constituent les qualités inhérentes à la ville qu'il s'agit de retrouver, rappelle Marion Ségaud (cf. Merlin, Choay, 2005, p. 177).

Mais l'espace public qui illustre le mieux cette quête d'urbanité est bien la place publique et ce qu'elle véhicule comme imaginaire spatial de la ville. De formes spatiales reconnues de tous, les places publiques incarnent ces lieux où les sociabilités s'expriment avec plus de force. En Europe, elles connaissent une popularité significative depuis une trentaine d'années si bien qu'elles constituent des objets importants de développement urbain. Par ailleurs, leur embellissement et leur aménagement sont devenus une valeur sûre pour le développement d'un tourisme de ville et expriment emblématiquement cette tendance au retour à la place publique avec laquelle la ville européenne a toujours su composer.

Si en Europe l'animation ambitieuse de ces espaces publics témoigne d'une demande accrue des usagers de lieux publics, qu'en est-il pour l'Algérie ? La place publique peut-elle offrir des possibilités de pratiques sociales pour une société contemporaine où la place ne constitue pas un référent majeur ? Ce sont autant de questions qui interrogent l'espace public en Algérie. Quelques-unes d'entre elles ont toutefois été explorées par des sociologues qui ont ouvert des pistes et apporté des éclairages tout à fait importants. Ma thèse de doctorat en urbanisme a eu pour objet cette étude sur les espaces publics en Algérie en partant du cas d'Oran (cf. Kettaf, 2019).

Les Paliers du Phénomène urbain

Le phénomène urbain est étagé en paliers (propos du sociologue Georges Gurvitch, 1954) : nous représentons ici trois paliers :

- **La morphologie et la surface écologique : il comprend l'environnement construit et naturel...** (visibles)
- **L'ensemble des pratiques sociales et comportements sociaux** (ils sont aussi visibles).
- **Les représentations que les individus se font de la réalité. C'est le palier des symboles, des croyances, des identités, des aspects culturels, des idéologies, etc.** En revanche, ce palier est difficile à appréhender et échappe à l'observateur, mais il est aussi important que les deux précédents.

(J-Y Toussaint & M. Zimmermann (Dir.), 2001)

2- Espaces publics urbains : les six dimensions de la composition urbaine (Carmona *et al.*, 2003)

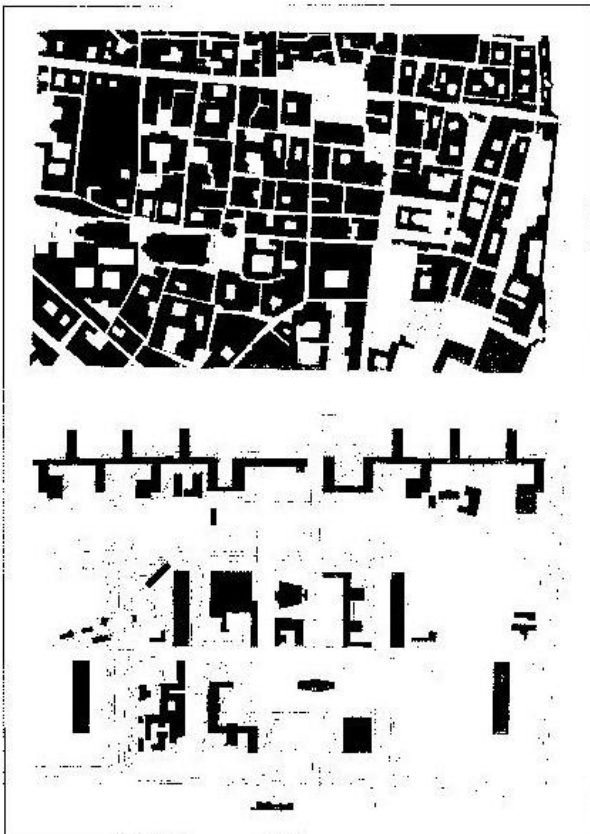
- la dimension morphologique : maille, îlot, parcellaire réseau, rapport bâti-espace public, retour à l'espace urbain traditionnel et à la rue, modèles d'îlots.
- La dimension de la perception : sens, perception visuelle et image
- la dimension visuelle : esthétique, architecture, paysage minéral & végétal
- la dimension sociale : espace et société
- la dimension fonctionnelle : espace et activité
- la dimension temporelle : temps long (histoire) et temps court (saisons, évènements...)

Ces dimensions ne sont pas étanches, elles sont interliées et s'entrecroisent.

2-1 Dimension morphologique : Configuration et forme de l'espace urbain

Types d'organisation de l'espace urbain

1. Espace urbain traditionnel: Bâtiments/îlots qui définissent l'espace urbain
2. Espace urbain moderne: Bâtiments dans l'espace urbain (disparition de l'îlot)



1. **Espace urbain traditionnel:** Bâtiments/îlots qui définissent l'espace urbain

Le plan de Parma montre des bâtiments composant une masse hautement connectée qui définit « rues » et « places », et une grille de rues-îlots finement maillée. Les bâtiments sont de hauteurs modérées et similaires. Les bâtiments hauts sont des exceptions et constituent souvent d'édifices publics ou de significations particulières (religieux, civiques ...)

2. **Espace urbain de l'urbanisme du mouvement moderne:** Bâtiments indépendants dans l'espace urbain

Le plan de Saint Die montre une configuration moderniste : bâtiments hauts et isolés, disparition de l'îlot et de la grille des îlots et des rues.

Figure-ground diagrams of Parma and Saint-Die (source: Rowe and Koetter, 1978, pp. 62-3)

These figure-ground diagrams show the different patterns of traditional and Modernist patterns of urban space. The plan for Parma (top) shows buildings as constituent elements in a generalised, highly connected mass ('urban blocks'), which defines 'streets' and 'squares' and a small-scale, finely meshed street grid. Buildings are generally low-rise and of similar height. Taller buildings are exceptions, and usually have some civic significance

Diagrammes « figure-fond » (Carmona *et al.*, 2003)



1- Espace urbain traditionnel: Bâtiments-îlots qui définissent l'espace urbain

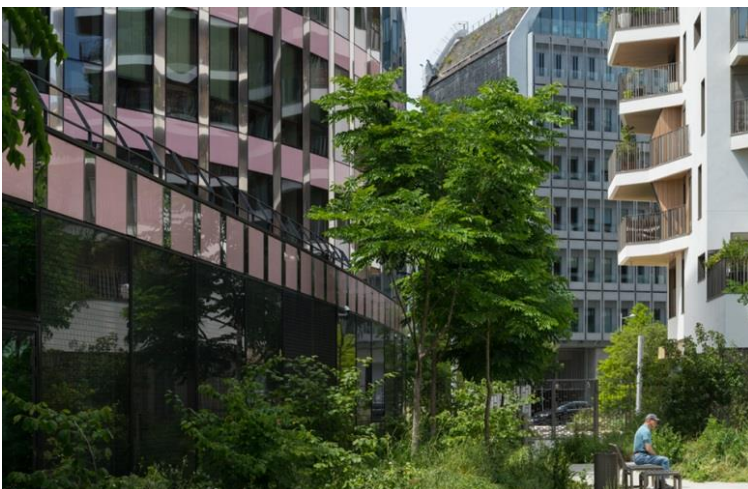


2- Espace urbain moderne: Bâtiments isolés dans l'espace
Réf. Texier-Rideau, 2003

3. Espace urbain contemporain: Situation intermédiaire des deux précédents (3^e âge de ville): retour au système îlots – parcelles – bâtiments structurant l'espace urbain : rue, place, cœur d'îlot



Projet urbain le Trapèze Paris-Val de Seine : "Label Eco Quartier" 2013. Mixité urbaine ; Crédit photo : Ph. Guignard - Val de Seine Aménagement



des espaces publics généreux.

<https://www.ileseguin-rivesdeseine.fr/fr>

Éléments de la Morphologie urbaine

- Occupation des sols
- Structures des bâtiments/ dispositions des surfaces
- Parcellaire: fondement des rythmes et configurations, îlot
- Trame urbaine/réseaux viaires hiérarchisés

Forme: topologie (relations, insertion dans le site), géométrie, dimensions (échelle et gabarit), et modes d'occupation du sol (tracé, découpage, occupation bâtie) sont importants dans la lecture morphologique de l'espace urbain.

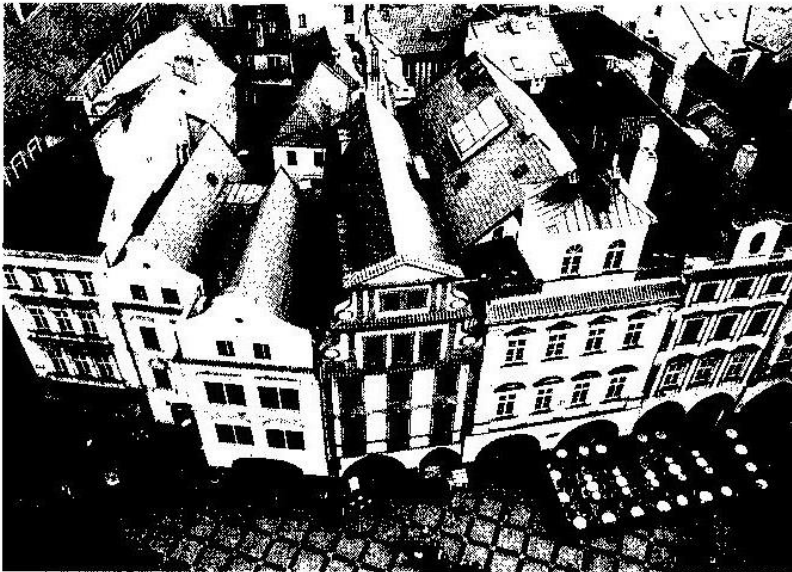


FIGURE 4.1
These buildings in central Prague show the evidence of their original long narrow plots fronting onto a public space

Centre Prague (Carmona *et al.*, 2003)



FIGURE 4.19
Perimeter blocks in central Paris, France. Perimeter block development has a number of advantageous characteristics/features: explicit public and private sides, the capacity to accommodate different densities of development; and a public façade that both physically defines and 'socially' addresses an urban space

Paris haussmannien (Carmona *et al.*, 2003)



Projet urbain contemporain : Clichy-Batignolles Paris

<https://www.evous.fr/Clichy-Batignolles>

2-2 Dimension de la perception : sens, perception visuelle et image

Perception sensorielle: le visuel, le sonore, le tactile, l'olfactif.

- Perception visuelle: Éléments forts qui permettent à un individu de s'orienter et de structurer son itinéraire. Par exp. les monuments sont des repères qui servent à localiser le quartier de résidence ou le lieu de travail.

Plusieurs niveaux de la perception:

- Par rapport à la ville
- Par rapport aux arrivées à un espace urbain
- Par rapport à son espace propre

Il s'agit aussi des articulations dans la structure urbaine :

- De la territorialité : utilisation et appropriation de l'espace
- De « l'imagibilité »: repères, parcours, limites, quartiers et nœuds (carte mentale).

Ces éléments, proposés par K. Lynch (1961), qualifient l'espace et permettent la construction d'une carte mentale. Ils s'appuient sur la lecture de **l'identité, la structure et la signification d'un espace urbain.**

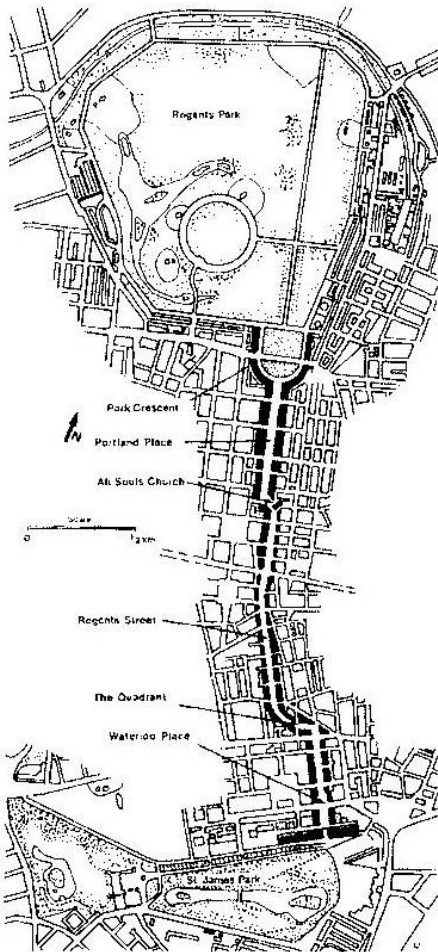


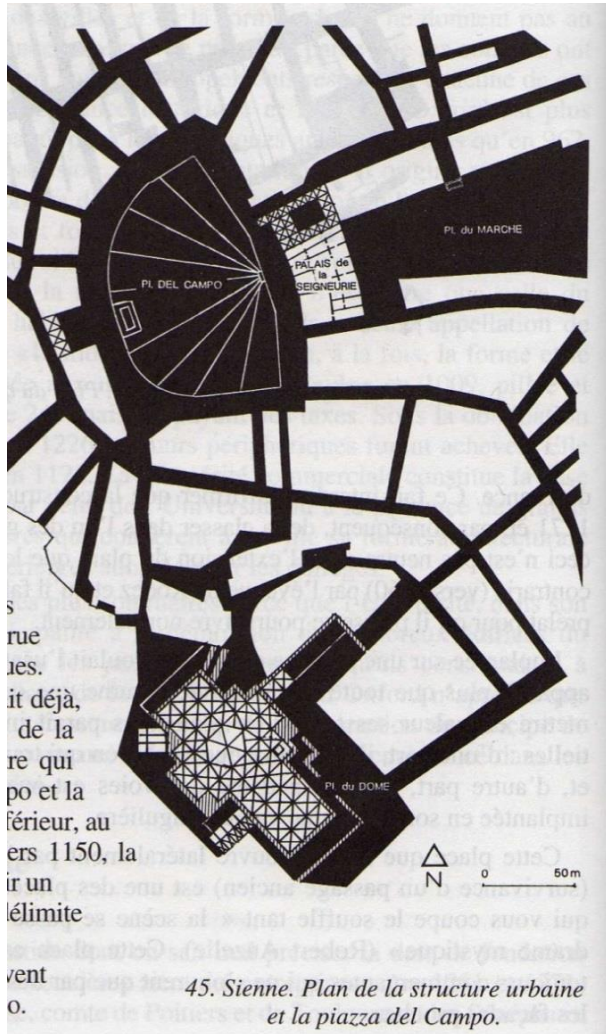
FIGURE 5.1

Certain paths are significant in supporting clear mental maps of cities or parts of cities. The mental maps of Londoners locate various other parts of London – such as The Mall, Piccadilly Circus, and Oxford Street – in relation to Regent Street (source: Moughtin, 1992, p. 163)

« Certains parcours sont significatifs pour soutenir des cartes mentales claires de villes ou de parties de villes » (Carmona *et al.*, 2003)

Identité, structure et signification d'un espace urbain - Exemples

Place Del Campo Sienne Italie



Réf. Delfante, 1997



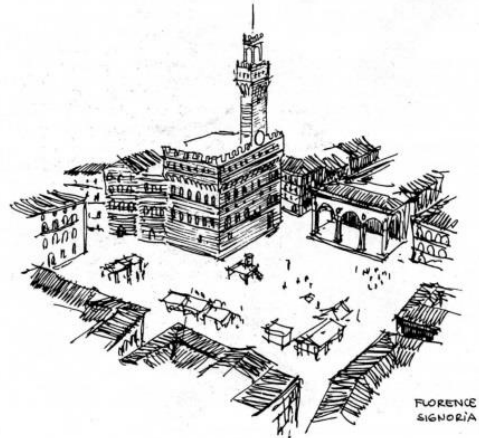
Identité : formes et significations

Photos. F. Kettaf, 2008

Place des Seigneurs- Florence Italie



FLORENCE



FLORENCE SIGNORIA

Plan de la structure urbaine

(Bertrand, Listowski, 1980)



Identité : formes et significations (usages et histoire)



Photos: F. Kettaf, 2008

Place du 1^{ER} Novembre 1954 (ex. d'Armes)- Oran



Plan de la structure urbaine



Identité : formes et significations (histoire, usages) F. Kettaf, 2019

2-3 Dimension visuelle : esthétique, architecture, paysage minéral & végétal

Considérations esthétiques

Jack Nasar (in : Carmona et ai., 2003) identifie cinq attributs d'un environnement apprécié :

- la présence de la nature
- l'entretien/ la civilité
- l'ouverture/l'espace défini
- la signification et le contenu historique
- l'ordre : en termes d'organisation, cohérence, lisibilité, clarté.

Modèles et ordres esthétiques (quelques éléments de composition)

Smith P.F. (in : Carmona et ai., 2003) identifie quatre composantes:

- La rime et le modèle
- Le rythme
- L'équilibre
- Les rapports harmonieux

Quelques exemples d'ordonnements architecturaux

Rime et modèle, rythme et équilibre, proportions dans les volumes-façades.

Composition façade : Trilogie : rez-de-chaussée (base), étages carrés (corps) et couronnement (attique)



Toulouse



Sienne

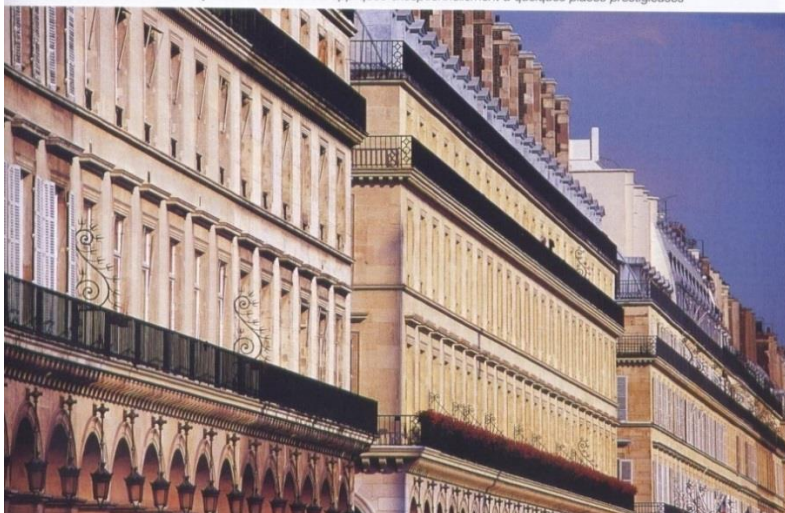
Photos : F. Kettaf (2008)



Rues de Damas. Rythmes des moucharabiés illustrent l'identité du lieu. Photo : F. Kettaf (2010)



*Boulevard Magenta. Les règlements de voirie (alignement, hauteur et gabarit des immeubles) sont appliqués aux places ordinaires
Rue de Rivoli. La façade ordonnancée est appliquée exceptionnellement à quelques places prestigieuses*



Façades du Paris haussmannien. Réf. Web

Ordonnancement et unité architecturale: les places royales



Place Vendôme-Paris. Rythmes, forme et monument contribuent au caractère du lieu (Rose, Pinon, 1999)

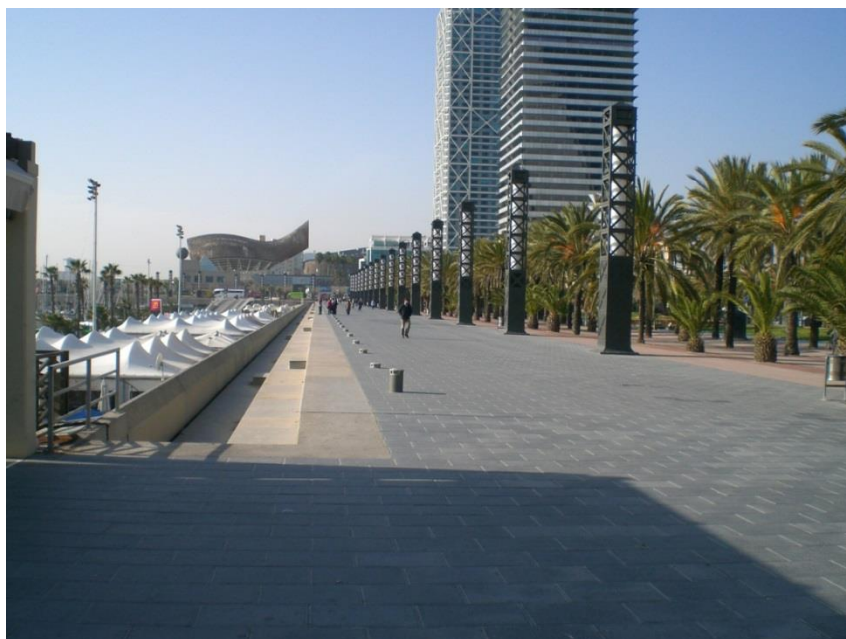


Arcades-Florence. Photo : F.kettaf (2008)



Arcades-Oran. Photo : Web

Rythme et rangée : éléments de l'esthétique urbaine



Rangées des arbres, des réverbères, des bornes au sol participent à l'esthétique du Front de mer Barcelone. Photo : Kettaf (2009)

Espace positif et espace négatif

Les espaces urbains peuvent être considérés en termes d'espace « positif » ou d'espace « négatif ».

- **Espace positif** (*hard space*): relativement fermé. Il peut être mesuré et a des frontières clairement définies. Sa forme est aussi importante que celle des bâtiments qui l'entourent (enclos).

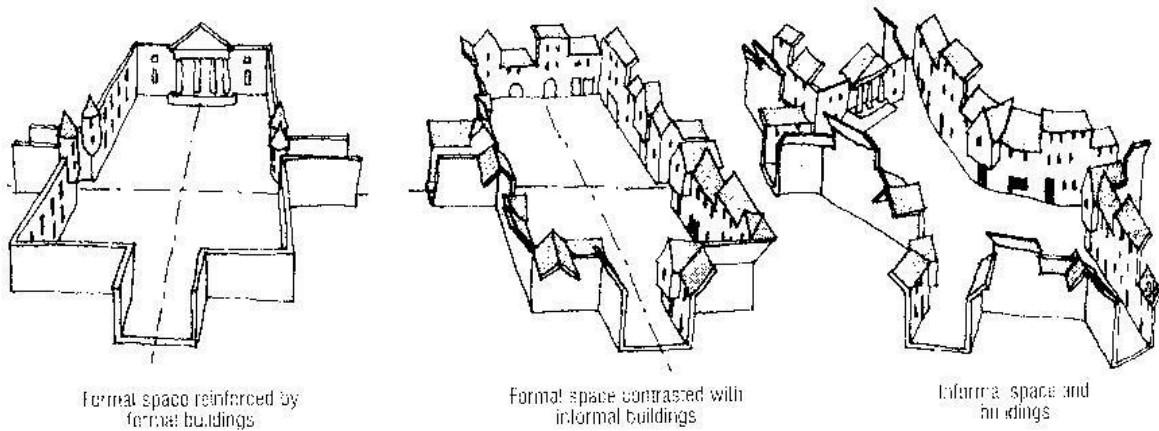


FIGURE 7.11

Formal and informal spaces (source: EPOA, 1997, p. 24)

Espace positif:

Place et rue se lisent par rapport à la configuration des parois qui les constituent, à la nature et l'aménagement de leurs sols et au contour des lignes du ciel qui les coiffent: Pour la place, il y a la forme (une boîte), le monument et l'élément végétal (selon les cultures et les climats)...



Sienne



Florence

Photos : F. Kettaf (2008)

Configuration des parois : rangée, rythme des ouvertures, trilogie, texture et couleur



Florence



Mulhouse. Photo : Rose et Pinon (1999)

Photos : F. Kettaf (2008)

- **Espace négatif (soft space)** : pas de perception des limites et de la forme : Parcs ,bois...



Bois de Vincennes aux portes de Paris

<https://bonplangratos.fr/plan-gratuit-bois-vincennes-pdf>

Architecture, dessin au sol (floorscape), élément végétal et/ou minéral, mobiliers et street art

Exemples



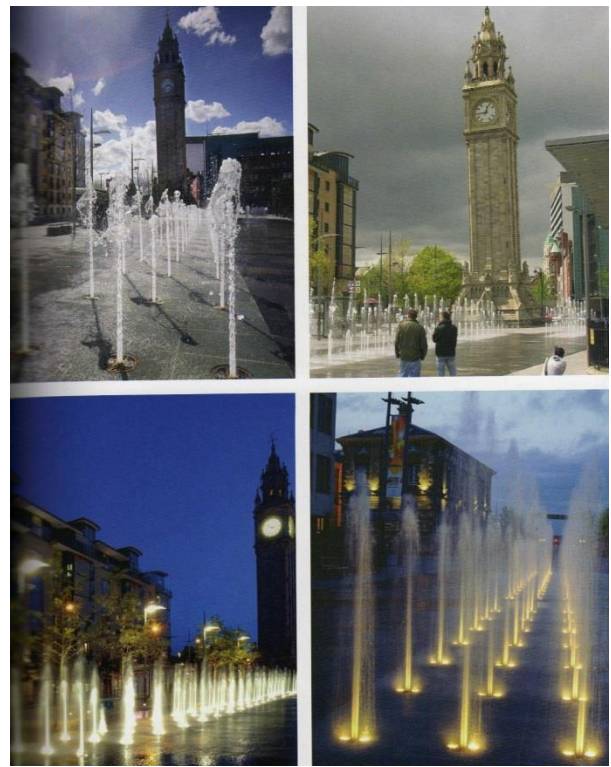
Sienne:

dessin du sol (lignes radiales) en corrélation avec la forme en coquille de la place

Photo F. Kettaf (2008)



Vibrant dessin du sol à Alicante. Photo : A. Ballanger
www.monnuage.fr/photos/point-d-interet/103163



Fontaine son et lumière à Custom House Square. Belfast, UK.



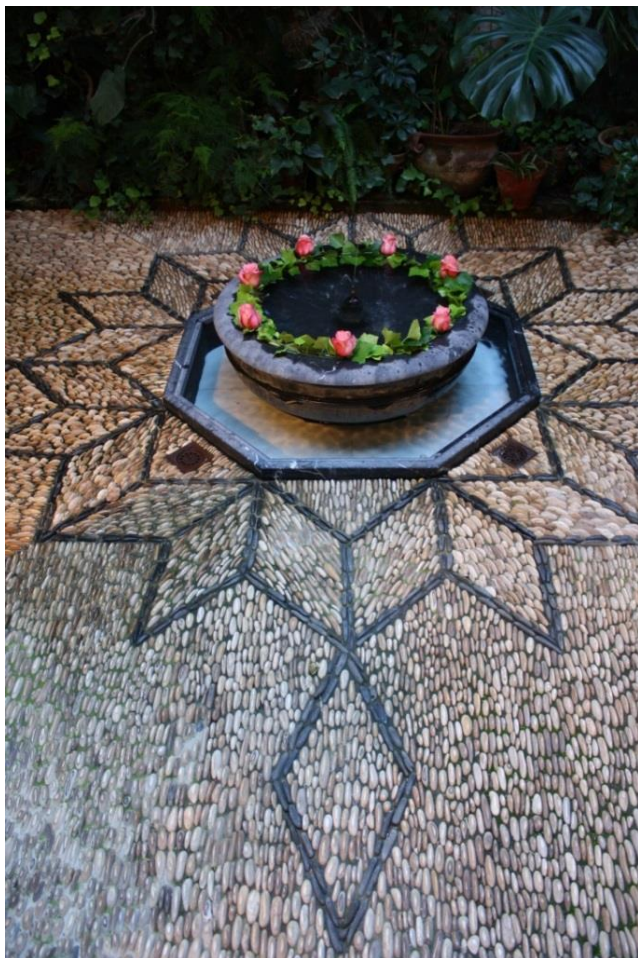
Street art à Macao : peinture aux murs et au sol



Vigne couvrant la rue et peinture au sol

<https://theoccasionaltraveller.com/street-art-macao/>

L'architecture, le dessin du sol et l'élément végétal et/ou minéral



Cordoba



Séville

Photos : F. Kettaf (2010)

Le mobilier urbain : Statues, sculptures et bancs publics



La Havane – Cuba



Photos : F. Kettaf (2019)

2-4 Dimension sociale : espace et société

Espace et société

Le choix de se trouver dans un contexte donné dépend en partie des caractéristiques et de la situation de chaque individu: son ego, personnalité, buts, valeurs, ressources, expériences, niveau de vie, etc.

Maslow (1968, in : Carmona et al., 2003) identifie cinq niveaux hiérarchiques de besoins humains fondamentaux:

- Besoins physiologiques: chaleur et confort,
- Besoins de sûreté et de sécurité,
- Besoins d'affiliation: appartenance à une communauté par exemple,
- Besoins de réalisation de soi : épanouissement personnel.



FIGURE 6.4
Castlefields, Manchester,
UK. Street cafes provide
an example of informal
public life.



FIGURE 6.5
Informal use of space on
the banks of the Seine,
Paris, France

(Carmona *et al.*, 2003)

Vie publique

La vie publique peut être rangée en deux types en corrélation:

Le « formel » et « l’informel ». La compréhension des pratiques informelles et leurs relations à l’espace public fourni des informations supplémentaires sur la nature de celui-ci (Carmona, 2003).

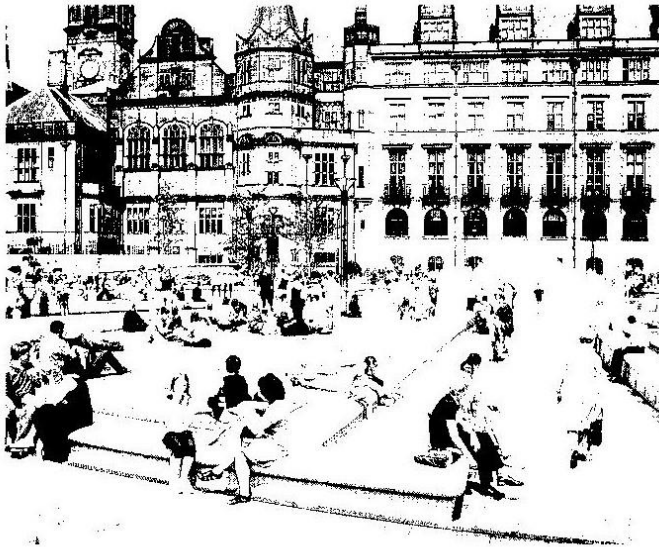


FIGURE 6.8
The recently redeveloped Peace Gardens in Sheffield, UK, provide a lively and vibrant place for people. On the first sunny weekend after its opening Sheffield people used it more like a beach than a traditional European square. Management staff considered how to regulate its uses but quickly appreciated that provided the square was not being damaged such free behaviour suggested a feeling of ownership and affinity with the space

(Carmona *et al.*, 2003)



Le Marché: Florence. Photo : F.Kettaf (2008)



Djemaa El Fnaa: Marrakech. F.Kettaf (2005)

Accessibilité

L'un des éléments importants de l'espace public est **l'accessibilité**.

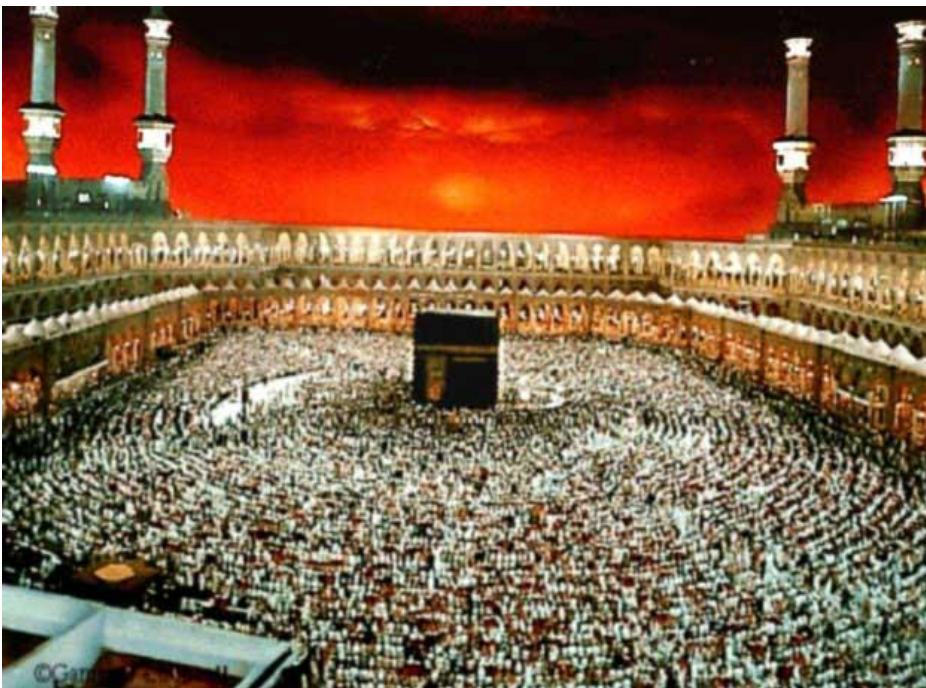
Carr *et al.* (in : Carmona *et al.*, 2003) identifient trois formes:

- Accessibilité visuelle : l'espace est totalement visible et lisible depuis l'extérieur,
- Accessibilité symbolique : l'espace est inscrit dans la mémoire collective (doté d'une identité propre),
- Accessibilité physique : l'espace est aisément accessible physiquement.

Exemples d'espaces qui portent les trois accessibilités : Accès visuel, physique et symbolique



Place Saint-Pierre Vatican (Réf. Web)



La cour de la Mosquée al-

Harâm - Mecque (Réf. Web)



Manifestation pour la mort de H. Hariri Place des Martyrs Beyrouth Liban

Réf. Web

L'accessibilité visuelle, physique et symbolique renforce la durabilité et la polyvalence de l'espace: changement et variétés des usages



Parvis de l'hôtel de ville Paris : Projection d'un match: un usage adapté aux nouveaux modes de vie urbaine



Parvis contemporain du centre Pompidou Paris: usage lié à la détente et à la contemplation.
Photo : F. Kettaf, 2009



Place du 1^{er} Novembre 1954 Oran après aménagement : un usage lié à la promenade et la détente.
Photo: F. Kettaf, 2009



Place du Tertre Paris: une icône du pittoresque, la foire aux « croûtes ». Photo: F. Kettaf, 2009



Place Port-Saïd O Oran : Spectacle de rue lors la Balade du 1^{er} mai.

Photo : F. Kettaf, 2013



Rue piétonne Gironne: espace dédié aux restaurants & cafés. Photo: F. Kettaf, 2011



Rue arabe Damas: usage lié principalement au commerce : le Souk. Photo: F. Kettaf, 2010



Rue Grenade- héritage de la rue arabe: usage lié à la détente et au commerce. Photo: F. Kettaf, 2011

2-5 Dimension fonctionnelle : espace et activités

Espace – activités

Carr *et al.* (in : Carmona *et al.*, 2003) citent cinq fonctions essentielles:

- 1- Le confort
- 2- La détente
- 3- L'engagement passif: observer une animation, une fontaine, etc.
- 4- L'engagement actif: sociabilités, interactions sociales provoquées par des activités en présence.
- 5- La découverte: fêtes, manifestations, etc.



FIGURE 8.2
Piazza SS Annunziata,
Florence, Italy. Steps and
other sitting places
provide opportunities for
passive engagement in
public space



FIGURE 8.3
Government Square,
Boston, Massachusetts,
USA. The design of
some public spaces does
not help their function
as people places

Carmona *et al.*, 2003

Usage social de l'espace public

Par exemple la place:

William H. Whyte (in : Carmona *et al.*, 2003) présente six facteurs pour que la place soit réussie en termes d'usage:

- **Bonne localisation**, de préférence dans des parcours animés
- **Rues** doivent faire partie intégrante de l'espace social. La place doit être en continuité avec la rue, sans barrières, ni de changement de niveau,
- **Possibilités d'assise**: dispositifs spatiaux pour s'asseoir doivent être intégrés (marches, rebords ...) ou explicites (bancs, chaises ...),
- **Activités (notamment une offre alimentaire)**: attirent les gens qui attirent plus de gens (phénomène d'autocongestion)
- **Processus de triangulation**: espace doté d'éléments qui permettent des processus *de triangulation*. À l'aide de stimulations externes, les gens se mettent à se communiquer comme s'ils se connaissaient déjà. Ces stimulations peuvent être une manifestation, un concert ou une œuvre d'art.
- **Confort physiologique** (soleil, vent, arbre, eau), **esthétique, forme et dimensions** (facteurs moins importants)

Exemples : les gens s'arrêtent autour d'une sculpture, d'une animation, et se mettent à discuter sans se connaître.



FIGURE 8.4
Chicago, Illinois, USA
Public art helps the
process of triangulation
in public space



FIGURE 8.1
Wenceslas Square,
Prague, Czech Republic.
Street entertainment can
enhance the animation
and vitality of public
spaces

Carmona et al., 2003

Mouvement

Le mouvement dans l'espace public est au cœur de l'expérience urbaine. C'est un important facteur de production de vie et d'activité.

Pour les piétons, la **liaison entre les espaces** est importante. Un espace public enrichi est généralement intégré dans le système de réseau du mouvement.



Rue piétonne à Toulouse.

Configuration et frontières des espaces publics

La **compréhension du mouvement et du système des itinéraires** est essentielle – et donc rues et places sont connectées (Hillier, 1996).

L'usage de l'espace public est aussi considéré en termes de centre et de frontières. Alexander *et al.* (1987) affirment qu'un espace public « sans un « centre » peut rester vide ».

L'analyse de l'aménagement de l'espace et de ses frontières est donc essentielle. Alexander *et al.* soutiennent que la vie de l'espace public se réalise autour de ses frontières. Si les frontières ne disposent pas d'activités, l'espace peut ne pas être vivant. D'autres auteurs proposent qu'ils soient pensés comme une épaisseur, comme un support où les gens peuvent contempler l'espace.

2-6 Dimension temporelle : temps longs et temps courts

A- le temps court

Comprendre l'usage de l'espace public nécessite une compréhension **des effets des cycles diurne et nocturne, des saisons, des cycles relatifs aux activités, des changements et des permanences dans le temps.**

- Les éléments qui mettent en évidence le passage des saisons ajoutent aux espaces urbains une **lisibilité temporelle.**
- Aussi les temporalités combinées au sensoriel font les **ambiances** de l'espace public (Bassand *et al.*, 2001)
- Les variations dans le temps auxquelles sont soumis les espaces publics :
- temporalités qui nourrissent les pratiques territoriales et l'organisation de la vie sociale, de loisirs et religieuse, tant au quotidien qu'au gré des « **temporalités saisonnières** »,
- ou encore des **fêtes rituelles** propres au calendrier musulman (tel le ramadan), et qui interagissent avec les « *territoires de l'urbain* » (Depaule, 1984) et leurs donnent sens.

Exemple : Esplanade Charles-De-Gaulle Montpellier : fêtes et festivals et effets des saisons



Pendant la période des fêtes de Noël – les Hivernales et des Estivales tous les vendredis en période d'été



Effets des saisons : ambiance : printemps-été

ambiance : hiver

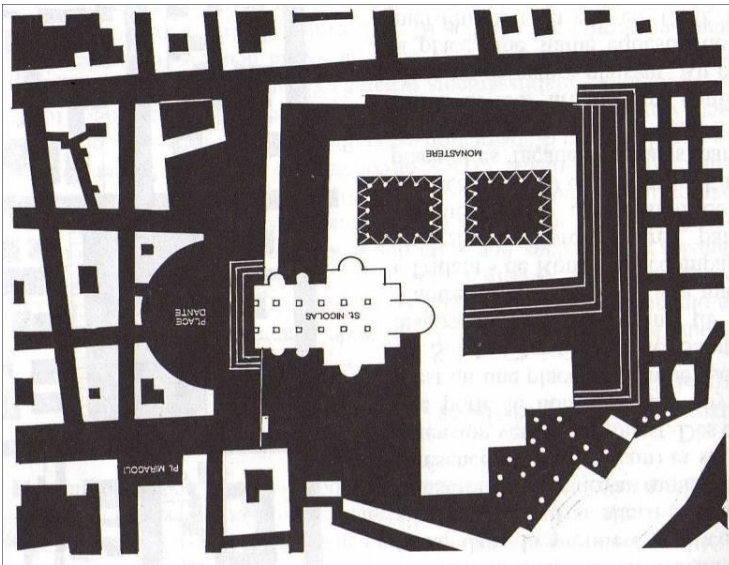
Réf. Web

B- Le temps long: L'histoire

L'histoire fournit trois catégories principales de renseignements:

- les origines de l'espace, justification géographique, de sa forme et d'apparentes distorsions entre celui-ci et les formes actuelles.
- Les étapes qui ont marqué la formation de l'espace et les changements fonctionnels et/ou d'usages.
- L'analyse des plans et des cartes permet de dater l'ouverture d'avenues, rues, de places par lesquelles passent les flux de circulation et se transmet l'influence structurante sur les tissus urbains environnants. (Bertrand, Listowski, 1984)

Exemples : Piazza Dante Catane: évolution



Plan de la place au XVIIIe siècle

Réf. Delfante, 1997



La place dans les années 1950

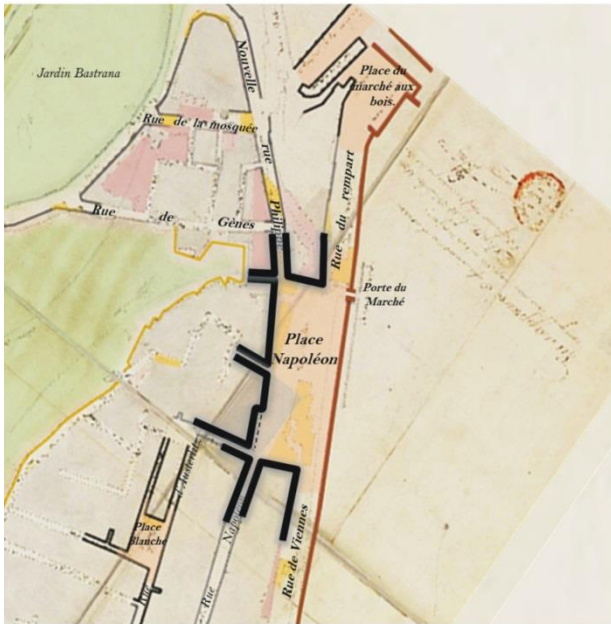


Travaux de réaménagement: projection d'un parking souterrain et piétonnisation de la place dans les années 1980

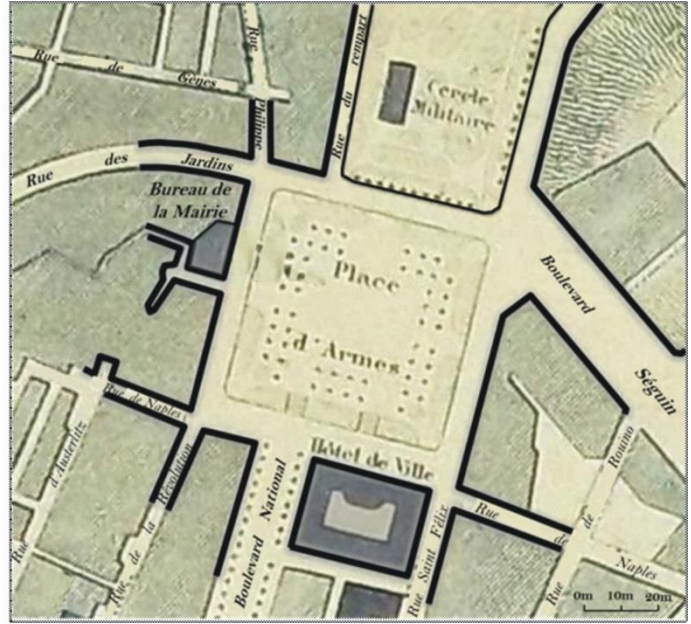


La place aujourd'hui, après réaménagement

Place du 1^{er} Novembre 1954 (ex place d'Armes) Oran : évolution



1840



Après 1870

Évolution. Forme de la Place d'Armes entre 1840 et 1890 (Kettaf, 2019)



1930



Après 1962

Évolution. Forme de la Place d'Armes entre 1930 et 2013 (Kettaf, 2019)



Image-montage de la Place du 1^{er} Novembre 1954. Tramway du XXI^e sur les traces de celui de la fin du XIX^e siècle. Collage effectué par un internaute oranais.

Place Wilson Toulouse: Forme évolutive



photo : Kettaf, 2008

Place Wilson à Toulouse

En haut à droite : place du Capitole à Toulouse

Doc. R. A. Pl. 417 IV - VOIES, CARREFOURS & PLACES — TOULOUSE - Square Wilson

Place Wilson à Toulouse

Place Wilson à Toulouse (d'après R. Auszelle)

Il est regrettable que sa parfaite unité architecturale soit troublée de nos jours par la décoration maladroite de certaines devantures, par la peinture de quelques immeubles et, surtout, par le mauvais tracé du square central.

Echelle : 1/5000 — 1^m/m pour 2 mètres

La Place Villeneuve, aujourd'hui Square Wilson, fut réalisée en 50 ans, de 1784 à 1834. Place semi-circulaire à l'origine, elle était à l'entrée de Toulouse, le lieu de rencontre des transporteurs et voyageurs venus de l'Est et du Nord et donnait accès aux divers quartiers de la ville. La construction de façades uniformes à l'alignement de cette place et du rond-point qui la complétait, lui donna son aspect actuel et elle devint le centre des distractions des Toulousains.

Réf. Rose, Pinon (1999)

Conclusion

C'est par les espaces publics que les citoyens prennent conscience de leur coexistence et de leur place dans le monde. C'est dire l'importance des espaces publics. La forme urbanistique et architecturale des espaces publics donne sens à l'urbain, par le fait qu'ils impliquent mobilité, usages publics, sociabilité, identité. (Levy, 1997)

3- Rues : les espaces publics urbains en tissu continu (par R. Allain, 2004)

La rue : définition

La rue et la place (dans la ville européenne) symbolisent la fonction première de la ville, l'interaction et l'urbanité. Les creux entre les constructions ne sont pas uniquement des vides canalisant des flux, ils donnent sens au tissu urbain. Rues et places, mais aussi parcs et jardins donnent à la ville son rythme et son caractère. Ces espaces n'existent que dans leur relation avec le bâti qui les encadre et leur donne consistance et en permet la perception. La perception de la rue est synthétique, mais aussi dynamique. La rue ne peut être appréhendée que par le mouvement. La rue est un parcours. Ses clés de lectures paysagères (de G. Cullen) redeviennent nécessaires.

La rue est une voie publique bordée de chaque côté par des édifices (ou des clôtures), un espace public qui permet de parcourir la ville. Rejetée par le Mouvement moderne, cette forme est encore menacée par les exigences de l'automobile. En Europe, elle est reprise dans les années 1980 et devient un élément important dans le projet urbain. Le profil en travers des voiries urbaines devient un outil de partage entre usagers : de la voiture, du piéton, du vélo, du transport... Les voiries urbaines ne servent pas uniquement l'automobile, mais elles doivent être pensées comme un paysage, comme un espace d'urbanité (sociale) et donc un espace à partager.

La rue : un système spatial

Si la rue connaît une telle permanence, c'est qu'elle présente des avantages cumulés qui font système. Ses différentes dimensions se superposent et interagissent. Aussi, les éléments qui la composent (parcellaire, bâti, profils, chaussée, trottoirs, façades...) se conditionnent les uns les autres. Le changement d'une fonction (dans une dimension) a des répercussions sur tous les autres éléments. Cette réalité complexe ne peut être appréhendée que de manière globale. Elle fait système.

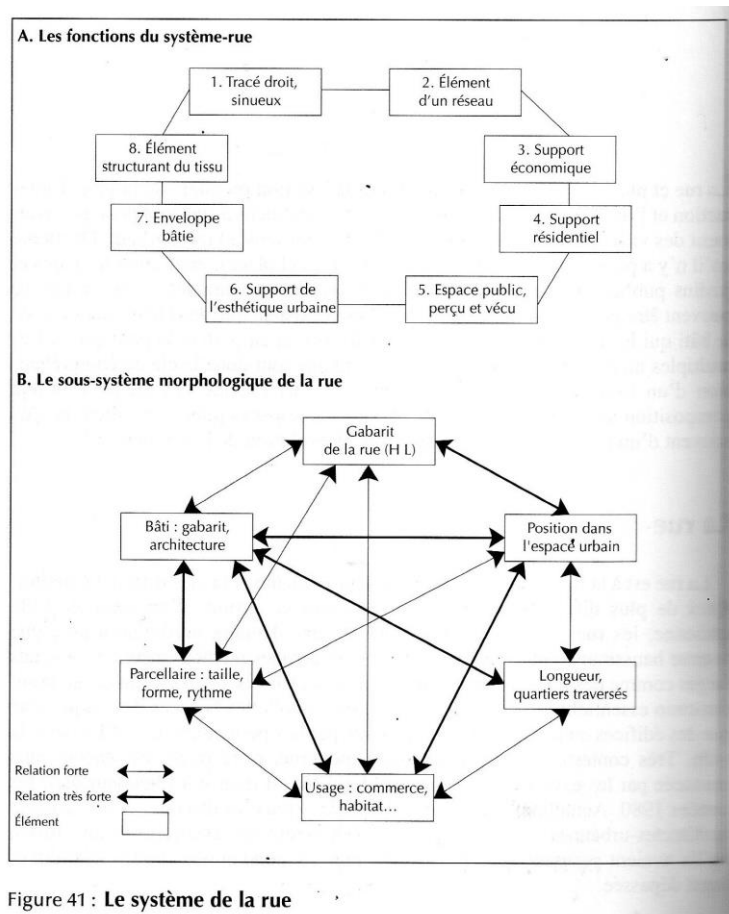


Figure 41 : Le système de la rue

Les caractéristiques de la rue

La position et le tracé : la position d'une rue dans le maillage réseau et son statut (principale, secondaire, tertiaire) influence sa largeur, son adaptation aux flux, ses modes d'occupation, sa fréquentation, l'agrément de son parcours. Le tracé par rapport à la pente (topologie) est un facteur déterminant de la forme de la rue.

Le profil en travers : il dépend de sa largeur et de son rapport avec la hauteur du bâti. Le gabarit est aussi déterminé par l'alignement, le prospect et les règles architecturales.

La largeur : façonnée par l'usage. Les normes de largeur fixées réglementairement sont déterminantes.

L'alignement : limite qui sépare entre la voie publique et les parcelles (privées). Cette limite s'explique par les nécessités de circulation, d'hygiène et d'esthétique. Il peut être modifié en vue d'élargir, de régulariser la rue ou de permettre un bâti plus élevé. Les effets pervers : détérioration des immeubles frappés d'alignement, retraits faisant apparaître des pignons aveugles et délaissés de voirie au statut foncier flou et aux effets esthétiques douteux.

Le bâti encadrant : la double façade urbaine. Une simple façade, notamment face à un parc, ou un front d'eau. La nature du front bâti est fonction du COS, du prospect, de l'alignement et des conceptions esthétiques et mesures réglementaires.

Le prospect : rapport entre la hauteur des façades et la largeur de rue : facteur de cohérence de la rue. Ce prospect peut varier, selon la position dans la ville et la réglementation en vigueur. À Paris, les gabarits n'excèdent pas R+7.

Le rapport chaussée-trottoir : le rapport chaussée-trottoir est de 2/5^e en général. D'abord favorable aux piétons, puis accaparé par le tramway. La réduction des trottoirs s'accroît avec l'automobile. Aujourd'hui, un changement s'opère pour obliger les voitures à ralentir et pour reconstituer l'espace public. Dans les avenues, le recours aux contre-allées permet de séparer la circulation locale et le trafic de transit.

Le profil en long et l'élévation : le profil en long est représenté par son élévation dépend de la longueur, de l'alignement, des hauteurs successives, de la ligne de faîte, de l'alternance des limites d'immeubles. Le rythme des façades est conditionné par le découpage parcellaire.

Les transitions public-privé : elles enrichissent la typologie des façades urbaines. Les arcades une interpénétration entre rue et bâti. Les grilles, les murs laissent entrevoir des jardins privés ou semi-privés ou les arbres. Porches, perrons et passerelles devant les portes d'entrée des maisons (maisons victoriennes à Londres, brownstones new-yorkais). L'appauvrissement des décors des immeubles modernes fait que la promenade dans la rue moderne a perdu de ses attraits.

Le rapport entre ses deux rives : les deux façades urbaines face à face en matière de hauteur peuvent être quasi symétriques ou avoir des élévations et des lignes de toits (lignes de faîte) très différentes. Théoriquement les règles citées plus haut poussent à l'homogénéité et l'équilibre. L'application de règles différentes peut aboutir à l'effet inverse, donc à l'incohérence et au déséquilibre de gabarit. La hauteur réglementaire de la rive sud est parfois beaucoup plus faible que celle de la rive nord pour éviter les ombres. La question de l'harmonie architecturale entre les deux rives est aussi rarement posée en aménagement, car elles sont souvent traitées indépendamment l'une de l'autre.

Le carrefour : est souvent l'objet d'un traitement plus monumental des immeubles d'angle. Les formes sont diverses : angle arrondi, tourelles ou pans coupés comme à Barcelone. La disposition des immeubles est réglementée pour des raisons de scénographie urbaine et de fonctionnalité. Son traitement s'est appauvri par la multiplication des ronds-points, très anti-urbains.

Le végétal : il participe aussi au profil de la rue et à la forme de la rue. Des alignements d'arbres donnent de l'homogénéité à des façades urbaines anarchiques, donner de l'allure, c'est un élément esthétique de premier ordre. Ils renforcent l'ordonnancement des boulevards et avenues. Celles-ci sont souvent des jardins linéaires (le bâti devient secondaire, ex. Avenue des Champs Élysée).

Le mobilier urbain : élément éphémère et changeant, mais essentiel du paysage des rues. C'est l'ensemble des objets publics ou privés fonctionnels et/ou décoratifs, disposés dans l'espace public : bornes, enseignes de boutiques, grilles d'arbres, colonnes, kiosques, réverbères, bancs publics... mais aussi entrée de métro, boîtes à lettres, cabines téléphoniques, abribus, panneaux publicitaires, les œuvres d'art (statues). Le « décoré » subi et envahissant des multiples câbles électriques et téléphoniques reste une caractéristique des villes du tiers monde. Dans les rues occidentales, les efforts de dissimulation des « réseaux » s'accompagnent d'actions visant à limiter la prolifération de la signalétique et son insertion paysagère.

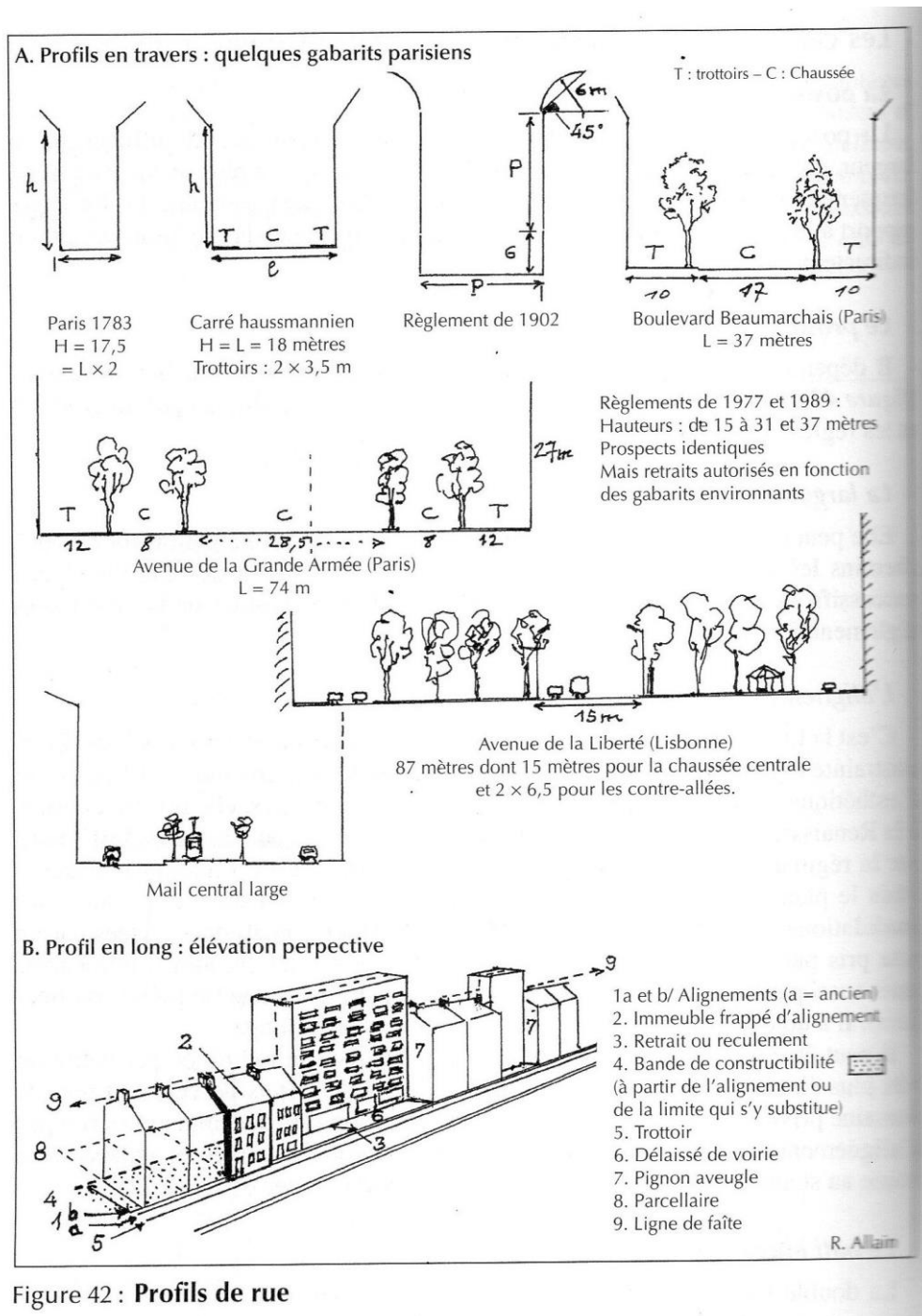


Figure 42 : Profils de rue

Les types de rues

Les rues se distinguent selon leur longueur, leur taille, leur animation. Les caractéristiques de la rue varient en fonction de sa position hiérarchique et selon la taille des villes et la culture locale, les contextes urbains. C'est pourquoi toute typologie se heurte à la difficulté de fixer des gabarits absolus. Ex. Dans Le vieux Caire (rue fait 6 m), Barcelone (rue faite 20m), Paris haussmannien (rue de 18 à 24 m).

Une typologie de base est nécessaire (Mangin et Panerai (1999) : 4 à 6 catégories). En incluant les périphéries, on peut distinguer 9 types principaux.

Types de rues	Les ruelles et rues ordinaires	Les rues principales
Caractéristiques et dimensions	<p>constituent l'essentiel du maillage de la ville.</p> <p>Les ruelles (venelles ou passages) de 1 à 6 mètres sont souvent l'héritage de « ville pédestre ».</p> <p>Les rues ordinaires de 6 à 8 mètres contribuent à la desserte locale. De 9 à 12 mètres, elles peuvent être considérées comme larges. La hauteur des façades dépasse rarement 4 à 5 niveaux pour des raisons tenant aux techniques et aux nécessités d'éclairage et d'aération.</p>	<p>Largeur de 12 à 25 mètres avec stationnement de chaque côté dans la ville intra-muros. Elles s'élargissent dans le péri-urbain (exemple: bd des 40 mètres). Leurs versions appauvries ont proliféré en périphérie (plus large, déconnexion voie/bâti).</p>

Les variantes de rues

Les rues-ponts : comportant des bâtiments et échoppes (répandues dans les villes xviii et xix, ex. Ponte Vecchio à Florence, le Rialto à Venise, Pultney bridge à Bath...)

Les escaliers urbains : ils se substituent aux ruelles dans les pentes trop fortes (rue de Gênes, Oran, Alger, Montmartre Paris). Ces rues sont accompagnées ou remplacées par des escalators, funiculaires...)

Le passage couvert : appelé aussi galerie ou arcade, c'est une ruelle couverte d'une verrière, bordée de deux rangées de boutiques, reliant deux rues animées.

Les skyways : passages surélevés pour connecter des bâtiments voisins (grands magasins aux XIXe). Système très répandu dans les down-town des villes nord-américaines 1960)

Les rues souterraines : galeries piétonnes et commerciales en tunnels apparaissent dans les villes à partir d'un million d'habitants lorsqu'elles sont dotées de métro. Aux raisons techniques et foncières (prix élevé du sol) s'ajoutent des effets spécifiques du contexte, notamment climatiques (hiver glacial, été très chaud). Ex. Montréal, le système de « la ville hors-saison » (conçu par V. Ponte) se développe sur 30 kilomètres reliant deux gares et dix stations de métro. Système qu'on retrouve dans les villes américaines, Tokyo, à Paris avec les Halles (autour de la station métro-RER).

Les rues-canaux : la chaussée est parfois remplacée par une voie d'eau, avec ou sans quais. Venise, Bruges, Saint-Petersbourg, Amsterdam. Très étroite (rivi de Venise) ou très large (Grand Canal).

La rue-quai : bordant un front d'eau important, elle ne comporte souvent qu'une rive bâtie. À Paris, son aménagement s'est surtout opéré sous le Second Empire (élargissement et traitement monumental), peu à peu développé en promenade plantée dans les villes du Midi (Sud de la






France) et se diversifie à partir de la fin du XIXe dans les villes du bord de mer (promenade des Anglais à Nice, la croisette à Cannes). Les activités portuaires ont fait que les quais coupent la ville de son fleuve, de la mer. Avec la croissance de l'automobile, les quais ont souvent été transformés en voies routières rapides. Ceux de Bordeaux, de Barcelone, de Gênes et tant de villes viennent de retrouver leur statut urbain.





Le boulevard : (initialement) est souvent tangentiel au centre. Sa grande largeur (de 24 à 50 m) et son tracé résultent avec le remplacement des anciens remparts. Ceux-ci étaient souvent plantés d'arbres et servaient de lieux de promenade. Leur destruction aux XVIIe et XIXe siècles a confirmé sa mutation en un espace public majeur. Immeubles ordonnancés, magasins, cafés et théâtres se sont peu à peu implantés, pour aboutir à un profil en U très ouvert avec contre-allées (allée latérale parallèle à la chaussée principale, qui sert au stationnement, aux cyclistes et aux piétons). Le modèle du boulevard parisien a fasciné et s'est répandu dans le monde. Le boulevard devient un périphérique, mais son caractère fonctionnel de voie rapide ôte toute urbanité.

L'avenue : elle est d'abord extérieure à la ville. C'est une allée bordée d'arbres conduisant à un château. Ce n'est que progressivement qu'elle est intégrée au tissu urbain. Rectiligne, monumentale, souvent très large, elle relie souvent les monuments pour former de grandes perspectives et des tracés convergents. Elles sont plus structurées par le végétal (plusieurs rangées d'arbres d'alignement, exemple: le trident).

Formes d'avenue : le cours (le modèle du corso de Florence (Marie de Médicis), il prend des formes diverses selon les villes : cours Mirabeau (Aix-en-Provence), allée Paul-Riquet à Béziers. Le mail (Mall à Londres), esplanades, Rambla espagnole... La banalisation des termes de boulevard et d'avenue s'est accentuée après le XIXe. Ils ne servent qu'à distinguer les voies urbaines de plus grande largeur.

Les formes dégénérées de la rue : Le strip, le parkway (voie-parc), la rocade, le périphérique sont essentiellement liés à la fonction de circulation automobile, donc souvent dépourvus de façades bâties.

Variantes	Ruelles et rues	Escaliers urbains	Passage couvert	Boulevard	Avenue
Exemples	Ruelle dans un centre historique (héritage médiéval)	Alger, à Oran rue de Gênes, Montmartre Paris (photo)...	Passage Clauzel (relie la rue d'Arzew et la rue Pélissier), passage Paris (photo)...	Boulevards Maata, Stalingrad, Seguin Oran (photo) ...	Avenue Loubet Oran (photo), cours Mirabeau Aix-en-Provence, Rambla Barcelone...
					

Variantes	Rues-ponts	Rue souterraine	Rue-canal	Rue-quai	Skyways
Exemples	Ponte Vecchio à Florence, Rialto Venise, Pulteney bridge à Bath (photo)...	Montréal, le système de « la ville hors-saison » (photo), Paris (les Halles autour de la station métro-RER)...	Bruges, Amsterdam. Venise, rue très étroite : Rii (photo) ou très large : Grand Canal.	Quais de Seine, de Lyon, de Bordeaux (photo)...	Système très répandu dans les down-town des villes nord-américaines (1960)
					

Variantes de rue : Présentées par R. Allain (2004) et illustrées par F. Kettaf (2018)

Conception et aménagement actuel de la rue

La voirie n'est pas la rue. Penser la rue en tant qu'espace public implique une réflexion raisonnée sur le rapport entre volumes bâtis et espaces libres. La rue est confrontée partout à la difficulté de concilier urbanité et efficacité fonctionnelle et économique. L'aménagement urbain contemporain est plus soucieux de l'articulation des éléments entre eux et de la manière dont sont vécus les espaces. L'enjeu est d'abord le partage de l'espace par des actions :

- mineures (élargissement des trottoirs et élimination de stationnements)
- radicales (piétonnisation totale) ou partielles (rues mixtes, aménagements liés au tramway).

La piétonnisation partagée (rue ou plateaux semi-piétonniers) est la plus privilégiée.

Tableau 7 : Types d'aménagements piétonniers

Rues ou plateaux piétonniers <i>Pedestrian Malls, P. Precints</i> Sol naturel ou dalles	Absence totale de véhicules, mobilier urbain omniprésent dans l'espace.
Semi-piétonniers Semi-Malls	Non matérialisé ou discrètement (pavage). Trottoirs élargis.
Plateaux partagés avec voies réservées (couloirs de bus, tramways). <i>Transitways.</i>	Matérialisées (trottoir bas, revêtement différent).
Piétonnisation temporaire.	Fermeture temporaire de la rue à la circulation Sans modification morphologique.
Systèmes mixtes : contrôle automatisé (voitures et véhicules de livraison).	Fermeture par plots rétractables Trottoirs élargis, calepinage de qualité.
Systèmes séparatifs (<i>skywalks</i>).	Galeries piétonnes surélevées et climatisées.

Le profil en travers : outil de partage des voies urbaines. Guide CERTU (CERTU - Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques en France)

Guide qui présente une méthode pour un partage plus équilibré entre l'ensemble des usagers

- 1- Principes du partage de l'espace public:
 - Question : quel partage pour quelles voiries ?
- 2- Adopter une Méthode :
 - Etablir des réflexions préalables à la conception (analyse : constat et diagnostic du site de son environnement)
 - Construire le profil en travers
- 3- Donner des outils de dimensionnement : dimensionner les éléments constitutifs en profil en travers.

Quelques chiffres : Unité de passage d'un véhicule: 2,5 à 3,5 mètres (voiture, bus, camions)

Largeur minimale de trottoir : 1,5 mètre (2 personnes qui se croisent).

Largeur d'une voie cyclable (1 sens) : 1,5 mètre.

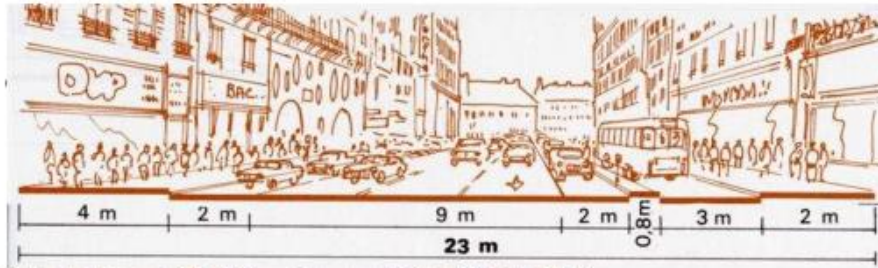
Largeur espace de stationnement : 2 mètres.

Voir Guide profil en travers JL Reynaud (CERTU) : http://voiriepour tous.cerema.fr/IMG/pdf/091214-6-GuideProfilenTravers-JLReynaud_cle0619b8.pdf,
http://voiriepour tous.cerema.fr/IMG/pdf/profils_en_travers_cle5c3ac6.pdf

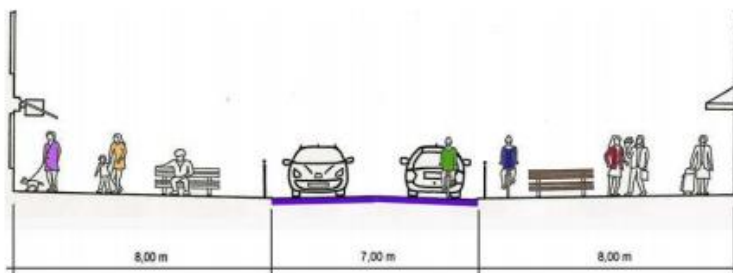
Exemples de reconstitution de l'urbanité d'une rue : pour un partage plus équilibré des usages

https://www.grandyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/grands-projets/villeurbaine_zola/concertation/20100630_gl_coursemilezola_exemples_amenagements.pdf

Lille, rue Faidherbe (avant)



Lille, rue Faidherbe (aujourd'hui)



• En 2004: un espace public de centre-ville, où il a été choisi de **supprimer le stationnement** et de rendre possible la **cohabitation de certains modes** (vélos lents, piétons)



=> un lieu de promenade avec une certaine souplesse des usages (zone 30)

Conclusion générale

Ce cours a pour objectif de fournir aux étudiants des connaissances suffisamment solides pour comprendre les espaces et maîtriser l'éventail complexe des problématiques urbaines. Et de présenter de nouvelles approches pour fabriquer la ville. À l'issue de ce cours, les étudiants seront dotés d'une capacité à l'analyse urbaine, à l'application de la démarche du projet urbain, à l'établissement d'un choix raisonné d'un parti pris urbain, à la mise en forme cohérente des espaces urbains et du paysage avec la ville existante et à l'aménagement qualitatif des espaces publics.

Bibliographie (non exhaustive)

- Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne, 1994. *Démarches urbaines*. Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées.
- Abu-Lughod J. L., 1987. « The Islamic City - Historic Myth, Islamic Essence, and Contemporary Relevance ». *Journal of Middle East Studies*, n° 19, 155-176.
- Alexander Ch. et al, 1987. *A new theory of urban design*. New York: Oxford University Press.
- Allain R., 2004. *Morphologie urbaine : géographie, aménagement et architecture de la ville*. Armand Colin.
- Atlas de l'Architecture Mondiale, 1978. *Des Origines à Byzance*. Paris : Stock.
- Baudoux- Rousseau L., Carbonnier Y. & Bragard Ph. *La Place publique urbaine*. Arras : Artois Presses Université, 193-202.
- Bassand M. et al., 2001. *Vivre et créer l'espace public*. Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- Benevolo L., Gherardi S., Pouthier J.-L., 1993. *La ville dans l'histoire européenne*. Paris : du Seuil.
- Bentley, I. et al., 1985. *Responsive environment*. London: Architectural Press.
- Bertrand M.J, Listowski H., 1984. *Les places dans la ville, lectures d'un espace public*. Paris: Dunod, Bordas.
- Brody J., 2005. *La rue*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Carmona M. et al. 2003. *Public places-urban spaces: dimensions of urban design*. Oxford: Architectural press.
- Castex J., 2004. *Renaissance baroque et classicisme : histoire de l'architecture 1420-1720*. Paris : la Villette.
- Cattedra R., 2010. « Les grands projets urbains à la reconquête des périphéries ». *Cahiers EMAM*, n°19, 58-72
- Claude V., 2006. *Faire la ville : les métiers de l'urbanisme au XXe*. Marseille : éd. Parenthèses, Collection Eupalinos, Série Architecture et urbanisme.
- Corbusier (Le), 1957. *La charte d'Athènes*. Paris: de Minuit.
- Cullen G., 1961. *Townscape*. London: Architectural press.
- Delbaere D., 2010. *La fabrique de l'espace public : ville, paysage et démocratie*. Paris : Ellipses.
- Delfante Ch., 1997. *Grande histoire de la ville, de la Mésopotamie aux Etats Unis*. Paris : Armond Colin.
- Depaule J. Ch ., 1984. «Territoires de l'urbain et pratiques de l'espace ». In : Métral J., Mutin G. *Politiques urbaines dans le Monde Arabe*. Lyon : Maison de l'Orient/CNRS, 485-488.
- Dris N., 2001. *Ville mouvementée: Espace public, Centralité, mémoire urbaine à Alger*. Paris : l'Harmattan.
- Devillers Ch., 1994. *Le projet urbain*. Paris : Pavillon de l'Arsenal.
- Gauthiez B., 2003. *Espace urbain, vocabulaire et morphologie*. Paris: Centre des monuments nationaux.
- Gibberd F., 1971 *Composition urbaine*. Paris : Dunod.
- Guidoni E., Chatin C., 1981. *La ville européenne : formation et signification du quatrième au onzième siècle*. Bruxelles : Mandaga.
- Hayot A., Sauvage A., 2000 (sous la dir. de). *Le projet urbain : Enjeux, expérimentations et professions*. Actes du colloque. Paris : de la Villette.
- Hillier B. 1996. « Cities as movement system». *Urban Design International*, 1, 47-60.
- Ingallina P., 2013. *Le projet urbain*. Paris : PUF.
- Kerrou M., 2002. *Public et privé en Islam*. Paris : Maisonneuve & Larose.
- Kettaf F., 2019a. *La fabrique des espaces publics en Algérie : les places dans la ville d'Oran (conceptions, formes et usages)*. Paris : L'Harmattan.
- Kettaf F., 2019b. « Urbanisme à Oran : la « déshérence » des espaces publics ». In : Diop A., Gherardi M. (sous la dir. de). *Rivages et horizons*. Paris : L'Harmattan, 157-172.
- Kettaf F., Gaïd S., 2016. « L'enseignement du dessin urbain dans les écoles d'architecture en Algérie ». Madinati. Dossier : l'enseignement de l'architecture: quel modèle de formation ?, n°3. Oran: A.T.P, 28-32.

- Krier, 1975. *L'espace de la ville : théorie et pratique*. Bruxelles : Archives d'architecture moderne.
- Lemenorel A., 1994. *La rue : lieu de sociabilité*. Actes de colloque. Publication de l'Université de Rouen.
- Lévy, A., 1996. « La composition urbaine : un savoir-faire urbanistique en crise ». In P. Genestier (sous la dir. de). *Vers un nouvel urbanisme. Faire la ville, comment, pour qui ?* Paris : La Documentation Française.
- Lévy A., 1999. « Les trois âges de l'urbanisme ». *Esprit*, janvier, n° 249.
- Lévy A., 1997. « L'espace public de la ville méditerranéenne : mythe et réalité ». In : Actes du colloque de Montpellier 14-16 mars 1996. Montpellier: de l'Esperou, 57-66.
- Lucan J., 2013. *Où va la ville aujourd'hui? Formes urbaines et mixités*. Paris: de la Villette.
- Lynch K., 1960. *The image of the city*. Cambridge Mass: MIT Press.
- Mangin D., Panerai Ph., 1999, *Projet urbain*. Marseille: Parenthèses.
- Masboungi A., 2002. *Projets urbains en France*. Paris : le Moniteur.
- Masboungi A., 2008. « Dix leçons européennes sur le projet urbain ». In Cuillier Francis (sous la dir. de). *Les débats sur la ville 7, Fabriquer la ville aujourd'hui*, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine : éditions Confluences, 125-156.
- Merlin P., 1988. *Morphologie urbaine et parcellaire*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Merlin P., Choay F., 2005. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris : PUF.
- Merhoum L., 2007. « L'espace urbain : la prière de l'absent ». *Vies de Villes*, « Faire mûrir une stratégie de reconquête pour la ville de demain ». Hors-série n°1, février 2007, 130-133.
- Mondona L., 2000. *Décrire la ville*. Collection VILLES, Paris: Economica.
- Moughtin C., 2003. *Urban design, Street and square*, Oxford: Architectural press.
- Naciri M., Raymond A. (dir.), 1997. *Sciences sociales et phénomènes urbains dans le monde arabe*. Actes de colloque d'ALMA, Casablanca du 30 novembre au 2 décembre 1994. Casablanca : Fondation du roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les études islamiques.
- Paulet, J.-P., 2006. *Géographie urbaine*. Paris : Armond colin.
- Panerai Ph., Castex J. & Depaule J.-Ch., 1997. *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*. Marseille : Parenthèses.
- Panerai Ph., Depaule J.-Ch. & Demorgon Marcelle, 1999. *Analyse urbaine*. Marseille: Parenthèses.
- Paquot T., 2009. *L'espace public*. Paris : La Découverte.
- Pattou J., 1994. *Les places de Paris, Aquerelles*. Paris : Hervas.
- Pellegrino P. 2000. *Le sens de l'espace*. La dynamique urbaine, II, Paris, Anthropos/Économica.
- Pinon P., 1991, *Lire et composer l'espace public*. Paris : STU-DAU.
- Pinon, P., 1994. *Composition urbaine I, II*. Paris : DAU-STU.
- Riboulet P., 1998. *Onze leçons sur la composition urbaine*. Paris: Presses de l'école des ponts et chaussées.
- Rose C., Pinon P., 1999. *Places parvis de France*. Dexia : Paris.
- Rossi A. 1981. *L'architecture de la ville, Paris*, L'Équerre, [1^e édit.1966].
- Rouleau, B., 1965. *Le tracé des rues de Paris. Formation, typologies, fonctions*. Paris : CNRS.
- Sénécal G., Malézieux J. & Manzagol C. (sous la dir. de), 2002. *Grands projets urbains et requalification*. Québec : Presses de l'université du Québec.
- Sitte C., 1996. *L'urbanisme et ses fondements artistiques*, Paris : Vincent, [1^e édit. 1889].
- Texier-Rideau G., Darin M., Collectif, & Delanoë B., 2003. *Places de Paris XIXe-XXe siècles*. Action artistique ville Paris : collection Paris et son patrimoine.
- Thibault S., 2012. « Composition urbaine, projets et territoires ». In Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques- Composition(s) urbaine(s)-Tours.
- Thiberge C., 2003. *La ville en creux*. Paris : du Linteau.
- Toussaint J.-Y., Zimmermann M. (Dir.), 2001. *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires Romandes.
- Trancik R., 1986. *Finding lost space, Theories of urban design*. New York: Van Nostrand Reinhold Company In Traoui A. non daté. *La Mémoire de Beyrouth*. Beyrouth: Anis Commercial Printing Press S.A.L.
- Tribillon J. F., 1990. *L'urbanisme*. Paris : de la découverte.
- Weil M., 2004. *Ville et mobilité*. Paris : de l'Aube.
- Wilmotte J.-M., 1999. *Architecture intérieure des villes*. Paris : le Moniteur.
- Wirth E., 1982. « Villes islamiques, Villes arabes, Villes orientales ? Une problématique face au changement ». In : Bouhdiba A., Chevallier D. *La ville arabe dans l'Islam*. Tunis-Paris: CERES-CNRS, 193-225.